

Table des matières

1. Introduction	1
1.1. Cadre de recherche	1
1.1.1. Illustration	1
1.1.2. Thématique traitée	1
1.1.3. Intérêts présentés par la recherche.....	2
1.2. Problématique.....	3
1.2.1. Question de départ	3
1.2.2. Précisions, limites posées à la recherche.....	3
1.2.3. Objectifs de la recherche	3
1.3. Cadre théorique	4
1.3.1. Le développement de l'enfant de zéro à quatre ans.....	4
1.3.2. La séparation.....	7
1.3.3. Les rôles et fonctions d'une EDE	8
1.3.4. Le professionnalisme	9
1.3.5. Le travail d'équipe.....	10
1.3.6. La parentalité	11
1.4. Cadre d'analyse.....	11
1.4.1. Terrain de recherche et échantillon retenu.....	11
1.4.2. Méthodes de recherche	12
1.4.3. Méthodes de recueil des données et résultats de l'enquête effectuée.....	12
2. Le développement	13
2.1. Introduction et annonce des grandes parties du développement.....	13
2.2. Présentation des données.....	13
2.2.1. Présentation détaillée des données recueillies sur le terrain	13
A) Première partie présentée par Chuard Malorie	13
B) Deuxième partie présentée par Chappot Amélie.....	18
2.2.2. Description et énumération des données selon les mots-clés retenus	24
C) Troisième partie présentée en commun	24
3. Conclusion	32
3.1. Résumé et synthèse des données traitées.....	32
3.2. Analyse et discussion des résultats obtenus	32
3.3. Limites du travail.....	36
3.4. Perspectives et pistes d'actions professionnelles.....	36
3.5. Remarques finales	37
4. Sources bibliographiques	39
5. Annexes	I
5.1. Annexe A Article de Mme Lelouvier Hamelin	II
5.2. Annexe B Dépouillements des entretiens	VI
5.3. Annexe C Trois retranscriptions d'entretiens	XXI

1. Introduction

1.1. Cadre de recherche

1.1.1. Illustration

Nous avons plusieurs sujets qui nous tenaient à cœur et afin de faire un choix convenant à toutes les deux, nous sommes allées consulter des ouvrages à la médiathèque. Notre choix s'est finalement porté sur la thématique suivante « Travailler et accueillir son enfant en crèche ». Nous trouvions intéressant de nous pencher sur cette thématique de par les divers enjeux et différents acteurs qui doivent être pris en considération, à savoir : l'éducatrice/mère¹ (EDE/mère)², l'enfant de celle-ci, les collègues et le groupe d'enfants. Dans ce travail de mémoire, le terme « EDE » désigne autant bien l'éducatrice de l'enfance, l'ASE³ ou l'auxiliaire.

Le mot EDE/mère regroupe le côté professionnel ainsi que le côté personnel. Pour les autres acteurs de cette thématique, nous les nommerons « les responsables », « les collègues », « le groupe d'enfants » et « l'enfant de l'EDE/mère ».

Ce sujet nous a également interpellées de par le fait que dans notre future pratique professionnelle nous serons peut-être amenées à vivre cette situation. D'une manière soit directe, s'il nous arrive d'accueillir notre propre enfant, ou de manière indirecte, si nous travaillons par la suite avec une collègue vivant cette situation.

Chuard Malorie : Durant ma première année de formation d'EDE⁴, ma collègue désirait accueillir son enfant au sein de la structure, mais la direction a refusé. Cette situation m'a interpellée car j'ai trouvé cette décision injuste. Par la suite, j'ai compris qu'il y a de multiples enjeux à prendre en considération dans ce contexte-là. De ce fait, mon avis a changé et je ne suis pas restée campée sur mes opinions.

Chappot Amélie : J'ai vécu une situation similaire à cette thématique. Ayant une mère institutrice en primaire, j'ai fréquenté sa classe. Elle remplaçait mon institutrice en cas de maladie ou d'absence. J'en garde des souvenirs assez nuancés, je ne saurais dire si cela m'a apporté davantage d'éléments positifs ou négatifs. Je suis, de ce fait, sensibilisée à ce sujet et m'intéresse également à savoir si je serai capable, en tant qu'EDE, d'accueillir mon propre enfant au sein de la structure dans laquelle je travaillerai.

1.1.2. Thématique traitée

Il y a différents facteurs à prendre en considération lorsque nous accueillons notre enfant ou l'enfant de notre collègue. Nous avons retenu plusieurs concepts qui nous paraissaient pertinents et en adéquation avec la thématique.

Nous parlerons ainsi du développement de l'enfant de zéro à quatre ans en retenant les points essentiels qui nous permettront de répondre à notre question de départ.

Nous aborderons par la suite le thème de la séparation. Il est important pour cette thématique de développer ce concept même si l'EDE/mère accueille son enfant dans la structure dans laquelle elle travaille. Eux deux seront tout de même amenés à se séparer même au sein de l'établissement. Ainsi l'enfant de l'EDE/mère peut être accueilli dans un autre groupe que celui de sa mère. Et s'il est accueilli dans son groupe, certaines

¹Pour faciliter la lecture de ce document, le terme « éducatrice » sera désormais utilisé pour désigner tant l'éducateur que l'éducatrice.

²Afin d'alléger le texte, nous appellerons l'éducatrice/mère EDE/mère.

³ Le mot ASE signifie assistante-socio-éducative

⁴ Le mot EDE désigne l'éducatrice de l'enfance

séparations sont inévitables de par le fait que l'EDE/mère a aussi d'autres devoirs au sein de l'institution.

Ensuite, nous nous pencherons sur les rôles et fonctions d'une EDE. L'EDE/mère qui accueille son enfant a un cahier des charges à respecter malgré le fait que son enfant est présent dans la structure dans laquelle elle travaille. Connaître ses rôles et fonctions et les intégrer est donc primordial.

Le professionnalisme est également un sujet en lien avec cette thématique. Ce concept ressemble au précédent. Cependant, le professionnalisme en lui-même doit être appliqué dans toutes les professions, en lien avec l'enfance ou non. L'EDE/mère doit, en plus de connaître ses rôles et fonctions, faire preuve de professionnalisme, d'autant plus qu'elle accueille son enfant au sein de la structure.

La collaboration entre collègues est importante voire essentielle. C'est pourquoi le travail d'équipe est également un concept que nous allons développer.

Nous terminerons avec le concept de la parentalité. Une EDE est amenée chaque jour à avoir et à conserver un rapport étroit avec les parents des enfants accueillis. L'EDE/mère est, en plus d'une collègue, également un parent qu'il faut considérer et respecter pleinement, malgré les rapports étroits de collaboration.

Dans la première partie du développement, nous nous pencherons sur les **enjeux d'accueillir son enfant** en tant **qu'EDE/mère** en tenant compte du **groupe d'enfants**.

Et en seconde partie, nous développerons **les enjeux de l'accueil de son enfant** en prenant en considération **les collègues** de l'EDE/mère.

Nous espérons que par le biais de ce travail nous pourrions amener des arguments en faveur ou non de l'accueil de son propre enfant en crèche.

1.1.3. Intérêts présentés par la recherche

En recherchant de la littérature sur la thématique, nous nous sommes vite rendu compte qu'il y en avait très peu. Ce constat nous a interpellées et encouragées à nous pencher sur ce thème. Nous souhaitons que ce travail de mémoire puisse donner des informations et apporter des éléments à toute personne amenée à vivre cette situation.

Par le biais de cette recherche, nous souhaitons obtenir les outils nécessaires afin d'être conscientes, en tant qu'EDE, des avantages et des inconvénients d'accueillir notre enfant, ou celui d'une collègue, dans la structure d'accueil dans laquelle nous travaillerons. Les aspects positifs et/ou négatifs qui en ressortiront nous permettront d'ajuster notre pratique et réflexion professionnelles et de ce fait, nous pourrions agir en connaissance de cause, ce qui pourra peut-être faciliter cette prise en charge qui peut parfois se révéler ambiguë.

Nous espérons que les réponses à ces questions nous permettront de garder un comportement adéquat, que ce soit avec notre enfant ou celui d'une collègue.

1.2. Problématique

1.2.1. Question de départ

Ces différentes réflexions nous ont permis de nous diriger vers la question suivante :

« Quels sont les enjeux pour une professionnelle d'accueillir son enfant au sein d'une structure ? »

1.2.2. Précisions, limites posées à la recherche

Nous avons ciblé notre recherche sur la tranche d'âge allant de zéro à quatre ans afin de pouvoir y apporter des informations précises. Nous pensons que si nous avions étendu notre travail jusqu'en UAPE⁵, nos conclusions auraient été trop globales.

Concernant les personnes interrogées, nous avons décidé d'interviewer des responsables en distinguant si elles sont pour ou contre l'accueil de l'enfant de l'EDE/mère. Par contre, nous n'avons pas fait cette distinction concernant les collègues que nous avons sélectionnées. Nous avons aussi interrogé deux EDE/mères qui vivaient ou qui ont vécu cette situation.

Le fait d'avoir obtenu des entretiens avec du personnel ayant parfois des positionnements divergents, nous a permis d'obtenir des avis intéressants et complets.

1.2.3. Objectifs de la recherche

Nos objectifs pour notre travail de mémoire sont les suivants :

Objectifs théoriques :

- Se documenter à travers différents ouvrages théoriques afin d'avoir une vision précise du développement de l'enfant de zéro à quatre ans,
- Trouver des informations sur le professionnalisme, le travail d'équipe, la séparation, la parentalité et sur les rôles et fonctions d'une EDE,
- Trouver et lire des articles ou revues en lien avec la thématique.

Objectifs pratiques :

- Obtenir à l'aide de nos canevas, lors des entretiens, une vision bien précise des responsables, des EDE/mères et des collègues de celles-ci,
- Obtenir, par le biais de leurs réponses, des informations concernant les enjeux pour les différents acteurs impliqués (EDE/mère, enfant, institution).

Objectifs alliant théorie et pratique :

- Comparer les résultats entre les ouvrages théoriques et les réponses obtenues auprès des responsables, des EDE/mères et des collègues de celles-ci,
- En faire ressortir différents mots-clés qui seront développés dans la partie développement.

⁵Unité d'Accueil Pour Ecoliers

1.3. Cadre théorique

D'après les ouvrages et les sites internet que nous avons consultés, nous avons retenu six concepts qui nous ont paru pertinents. Pour débiter, nous nous sommes penchées sur le développement de l'enfant de zéro à quatre ans, en ciblant davantage le développement affectif, social et le concept de soi. Nous parlerons ensuite de la séparation, des rôles et fonctions d'une EDE, du professionnalisme, de la parentalité et du travail d'équipe.

1.3.1. Le développement de l'enfant de zéro à quatre ans

Nous développons ce point afin de mieux comprendre ce qui se passe chez l'enfant pendant la période de zéro à quatre ans. Cette période est très importante pour lui, il acquiert énormément de compétences. Du point de vue psychomoteur, l'enfant de zéro à douze mois passe de la position couchée à la posture assise, ensuite viennent les positions à genoux et accroupie, la position debout et enfin la marche. A partir du moment où l'enfant se déplace seul, il diversifie ses formes de locomotion. Il court, gambade, grimpe, saute. Dès trois ans, l'enfant développe davantage sa motricité fine (en manipulant des objets, en effectuant du découpage, etc.).⁶

Au niveau du langage, l'enfant, durant ses douze premiers mois, gazouille, babille puis produit des sons. Ce n'est qu'à partir d'une année qu'il est en mesure de formuler des mots. Après 20 mois, l'enfant arrive à juxtaposer deux mots. A partir de 30-36 mois, l'enfant est normalement capable de raconter une histoire ou un événement.⁷

Selon Piaget, le développement cognitif de l'enfant est représenté par la période sensorimotrice (de zéro à deux ans) et par la période préopératoire (de deux à sept ans). La période sensorimotrice se caractérise par le fait que les bébés comprennent le monde principalement grâce à leurs sens et à leurs actions motrices. Ils ne sont pas encore capables de représentation mentale, c'est-à-dire qu'ils n'arrivent pas à s'imaginer des personnes ou des choses qui les entourent.⁸

La période préopératoire débute avec l'acquisition de la fonction symbolique. Cette période renvoie au fait que l'enfant ne peut réellement raisonner sans agir. En effet, il éprouve de la difficulté à exécuter des opérations, comme additionner ou soustraire des éléments d'une série d'objets.⁹

Face à tous ces multiples changements nous avons fait le choix de nous pencher sur trois points se rattachant à notre thématique. Nous avons ainsi retenu le développement affectif, le développement social et le concept de soi.

Il faut bien prendre en compte que cette description est générale. Chaque enfant grandit en effet à son rythme !

Le développement affectif :

Pour Wallon, l'origine de la vie affective de l'individu est physiologique. Le nourrisson présente des réactions de trois types : d'origine intéroceptive (fonction de nutrition), d'origine proprioceptive (sensations liées à l'équilibre, aux attitudes et aux mouvements) et d'origine extéroceptive (stimulants au niveau des tendons, articulations et muscles).¹⁰ Vers deux-trois

⁶BOUCHARD, Caroline, Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs, p.71-77

⁷ Ibid, p.197-210

⁸ Ibid, p.144

⁹ Ibid, p.161

¹⁰DELDIME, Roger, Le développement psychologique de l'enfant, p. 47

ans, l'enfant peut s'attacher à une figure secondaire uniquement s'il s'agit de quelqu'un qui lui est familier et qu'il a connu en présence de sa mère.¹¹

Le développement affectif désigne la capacité de l'enfant à manifester plusieurs émotions allant de la tristesse à la joie, en passant par la colère et d'apprendre à les maîtriser. Au fil du temps, il bâtit son estime de lui et fait preuve de qualités plus profondes, comme la sympathie, la compassion, la résilience, l'affirmation de soi, l'empathie et la capacité à affronter la vie.¹²

Le lien d'attachement que les parents développent avec leur enfant influe considérablement sur certains aspects de la personnalité de leur enfant ainsi que sur ses relations sociales, et plus particulièrement sur le lien qui l'unira un jour à ses propres enfants. Un attachement « sécurisé » envers le parent (père ou mère) dépendrait de la qualité des échanges que l'enfant a eu avec ce parent durant les premiers mois de sa vie.

Nous avons trouvé intéressant les théories de Mary Ainsworth. Pour elle, l'attachement est un type particulier de lien affectif où le sentiment de sécurité de l'individu est lié à sa relation avec l'autre.

Mary Ainsworth distingue quatre types d'attachements entre la mère et son enfant, soit :

L'attachement sécurisant : L'enfant recherche la présence de la figure maternelle, celle-ci le rassure lorsqu'il se sent angoissé. Cette présence l'apaise et de cette façon il acquiert une base de sécurité qui est indispensable à son bon développement.

L'attachement insécurisant de type fuyant : L'enfant évite la figure d'attachement et ne semble pas avoir développé avec celle-ci une base davantage rassurante qu'avec une autre personne.

L'attachement insécurisant de type ambivalent : L'enfant est anxieux lorsqu'il n'est pas en présence de la figure d'attachement et part très peu en exploration. Lors du retour de celle-ci, il n'en retrouve guère une sécurité réconfortante malgré les nombreux efforts mis en place pour le mettre en confiance.

L'attachement insécurisant de type désorganisé : L'enfant avance dans un comportement ambivalent qui mêle crainte et confusion. Il peut lui arriver de se diriger vers la figure d'attachement tout en ne fixant pas son attention sur elle.¹³

Nous trouvons que l'attachement est une notion importante entre une mère et son enfant. Nous aimerions savoir si le type d'attachement que l'enfant crée avec sa mère jouera un rôle dans sa capacité à se détacher d'elle et d'aller vers ses pairs.

Le développement social :

L'EDE/mère connaît davantage son enfant que quiconque. Elle sera à même de répondre plus rapidement à ses besoins qu'une collègue. Est-ce que l'enfant de l'EDE/mère aura davantage de facilité à s'intégrer en présence de sa maman ?

Pour Freud et Erikson, les réactions des parents (ou la figure d'attachement) au comportement du nourrisson jouent un rôle crucial dans le développement social et la personnalité.¹⁴

Selon Erikson, l'enfant de zéro à quatre ans doit passer par trois stades. Le premier (de zéro à un an) est le stade confiance/méfiance, dont la force adaptative est l'*espoir*. Durant cette période, l'enfant a besoin d'un entourage sécurisant et prévisible, afin d'avoir les ressources

¹¹ DELDIME, Roger, Le développement psychologique de l'enfant, p. 46 et 58

¹² http://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/developpement/31_36_mois/fiche.aspx?doc=ik-naitre-grandir-enfant-31-36-mois-affectif

¹³ BEE, Helen, BOYD, Denise, Les âges de la vie, p. 110

¹⁴ Ibid, p. 110

nécessaires pour appréhender et s'intéresser au monde qui l'entoure. Si l'enfant est en confiance, il aura les bases nécessaires pour s'ouvrir aux autres. Si au contraire, l'enfant est méfiant, il en éprouvera de l'insécurité. On peut imaginer que l'enfant qui fréquente la nurserie peut passer ce stade en ayant confiance pour autant que le personnel éducatif le sécurise.

Le second stade (de deux à trois ans) est, selon Erikson, le stade autonomie/honte et doute dont la force adaptative est la *volonté*. Durant cette période, l'enfant est déterminé à expérimenter ce qui l'entoure, cependant il doit faire l'expérience de la honte et du doute. Il développe un sentiment de puissance, il devient autonome, il apprend à dire non.

Le troisième stade (de trois à six ans), toujours selon Erikson, est le stade initiative/culpabilité et le *but* en est la force adaptative. L'enfant va se fixer un but, avec la volonté de l'atteindre, il ressentira du courage d'aller jusqu'au bout, sans se laisser freiner par les peurs d'une éventuelle punition.¹⁵

Dès leur naissance, les jeunes enfants possèdent un répertoire de comportements émotionnels permettant de communiquer leurs besoins et d'entrer en contact avec leurs parents. Par exemple, les cris et les pleurs d'un nouveau-né constituent des signaux clairs d'un état d'inconfort qui appellent une série de réponses de son parent susceptible d'apaiser ses tensions internes et ses sensations désagréables (en s'approchant de lui, en le prenant dans ses bras, en le nourrissant, etc). En interagissant avec les membres de la famille, les nourrissons apprennent rapidement à décoder, à interpréter et à imiter les émotions exprimées par les personnes qui les entourent. Entre deux et cinq ans, ils deviennent de plus en plus habiles à reconnaître leurs affects et à exercer de façon plus autonome un contrôle efficace sur leur propre expressivité émotionnelle. Ensuite, le langage verbal fournit aux jeunes enfants le moyen de partager avec leur entourage des informations plus précises et nuancées sur leurs expériences émotionnelles.¹⁶

Les enfants ayant un attachement sécurisant sont plus enclins à avoir des caractéristiques sociales qui font d'eux de meilleurs amis et des partenaires sociaux plus désirables, incluant leur capacité sophistiquée de comprendre et de réguler les émotions.¹⁷

Le concept de soi :

Nous trouvons que ce concept est intéressant à développer car l'enfant de l'EDE/mère va être confronté au fait que sa mère n'est pas uniquement « maman » mais également « éducatrice » dans la structure où elle travaille. Il devra apprendre à la partager avec d'autres enfants.

Qu'est-ce que le concept de soi ? « *C'est l'ensemble riche et complexe des perceptions que la personne a d'elle-même, lequel est influencé à la fois par ses expériences personnelles et par l'image que les autres lui renvoient* ». ¹⁸

En même temps qu'il construit son lien d'attachement avec ses parents, le tout-petit commence à prendre conscience qu'il est un individu à part entière. En fait, à la naissance, le nourrisson entretient des relations confuses entre lui et le monde qui l'entoure. Il n'arrive pas à comprendre que les autres personnes existent indépendamment de lui, qu'elles ont leur propre vie et réalisent leurs propres actions. La tâche du tout-petit est donc de créer un premier modèle interne de son concept de soi qui se développera progressivement durant toute son enfance et son adolescence.¹⁹

¹⁵BEE, Helen, BOYD, Denise, Les âges de la vie, p. 103

¹⁶LEMELIN, Jean-Pascal [et al.], Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent, Tome 1, p. 141

¹⁷Ibid, p. 262

¹⁸BEE, Helen, BOYD, Denise, Les âges de la vie, p. 112

¹⁹BOUCHARD, Caroline, Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs, p. 119-120

Les recherches sur les concepts de soi implicites et explicites démontrent que les enfants ayant un attachement sécurisant se perçoivent généralement de manière plus positive que les enfants ayant un attachement insécurisant. Au fil de leur développement, les enfants sécurisés auront davantage tendance à se percevoir positivement, tout en reconnaissant leurs imperfections et en parvenant à maintenir un concept de soi plus constant à travers le temps.²⁰

Durant ses premiers mois, l'enfant n'a pas conscience d'être une personne à part entière. Selon Freud, il doit tout d'abord se sevrer de sa mère pour former son moi.

Selon Piaget, l'enfant doit acquérir le concept de la permanence de l'objet. Piaget parle de quatre sortes de moi.

Le moi subjectif : L'enfant doit comprendre qu'il est une personne à part entière qui persiste dans le temps et l'espace et qui a un impact sur son environnement.

Le moi objectif : L'enfant est conscient qu'il est pourvu d'un sexe, de qualités et de défauts, et d'un corps qui lui est propre.

Le moi émotionnel : A six mois, l'enfant atteint le stade émotionnel. Petit à petit, ses réactions deviennent émotives grâce aux différents facteurs neurobiologiques de maturation, ainsi que des facteurs relationnels et sociaux.

Le moi sexué : Les garçons développent plus rapidement que les filles leur sentiment d'appartenance à leur genre. Les filles acquièrent ce sentiment d'appartenance au genre féminin via le modèle culturel où elles grandissent.²¹

Toute EDE se doit de connaître les étapes du développement de l'enfant afin d'assurer un accueil optimal et de qualité. Les enjeux d'accueillir son propre enfant et la relation de l'EDE/mère avec celui-ci peuvent être différents selon l'âge de l'enfant.

1.3.2. La séparation

« Elles [Dorothy Burlingham et Anna Freud] soulignent tout particulièrement l'impossibilité qu'il y a dans le cadre d'une institution, à procurer à l'enfant un substitut maternel dont les soins puissent être à la hauteur de ceux de la mère véritable.²²

Tout au long de notre vie, nous vivons des séparations. Nous avons le sentiment de ne pouvoir vivre sans les personnes aimées, que ce soit d'ordre amoureux, familial ou professionnel. Inversement à la rupture, qui sépare des corps sur la distance et sur la durée, la séparation est un sentiment qui nous appartient, qui est attribué à cause de l'absence de l'être aimé. Chaque enfant est prédestiné à se séparer de ses parents.²³

L'accouchement est la première séparation entre la mère et son enfant. Selon Louise Kaplan : « La naissance est la rupture de l'état de symbiose biologique de la mère et du fœtus ».²⁴

Le nourrisson de quatre mois n'est pas encore capable de s'imaginer sa mère lorsque cette dernière est absente. Il n'arrive pas encore à se la représenter mentalement, il l'imagine comme une continuité de sa propre personne.

L'enfant de douze mois, malgré qu'il soit pressé de conquérir le monde, est encore incapable d'identifier sa mère comme étant une personne à part entière. Sa joie et sa détermination à conquérir le monde sont en partie dues au fait qu'il s'imagine que le monde, c'est elle.²⁵

²⁰ LEMELIN, Jean-Pascal [et al.], Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent, Tome 1, p. 261

²¹ Ibid, p. 113-115

²² BOWLBY, John, Attachement et perte, volume 2, p. 19

²³ GIAMPINO, Sylviane, Les mères qui travaillent sont-elles coupables ?, p. 143

²⁴ KAPLAN, Louise, Symbiose et séparation, p. 62

A partir d'une année et demie l'enfant se rend compte que maman est une « autre » personne, qui n'est pas la continuité de son corps à lui. Durant cette période, l'enfant se retrouve déstabilisé et va connaître des émotions désagréables, telles que la colère et la tristesse. Il aimerait retrouver la symbiose parfaite qu'il vivait avec sa mère durant ses 18 premiers mois.²⁶ Petit à petit, et ce jusque vers la fin de la deuxième année, l'enfant comprend que malgré la séparation physique d'avec sa maman, celle-ci l'aime toujours aussi fort, de même que son papa, et qu'il peut également aimer fort ses parents, même s'ils ne sont pas présents physiquement.²⁷

Il devient alors curieux de découvrir le monde. A cette période, lorsque il scrute le visage de sa mère, ce n'est pas le visage de symbiose qu'il regarde, ce n'est pas le prolongement de sa propre personne, mais une mère qu'il redécouvre, une mère qui ne vit pas dans son propre corps. Cette mère qu'il apprend à connaître est la mère de « séparation ». Cependant, malgré que l'enfant ait pris conscience que les personnes et les objets qui l'entourent font partie du monde environnant, sa maman, de par la fusion et l'attachement qui l'unit à son enfant, crée la passerelle entre la relation symbiotique du passé, où tout ne forme qu'un, et le nouveau monde que l'enfant est pressé de découvrir.²⁸

Les effets sur l'enfant de la séparation varient selon divers facteurs. Entre huit mois et deux ans, elle peut avoir un impact critique sur l'enfant. La durée de la séparation joue également un grand rôle ainsi que le vécu de l'enfant, la relation avec ses parents, son degré de maturité et de développement. Un autre facteur aussi très important est la qualité des soins substitutifs que l'enfant reçoit.²⁹

L'enfant de l'EDE/mère n'est pas forcément accueilli dans le groupe dont sa mère a la charge. C'est pour cette raison qu'eux deux peuvent être amenés à se séparer régulièrement. L'enfant peut également être accueilli dans le même groupe que sa mère, cependant, cette dernière ayant sa « casquette » de professionnelle dans la structure, devra également s'occuper des autres enfants dont elle a la charge, et ce, plusieurs fois dans la journée. Ceci équivaut donc à plusieurs petites séparations d'avec son enfant.

1.3.3. Les rôles et fonctions d'une EDE

L'EDE encadre des enfants de moins de douze ans, bien portants ou avec des besoins spéciaux. Dans un lieu d'accueil extrafamilial, elle crée un milieu de vie favorisant le développement physique, affectif, cognitif, social et culturel de l'enfant. L'EDE assure les services éducatifs quotidiens (repas, sommeil, santé, etc.) et guide l'enfant dans la découverte de lui-même, de son environnement et de la vie en groupe.³⁰

Selon le PEC (Plan d'Etude Cadre) de l'Ecole Supérieure, Domaine Social Valais, les rôles d'une EDE et les compétences que doit avoir acquis cette dernière sont :

- Accueillir l'enfant dans une structure collective extra-familiale
- Soutenir le développement de l'enfant dans sa globalité
- Observer et documenter l'évolution et les apprentissages de l'enfant
- Elaborer et mettre en pratique le projet pédagogique
- Développer une action réflexive sur sa fonction, ses tâches et son rôle
- Gérer le travail en équipe

²⁵Ibid. p.29

²⁶KAPLAN, Louise, Symbiose et separation, p. 29

²⁷Ibid. p.29

²⁸Ibid. p.129

²⁹BOWLBY, John, Attachement et perte, volume 2, p. 35

³⁰<http://www.orientation.ch/dyn/1109.aspx?data=description&id=628>

- Collaborer avec les familles et accompagner la parentalité
- Collaborer et coopérer avec les réseaux externes
- Garantir une action professionnelle conforme au cadre légal
- Assurer le travail administratif et organisationnel du groupe éducatif³¹

Toute EDE se doit de connaître parfaitement ses rôles et fonctions afin de rester professionnelle aussi bien dans le cas où elle accueille son propre enfant que celui où elle accueille l'enfant d'une collègue. Il est nécessaire que la situation soit claire au sein de l'équipe, afin que la collaboration se passe au mieux. Pour L'EDE/mère, il lui faut également, en plus de connaître ses rôles et fonctions, arriver à concilier ses différents profils. Nous reviendrons sur cet aspect lorsque nous parlerons du professionnalisme.

1.3.4. Le professionnalisme

Selon Isabelle Lelouvier Hamelin, rester professionnelle et devenir accueillante de son propre enfant n'est pas une mince affaire. Cela demande d'effectuer un travail sur soi de réflexivité pour apprendre à reconnaître ses comportements, prendre du recul, se remettre en question et gérer ses émotions. Est-ce que l'EDE/mère ne doit pas inhiber certaines attitudes affectueuses puisque la posture professionnelle exige qu'elle maintienne une certaine distance entre elle et les enfants?³²

Le professionnalisme est une énergie individuelle. Il s'exprime par : de la rigueur, un très fort respect de son environnement, une solide capacité à se donner les moyens de parvenir à des objectifs et une passion pour les progrès et le perfectionnement.³³

Etre professionnelle dans notre travail signifie se construire à partir de la pratique de chacune et de chacun. Cette manière de faire permet d'acquérir et/ou de renforcer un point de vue et un mode de relation professionnel avec les enfants, les parents et les différents partenaires. Cette formation doit nous permettre de passer d'une pratique spontanée, intuitive, à une pratique consciente, élaborée, pour répondre de façon adaptée aux besoins des enfants dans la situation d'accueil.³⁴

La professionnelle doit avoir la capacité d'identifier et de différencier les places, les rôles et, par là même, les modes de relation des partenaires en jeu dans l'accueil éducatif de l'enfant. La relation professionnelle-enfant, face à la relation parent-enfant est différente car l'éducatrice n'a pas les mêmes responsabilités et les mêmes liens que lors d'une relation parentale. La responsabilité des parents est essentiellement de nature privée et porte globalement sur l'ensemble de la vie de l'enfant. Celle de la professionnelle s'exerce vis-à-vis de tiers (parent-société) et n'engage que ce qui est du ressort de ses pratiques d'accueil éducatif.³⁵

La relation avec les autres professionnelles de l'institution tient à ce que chacune repère sa place, son rôle, les attentes qu'on peut avoir vis-à-vis d'elle, savoir échanger à propos du projet d'accueil pour l'enfant, reconnaître ses limites et savoir demander de l'aide.³⁶

Une des compétences à acquérir pour une EDE est de s'investir de façon suffisamment adaptée et sans trop de craintes dans ses relations professionnelles avec chaque enfant qui

³¹ ORTRAS, SPAS, Plan d'Etude Cadre, p.12-13

³² LELOUVIER HAMELIN, Isabelle, Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p. 23

³³ http://librairie.immateriel.fr/fr/read_book/9782847691184/e9782847691184_c11

³⁴ BOSSE-PLATIERE, Suzon [et al.], Accueillir le jeune enfant : Quelle professionnalisation ?, p. 139

³⁵ Ibid, p. 139-140

³⁶ Ibid, p. 143

lui est confié. Observer, analyser, élaborer et prendre du recul sont des capacités importantes à acquérir dans cette profession.³⁷

Rester professionnelle est primordial afin d'entretenir de bonnes relations avec ses collègues mais également avec les parents et les autres enfants du groupe.

1.3.5. Le travail d'équipe

« *Quand l'oeuvre des meilleurs chefs est achevée, le peuple dit : c'est nous qui avons fait ça.* » Lao Tseu³⁸

Le travail d'équipe est un moyen efficace pour faciliter l'épanouissement personnel de l'individu et pour développer des habiletés et des attitudes favorisant l'affirmation de soi ainsi que les relations saines avec les autres. En ce sens, le travail d'équipe est un outil de formation personnelle et sociale lorsqu'il fournit à l'individu des occasions d'apprendre à se connaître, à reconnaître ses limites, à utiliser son leadership, à se responsabiliser face à d'autres personnes, à faire valoir ses points de vue, à s'ouvrir aux autres en écoutant et questionnant leurs idées.

Voici la définition du travail d'équipe proposée par Marie-Josée Couchaere : « *Le travail en équipe [...] regroupe des professionnels ayant un objectif de travail à atteindre. Pour réaliser cet objectif, ils sont obligés de se compléter, de s'articuler, de dépendre les uns des autres.* »³⁹

Le renouvellement du travail d'équipe a vu le jour il y a une vingtaine d'années, en cause, la division excessive du travail qui générerait sans cesse des interruptions d'opérations, et qui empêchaient les ouvriers de terminer leur tâche.⁴⁰

Une équipe peut être définie comme étant un groupe de personnes interagissant afin de se donner ou d'accomplir une cible commune, laquelle implique une répartition de tâches et la convergence des efforts des membres de l'équipe. Cette définition fait ressortir trois caractéristiques essentielles que présente une équipe de travail :

- 1) Une cible commune : un but ultime à atteindre, un produit final à réaliser,
- 2) Une tâche à opérationnaliser : une opération qui s'appuie sur les moyens, ressources et outils de chacun-e ainsi que sur une procédure spécifique à suivre;
- 3) La convergence des efforts de chacun des membres: une collaboration, lors de la réalisation des tâches, qui s'exerce dans un climat de travail sain et de solidarité.

Communiquer est essentiel afin que l'entreprise fonctionne au mieux. Coopérer n'est pas une pratique innée. Un apprentissage dans le domaine des habiletés sociales est donc nécessaire. Si les comportements dans une équipe sont inadéquats, ils peuvent créer de sérieux problèmes dans l'entreprise, à savoir ; hypocrisie, malentendus, craintes, mauvaise volonté. Pour que l'équipe fonctionne au mieux, il est donc primordial de favoriser la confiance mutuelle, le désir de coopération et de ne pas laisser les individus se replier sur eux-mêmes.⁴¹

³⁷ BOSSE-PLATIERE, Suzon [et al.], Accueillir le jeune enfant : Quelle professionnalisation ? p. 145-148

³⁸ COUCHAERE, Marie-Josée, Travailler en équipe, p.5

³⁹ Ibid, p.34

⁴⁰ Ibid, p.33

⁴¹ Ibid, p.34

Chaque membre d'une équipe doit être conscient des motivations de ses collègues pour ainsi se donner ensemble les moyens d'arriver à un but commun. Un groupe sain trouvera des solutions ensemble et non des solutions prédéterminées.

Travailler en équipe peut s'avérer être une aide pour autant que la relation entre l'EDE/mère et ses collègues soit bonne et épanouissante. Dans le cas contraire, des retombées négatives peuvent surgir.

1.3.6. La parentalité

Les professionnelles sont souvent les premières interlocutrices pour parler de ce que vivent les parents avec leur enfant. Elles les accompagnent dans leurs relations avec lui, à l'époque où s'élaborent les liens particuliers et uniques entre parents et enfants, et où se construit la personnalité de l'enfant. Elles assument ainsi un rôle de coéducation des enfants avec les parents.⁴²

Il semble que nous ne nous interrogeons pas suffisamment sur les conditions permettant les échanges avec les parents soit : le temps nécessaire pour échanger, l'adaptation des lieux à des temps de rencontre sereins et le choix des personnes les plus habilitées pour parler avec chaque parent. Nous ne nous attardons pas assez, non plus, sur le contenu de ces échanges et de leurs objectifs.⁴³

L'EDE agit dans un contexte qui évolue constamment. La réflexion professionnelle est primordiale afin de permettre une adaptation optimale quant à la prise en charge de l'enfant et au partenariat avec les parents de ce dernier.⁴⁴ Lorsque les relations établies avec les parents se révèlent satisfaisantes, l'EDE peut se sentir reconnue dans son rôle, dans ses compétences et dans la qualité de son travail.⁴⁵

Les parents sont en train de se construire progressivement, de créer des liens avec leur enfant et ils doivent déjà s'en séparer et nous le confier. C'est pour cela que l'EDE doit être une interlocutrice privilégiée de ceux-ci. Une relation de confiance est donc primordiale. L'EDE doit être à l'écoute des parents, entendre leurs besoins, leurs doutes, leurs demandes et, de ce fait, doit être en mesure de leur suggérer des pistes d'action.⁴⁶

Quand l'EDE s'occupe de son enfant au sein de son travail, la relation vécue avec les parents des autres enfants du groupe est différente d'avec une autre collègue. L'EDE/mère a deux rôles bien distincts envers la structure : celui d'EDE, mais également celui de mère. Elle est donc, vis-à-vis de ses collègues, également la mère d'un enfant qu'elles accueillent et pour les autres enfants, la mère d'un enfant qui les côtoient. Auprès des autres parents, elle est à la fois l'EDE qui accueille leur enfant et la mère d'un camarade. Ceci peut donc avoir un impact sur la relation que l'EDE/mère entretient avec les parents des enfants dont elle a la charge.

1.4. Cadre d'analyse

1.4.1. Terrain de recherche et échantillon retenu

Pour ce travail de mémoire nous avons ciblé notre recherche sur la tranche d'âge allant de zéro à quatre ans. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de littérature en lien direct

⁴² COUCHAERE, Marie-Josée, Travailler en équipe, p. 8

⁴³ BOSSE-PLATIERE, Suzon, Accueillir les parents des jeunes enfants, p. 193

⁴⁴ Ibid, p. 8 et 11

⁴⁵ Ibid, p. 11

⁴⁶ ORTRAS, SPAS, Plan d'Etude Cadre, p. 12-13

avec la thématique, à l'exception d'un article d'une psychologue française (cf. annexe A). Nous avons contacté l'auteure de l'article dans le but de trouver d'autres ouvrages traitant de notre thématique. Elle nous a répondu que malheureusement elle ne connaissait pas de littérature sur le sujet et qu'elle avait basé son article sur ses observations en tant que psychologue en crèche.

Ainsi, notre premier terrain de recherche a été la bibliothèque et internet.

Concernant l'aspect pratique de notre recherche, nous avons sélectionné 23 structures (17 valaisannes et six vaudoises), qui accueillaient les enfants entre zéro et quatre ans. Nos appels sont restés vains concernant huit structures. Nous faisons l'hypothèse qu'elles étaient fermées en raison de la période estivale. Sur les 15 responsables que nous avons pu joindre, neuf d'entre elles nous ont expliqués qu'elles étaient favorables à l'accueil de l'enfant d'une EDE dans la structure et six d'entre elles étaient défavorables à cette possibilité. En tenant compte des vacances, des indisponibilités, nous avons finalement pu retenir cinq structures dont trois favorables à l'accueil de l'enfant de l'EDE/mère dans la structure et deux défavorables à cet accueil. Une seule de ces structures présentait un accueil de type vertical et les quatre autres proposaient quant à elles un accueil de type horizontal. Ainsi, cinq responsables au total ont pu être interrogées. Concernant les EDE/mères, nous avons eu la chance d'en interroger deux. Concernant les collègues, nous avons pu interroger une collègue de chacune de ces EDE/mères.

1.4.2. Méthodes de recherche

Nos recherches à la bibliothèque et sur internet nous ont permises de découvrir un certain nombre d'ouvrages en lien avec notre thématique et les concepts définis. Un seul article traitant directement de notre question de départ a pu être trouvé.

Pour commencer, nous avons élaboré trois canevas d'entretien distincts, destinés aux responsables, aux EDE/mères et aux collègues. Les canevas étaient ainsi différents selon les personnes interrogées mais comportaient tous des questions en lien avec les deux parties traitées, à savoir la prise en compte du groupe d'enfants et des collègues de l'EDE/mère. Chaque canevas contenait entre dix et quinze questions. Des questions ciblées sur la thématique pour débiter l'entretien et des questions d'approfondissement, au cas où certains éléments n'auraient pas été abordés au début de celui-ci.

1.4.3 Méthodes de recueil des données et résultats de l'enquête effectuée

Le canevas a d'abord été testé auprès d'une EDE. Ceci nous a permis de nous rendre compte si celui-ci était compréhensible, complet et s'il était en adéquation avec la question de départ. Ce test nous a confirmé dans notre démarche et nous avons ainsi pu valider notre canevas et en créer trois en tenant compte des personnes interrogées.

Les questions que nous avons posées étaient en lien avec notre question de départ et englobaient les différents points de notre problématique, à savoir :

- La séparation/l'attachement.
- Les enjeux (positifs/négatifs) d'une relation entre une EDE/mère et son enfant en prenant en considération le groupe d'enfants.
- Les enjeux (positifs/négatifs) d'une relation entre l'EDE/mère et son enfant, en prenant en considération l'institution.

Nous nous sommes rendues ensemble aux entretiens et avons interrogés les personnes chacune à notre tour pour nos différentes parties. Nous relevons que les entretiens destinés

aux collègues n'ont servi qu'à l'analyse concernant le développement axé sur les enjeux institutionnels. Avec leur accord, nous avons enregistré les entretiens à l'aide d'un dictaphone puis retranscrits chacun d'entre eux.

Les réponses à nos questions ont été très complètes et variées. Etant donné la variété de notre échantillon, les résultats obtenus ont été riches et très intéressants. Ceci nous a permis d'avoir un regard différent sur la question. Toutes les réponses obtenues nous ont d'ailleurs servi pour la présentation des données et l'analyse finale.

Afin de pouvoir analyser toutes les réponses obtenues, nous avons élaboré des grilles de dépouillement que nous avons également mises en annexe (cf. annexe B). Ces grilles étaient différentes selon nos deux parties et selon les personnes interrogées. Nous avons également élaboré deux grilles qui ont servi à l'élaboration de la partie commune.

2. Le développement

2.1. Introduction et annonce des grandes parties du développement

Pour rappel, notre question de départ est traitée sous deux angles : les enjeux d'accueillir son enfant en tant qu'EDE/mère en tenant compte du groupe d'enfants et les enjeux de l'accueil de son enfant en prenant en considération les collègues de l'EDE/mère.

Ainsi la première partie présentée par Malorie tient compte du groupe d'enfants et la deuxième partie proposée par Amélie des collègues de l'EDE/mère. Une troisième partie commune nous permettra d'établir des liens entre les deux premières.

2.2. Présentation des données

2.2.1. Présentation détaillée des données recueillies sur le terrain

A) Première partie présentée par Chuard Malorie

Pour faciliter la lecture de ce qui va suivre, je commencerai par nommer la question, en émettant une distinction selon à qui cette dernière est adressée, ensuite je présenterai les réponses que j'ai obtenues.

Questions posées aux cinq responsables de structures (dont trois favorables et deux défavorables à l'accueil de l'enfant de l'EDE/mère)

Question 1 : Selon vous, quels sont les enjeux pour l'EDE/mère d'accueillir son enfant en structure, en prenant en considération son enfant et le groupe d'enfants ?

Quatre responsables affirment qu'il est difficile pour les EDE/mères de faire la part des choses entre les différents rôles qu'elles doivent jouer. L'une d'elle répond qu'il n'est pas compatible d'être mère et EDE en même temps.

Une autre explique que le lien affectif est fort, ce qui implique que l'EDE/mère n'agit pas de la même manière avec son enfant qu'avec un autre.

Le dernier témoignage recueilli nous informe que l'EDE/mère peut devenir irritable si son enfant la sollicite beaucoup lorsqu'elle s'occupe du groupe.

Question 2 : Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'enfant de l'EDE/mère, en prenant en considération l'EDE/mère, son enfant et le groupe d'enfants ?

Sur l'ensemble des cinq interviews, deux responsables ont des avis similaires. Elles pensent qu'il est difficile pour l'enfant de comprendre que sa mère, à la crèche, est EDE. Au début de

son intégration, l'enfant ressentira que c'est sa mère et il n'arrivera pas à faire la part des choses entre son rôle de « maman à la maison » et son rôle d' « éducatrice à la crèche ».

L'une d'elles indique que l'enfant de l'EDE/mère a une place spéciale par rapport aux autres enfants du groupe car sa mère est présente.

Le ressenti d'une responsable est que ce n'est pas le groupe d'enfants qui fait la différence entre l'EDE/mère et les autres EDE, mais plutôt l'enfant de l'EDE/mère qui leur rappelle que c'est sa mère et non celle des autres enfants.

Pour terminer, une responsable pense que la situation a un impact positif sur l'enfant pour autant que l'EDE/mère soit au clair et positionnée, avec elle-même et avec l'équipe.

Question 3 : Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur le groupe d'enfants, en prenant en considération l'EDE/mère et son enfant ?

Une responsable trouve que la situation est plus facile à vivre pour le groupe d'enfants que pour l'enfant de l'EDE/mère ou pour celle-ci.

Trois responsables sont du même avis et expliquent que cela dépend du professionnalisme de l'EDE/mère. Elles sont également d'avis que l'EDE/mère ne gère pas le groupe de la même manière quand son enfant est présent et que cela a un impact sur le groupe et les collègues.

Une autre responsable souligne que les impacts dépendent de la façon dont le personnel éducatif ose intervenir auprès de l'enfant de l'EDE/mère. Si les collègues n'interviennent pas auprès de l'enfant, cela peut amener à des situations délicates pour le reste du groupe.

Questions d'approfondissement

Question 4 : Est-ce que l'EDE/mère se comporte/se comporterait de la même façon avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants ?

Les cinq responsables sont du même avis : ce serait nier l'évidence de dire que l'EDE/mère se comporte de la même façon avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants. Il y a tout le côté affectif qui ressort et qui tient une place importante.

Deux responsables ajoutent que l'EDE/mère est en général plus sévère avec son enfant qu'avec les autres.

Question 5 : Est-ce que l'âge de l'enfant de l'EDE/mère peut-il/pourrait-il avoir un impact sur la situation ?

La totalité des personnes interrogées pensent que l'âge de l'enfant a un impact considérable sur la situation. Elles émettent des avis différents quant à la période la plus difficile pour l'enfant.

Trois responsables disent que plus l'enfant est petit, plus il est pénible et compliqué pour lui de comprendre la situation. Parmi ces trois responsables, l'une d'entre elles indique que si en nurserie une EDE/mère voit son enfant pleurer, elle ne doit pas l'ignorer, elle est invitée et encouragée par la direction à aller le consoler.

Deux autres responsables pensent que c'est davantage difficile d'accepter la situation pour un enfant plus grand, et l'une rajoute qu'un enfant plus grand peut montrer une insécurité mais que c'est plus facile de lui expliquer la situation.

Une de ces deux responsables trouve qu'entre deux ans et demi et quatre ans c'est une période difficile.

Question 6 : L'enfant de l'EDE/mère peut-il/pourrait-il être perturbé de voir sa maman s'occuper des autres enfants ?

Deux responsables pensent qu'un enfant jaloux peut être perturbé de voir sa mère s'occuper des autres enfants. Une des deux responsables rajoute que l'enfant va peut-être vouloir accaparer sa mère et ne plus la lâcher.

Une autre personne interrogée pense que l'EDE/mère doit être attentive à son enfant, et si elle le voit pleurer, c'est elle qui devrait intervenir pour le consoler.

Deux responsables rejoignent leurs réponses en disant qu'il est possible que l'enfant puisse être perturbé si la situation ne lui a pas été expliquée clairement auparavant. L'une des deux rajoute que lorsque l'enfant se trouve en phase d'égoïsme et d'opposition, il peut être troublé de voir sa mère s'occuper des autres enfants.

La dernière personne interrogée pense que c'est davantage une richesse pour l'enfant de voir sa mère s'occuper d'autres enfants, de cette manière il va apprendre à la partager.

Question 7 : L'enfant se comporte-il/se comporterait-il de la même façon avec l'EDE/mère qu'avec les autres EDE ?

Toutes les personnes interrogées pensent que l'enfant de l'EDE/mère se comporte de façon différente avec elle qu'avec ses collègues mais deux responsables détaillent davantage leurs réponses. L'une mentionne que lorsque l'enfant a un chagrin, il va forcément rechercher en premier la présence de sa mère. Et l'autre responsable explique que c'est à ce moment-là, lorsque l'enfant se comporte d'une façon différente, qu'il faut le cadrer. Elle rajoute qu'une cohésion de groupe est primordiale et que toute l'équipe éducative doit agir de la même manière.

Question 8 : A votre sens, quel impact cette situation peut-elle/pourrait-elle avoir sur le groupe d'enfants ? (le fait que la mère de l'un de leur camarade est présente et la leur absente)

Pour deux personnes, il n'y a aucun impact sur le groupe d'enfants. Les enfants vivent la situation sans trop se poser de questions. Elles n'ont jamais eu de retour négatif de qui que ce soit.

Une responsable pense que l'enfant de l'EDE/mère a une place « spéciale » par rapport à ses pairs étant donné que sa mère est présente. Elle rajoute que l'enfant peut davantage solliciter celle-ci lors de problèmes.

Une autre responsable a déjà entendu dire chez les préscolaires,⁴⁷ que l'enfant de l'EDE/mère avait de la chance d'avoir sa mère sur le groupe.

Une personne interrogée explique que l'EDE/mère gère le groupe d'une façon différente quand son enfant est présent sans pour autant pouvoir expliciter de quelle manière.

Question 9 : Comment, à votre avis, se passe/se passerait leur séparation (si l'EDE/mère n'accueille/n'accueillait pas son enfant dans son groupe, ou dans les moments de transition, etc.)

Une responsable pense que c'est différent lorsque la crèche travaille de manière verticale ou horizontale. Elle rajoute que c'est plus facile pour l'enfant de vivre une grande séparation que plusieurs petites séparations durant la journée.

Deux responsables ont des avis semblables entre-elles, elles indiquent que les séparations se passent bien et qu'elles peuvent être positives pour l'enfant.

Deux autres personnes interrogées disent que cela dépend de la capacité de la mère à se détacher de son enfant et de la capacité de l'enfant à se séparer de sa mère.

⁴⁷ Le terme préscolaire signifie selon le Dictionnaire Larousse en ligne : qui précède la scolarité

Questions posées aux deux EDE/mères

Question 1 : Selon vous, quels sont les enjeux que vous rencontrez d'accueillir votre enfant en structure, en prenant en considération votre enfant et le groupe d'enfants ?

La première EDE/mère interrogée indique qu'elle a eu beaucoup d'appréhensions au départ. En effet, c'est son dernier (troisième) qui venait dans son groupe contrairement à ses deux autres enfants qui ont été, dès le départ, placés dans un autre groupe. Elle conclut en disant qu'étant donné que l'enfant qu'elle accueille est le troisième de la famille, il a l'habitude de la partager.

Pour la deuxième EDE/mère, elle avait peur de ne pas arriver à faire la distinction entre son rôle d'EDE et son rôle de mère. Selon elle, il y a tout le lien psychoaffectif qui est en jeu. Elle rajoute que la mère à la maison n'est pas la même que celle à la crèche. Elle a expliqué à sa fille pourquoi elle devait consoler et prendre dans ses bras d'autres enfants. Elle lui faisait comprendre qu'à la crèche elle n'était pas que «maman» mais qu'elle était aussi présente pour s'occuper de tous les enfants et qu'à la maison, elle était là uniquement pour elle. A la crèche, lorsque sa fille n'était pas bien et qu'elle la sollicitait, l'EDE/mère se demandait si elle était sollicitée en tant qu'EDE ou en tant que mère. De plus, elle a trouvé plus difficile d'apporter un cadre à sa fille qu'aux autres enfants.

Question 2 : Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur votre enfant, en prenant en considération le groupe d'enfants et vous-même ?

L'enfant de la première EDE/mère a intégré son groupe à quatre mois, il en a maintenant neuf.

Elle explique que dès les débuts en crèche, son enfant ressentait si sa mère était présente ou non. Lorsqu'elle s'absentait, il pleurait beaucoup et la cherchait. Tant qu'il la voyait, il était rassuré.

Elle pense que la situation risque de se détériorer au fur et à mesure que son enfant grandira, surtout lorsque il devra changer de groupe. Il faudra à ce moment-là, lui expliquer la situation.

L'enfant de la deuxième EDE/mère a intégré son groupe de deux ans à deux ans et demi, donc sur une durée de six mois.

Celle-ci a trouvé que le passage à un autre groupe a été difficile pour sa fille qui ne comprenait pas pourquoi sa mère ne changeait pas de groupe avec elle.

A ses débuts en crèche, sa fille était étonnée lorsque celle-ci portait un autre enfant dans ses bras.

L'EDE/mère indique que sa fille a assez vite compris et réussi à faire la différence entre la mère à la maison et celle à la crèche. Lorsque sa fille se blessait, elle allait directement vers «maman» mais si cette dernière n'était pas présente physiquement elle ne la réclamait pas forcément.

Question 3 : Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur le groupe d'enfants que vous accueillez également, en prenant en considération votre enfant et vous-même ?

Avant d'intégrer son enfant en structure, la première EDE/mère a dit s'être posé beaucoup de questions. Par exemple, elle se demandait si elle allait davantage s'occuper de son enfant que du groupe d'enfants et si ces derniers allaient s'apercevoir qu'elle était EDE et mère.

Les deux EDE/mères pensent qu'en nurserie ou chez les dix-huit mois-trois ans, les enfants sont trop petits pour ressentir et comprendre la situation et donc il n'y a pas de gros impacts sur le groupe d'enfants.

Questions d'approfondissement

Question 4 : Quel est l'âge de votre enfant ? Est-ce que vous pensez que cela peut avoir un impact sur la situation ?

La première EDE/mère a accueilli son enfant à l'âge de quatre mois et maintenant il en a neuf. Elle a vu une grande différence entre le début et à présent. Dorénavant, son enfant comprend mieux la situation.

La deuxième EDE/mère a accueilli sa fille à deux ans. Elle a dû beaucoup verbaliser et expliquer la situation à son enfant.

Elle pense que cela aurait été plus difficile de l'accueillir dans son groupe si elle avait eu entre trois et quatre ans.

Question 5 : Travaillez-vous/avez-vous travaillé sur le même groupe que celui de votre enfant ?

La première EDE/mère travaille sur le même groupe que son enfant mais elle ne s'en occupe pas directement, puisqu'elle passe le relais à ses collègues.

La deuxième EDE/mère a travaillé sur le même groupe que sa fille pendant six mois lorsqu'elle avait entre deux ans et deux ans et demi.

Si oui : Est-ce que vous vous comportez/comportiez de la même façon avec votre enfant qu'avec le groupe d'enfants ?

La première EDE/mère essaie de se comporter de la même façon, en mettant de côté l'affect. Elle appréhende beaucoup le fait de ne pas arriver à séparer les rôles de mère et de professionnelle, et de ce fait elle y est attentive.

La deuxième EDE/mère a eu du mal à ne pas intervenir lorsque sa fille n'était pas bien.

Question 6 : Votre enfant paraît-il/paraissait-il perturbé de vous voir vous occuper des autres enfants ?

Au début, l'enfant de la première EDE/mère paraissait intrigué par le fait que sa mère s'occupait d'autres enfants en sa présence. Maintenant, son fils la voit régulièrement se consacrer à d'autres enfants et il ne lui en tient plus rigueur. Il a bien compris le rôle qu'exerce sa mère à la crèche.

Pour l'enfant de la deuxième EDE/mère, c'est devenu difficile depuis qu'elle est plus grande et qu'elle a changé de groupe. Elle montre des signes de jalousie lorsque sa mère porte un enfant dans ses bras. L'EDE/mère s'aperçoit que c'était plus facile quand sa fille était plus petite.

Question 7 : Votre enfant se comporte-t-il/se comportait-il de la même façon avec vous qu'avec vos collègues ?

La première EDE/mère mentionne que cela se passe toujours mieux quand son enfant se trouve avec ses collègues. Quand elle est présente, son enfant essaiera de se rapprocher d'elle, comme lorsqu'ils sont à la maison.

L'enfant de la deuxième EDE/mère recherchait davantage les limites avec sa mère qu'avec les autres EDE.

Question 8 : A votre sens, quel impact cette situation peut-elle avoir sur le groupe d'enfants ? (le fait que la mère de l'un de leur camarade est présente et la leur absente)

Les deux EDE/mères pensent qu'il n'y a aucun impact sur le groupe d'enfants. Elles trouvent que dans leur cas, les enfants sont trop petits pour arriver à comprendre la situation.

Question 9 : Comment se passent/se passaient vos séparations ?

Pour la première EDE/mère les séparations se passent relativement bien, cependant il lui arrive qu'elle s'absente un moment et que son enfant recherche sa présence.

La deuxième EDE/mère ressentait les séparations plus difficiles lorsque sa fille voulait rester avec elle et ne pas aller avec ses collègues.

B) Deuxième partie présentée par Chappot Amélie

Je procéderai de la même façon que Malorie, je citerai ainsi les questions et présenterai par la suite les réponses obtenues.

Questions posées aux cinq responsables de structures (dont trois favorables et deux défavorables à l'accueil de l'enfant de l'EDE/mère)

Question 1 : Selon vous, quels sont les enjeux pour l'EDE/mère d'accueillir son enfant en structure, en prenant en considération l'institution et son enfant ? »

A cette question, j'ai pu constater des réponses intéressantes, complémentaires et également quelquefois contradictoires les unes aux autres.

Pour l'une de ces responsables : « *Si l'enfant vit bien la situation, l'EDE/mère ne sera pas perturbée par la situation* ». Une autre d'entre elles pense que la partie affective de l'EDE/mère doit être abordée avec la direction.

Selon une responsable, le fait que l'EDE/mère soit confrontée de manière significative à sa casquette de mère peut l'aider à établir des liens de rapprochement avec les parents des enfants qu'elle accueille.

J'ai également fait le constat que trois responsables sur cinq pensent qu'il doit être difficile de concilier les valeurs institutionnelles et personnelles. L'une d'entre elles a d'ailleurs ajouté que la casquette de mère est toujours présente du fait que son enfant est présent.

Selon une responsable, l'EDE/mère risque de rester avec son regard de maman. Une autre responsable a mentionné que l'EDE/mère a un gros travail émotionnel à effectuer sur elle-même afin de vivre au mieux cette situation. Une responsable qui a parlé des enjeux positifs et négatifs, a parlé de la difficulté pour l'EDE/mère à se positionner en tant que professionnelle et en tant que mère.

Pour conclure, l'une des responsables pense que : « *la situation est tout de même plus simple si ce sont les collègues de l'EDE/mère qui s'occupent de son enfant.* »

Clicours.COM

Question 2 : Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'institution, en prenant en considération l'EDE/mère et son enfant ?

Pour l'une des responsables, si l'enfant de l'EDE/mère est un enfant qui tape, il y a un risque de répercussions négatives sur l'institution. Il a également été mentionné à deux reprises que si l'EDE/mère change l'organisation de la structure pour son enfant, le climat institutionnel risque de se détériorer.

Selon quatre responsables, le fait d'accueillir son enfant dans la structure peut déstabiliser une équipe. Pour l'une de ces responsables, c'est davantage la solidité de l'équipe éducative qui pourra déterminer comment cette situation va être vécue.

Une responsable répond qu'il y a un risque de non-autonomisation de l'EDE de référence de l'enfant.

Selon une seule responsable, si l'enfant de l'EDE/mère souffre de problèmes de santé, les collègues de celle-ci devront beaucoup la solliciter.

Pour clore, l'une des responsables pense que les collègues de l'EDE/mère doivent ressentir de la difficulté à intervenir auprès de son enfant.

Question 3 : Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'enfant, en prenant en considération l'EDE/mère et l'institution ?

A travers cette question, j'ai pu récolter davantage d'éléments positifs que pour la précédente question. Ainsi, une responsable a répondu que cela pouvait être une richesse pour l'enfant de se retrouver en structure d'accueil avec sa mère. Il a également été rajouté une fois que l'enfant de l'EDE/mère est gagnant de voir sa mère au travail et qu'il y a des bénéfices pour lui à ce qu'il soit avec elle.

L'une des responsables pense au contraire que pour l'enfant, il n'y a pas les mêmes règles à la crèche qu'à la maison et qu'il peut s'en trouver désorienté. L'enfant de l'EDE/mère, selon une autre responsable, peut ressentir de la confusion entre les différents rôles de sa mère.

L'âge de l'enfant peut également avoir un impact sur la situation pense l'une des responsables. Notamment la difficulté pour un enfant qui a entre 18 mois et quatre ans et demi de comprendre la situation.

Une responsable ayant vécu cette situation a rajouté que pour l'enfant de l'EDE/mère, il est trop difficile d'entendre la voix de sa maman mais de ne pouvoir la voir.

Pour terminer, une responsable pense que l'enfant de l'EDE/mère risque de se permettre davantage de choses que le reste du groupe d'enfants présent, du fait que sa mère soit là, et l'une rajoute que l'enfant de l'EDE/mère risque d'avoir certaines réactions que les autres enfants du groupe n'auraient pas.

Questions d'approfondissement

Question 4 : Est-ce que selon vous, l'EDE/mère arrive/arriverait à rester professionnelle, à bien faire la distinction entre son rôle de collègue et son rôle de mère ?

A cette question également, les réponses récoltées furent variées et intéressantes.

Selon une responsable, l'EDE/mère peut rester professionnelle, pour autant qu'elle ait confiance en ses collègues et que ces dernières ne changent pas leur comportement. Il a également été mentionné à deux reprises que cette situation est possible, pour autant qu'il y ait un temps d'adaptation qui est primordial pour elle et son enfant.

Quatre responsables pensent toutefois que l'EDE/mère doit ressentir de la difficulté à trouver le juste milieu avec son enfant. Dans ce même point de vue, deux responsables pensent que le côté émotionnel ressort forcément et qu'il doit être difficile pour l'EDE/mère de gérer ses émotions. Deux autres avis viennent compléter cela en ajoutant que l'EDE/mère est soit plus laxiste, soit plus sévère avec son enfant. Et, selon deux responsables, l'EDE/mère est

maman avant tout. Par contre, il n'a été mentionné qu'une seule fois que pour l'EDE/mère, une émotion d'énerverment est plus difficile à gérer si elle est générée par son propre enfant qu'un autre enfant du groupe.

Question 5 : A votre avis, comment les collègues de cette dernière vivent/vivraient-elles cette situation ?

La majorité des responsables pense que pour les collègues de l'EDE/mère, le fait d'avoir l'enfant de leur collègue dans leur groupe peut générer des ressentis négatifs. Cependant, pour une responsable les collègues peuvent tout à fait être à l'aise avec cette situation. Deux responsables pensent également que les collègues peuvent se sentir à l'aise avec leur action éducative, et que si tel est le cas, il n'y aura pas de problème.

Il a néanmoins été soulevé quatre fois que cette situation peut être difficile à vivre pour les collègues. L'une d'entre elles trouve que la situation peut être davantage difficile à vivre pour les collègues que pour l'EDE/mère. La difficulté pour les collègues de devoir assumer leur fonctionnement jusqu'au bout et concilier leurs valeurs professionnelles et personnelles est un élément qui a été mentionné à deux reprises. Les collègues de l'EDE/mère peuvent également ressentir une certaine pression vis-à-vis de l'EDE/mère car cette dernière peut avoir des demandes particulières et être davantage pointilleuse. Cet élément n'est ressorti qu'une seule fois

Une responsable pense que ça doit être difficile pour les collègues de dire certaines choses à l'EDE/mère.

La casquette de « maman » de l'EDE/mère ressort davantage que la casquette de professionnelle pense l'une des responsables. Il a également été mentionné une fois que l'enfant de l'EDE/mère risque de trouver la faille s'il voit les collègues de sa mère mal à l'aise avec cette situation.

Pour terminer, une responsable pense que pour les collègues le côté pratique est davantage mis en avant. Dans certaines situations, il est ainsi plus aisé d'avoir la mère d'un enfant « sous la main ».

Question 6 : A votre avis, est-ce que la collaboration entre l'EDE/mère et ses collègues s'en trouve/trouverait perturbée ?

A cette question, deux responsables ont répondu que selon elles si l'entente et la confiance sont bonnes, la collaboration n'en sera pas perturbée.

Cependant, trois d'entre elles soulignent que la collaboration entre l'EDE/mère et ses collègues peut toutefois s'en trouver perturbée. L'une rajoute à cela qu'il y a plus de chances que la collaboration se passe au mieux si la structure est une structure horizontale et que l'EDE/mère ne travaille pas sur le même groupe que son enfant.

Pour une responsable, cette situation peut perturber la collaboration du fait que l'EDE/mère a le rappel constant que son enfant est présent. Une autre rajoute que, lors de situations délicates, la collaboration peut être complexe du fait qu'il est difficile pour les collègues d'ouvrir la discussion avec l'EDE/mère, de peur de la blesser.

Question 7 : Selon vous, les collègues de l'EDE/mère voient/verraient-elles cette dernière davantage comme une collègue, ou comme la mère d'un enfant qu'elles accueillent/accueilleraient ?

Pour deux responsables, les collègues voient l'EDE/mère tantôt comme une collègue, tantôt comme une mère. Pour l'une, par contre, il doit être plus difficile pour les collègues de voir l'EDE/mère comme collègue du fait qu'elles peuvent ressentir davantage de difficultés à intervenir auprès de son enfant. Dans ce sens, il a également été mentionné une fois qu'il doit être plus difficile de dire les choses à l'EDE/mère, surtout si elles sont proches, même si les collègues de l'EDE/mère la voient davantage comme collègue.

Deux responsables par contre pensent que les collègues voient l'EDE/mère davantage comme collègue.

Question 8 : A votre avis, est-ce que l'enfant de l'EDE/mère se dirige/dirigerait vers chacune des EDE ou davantage vers sa mère/EDE ?

Pour quatre responsables, si l'enfant de l'EDE/mère se sent bien et en sécurité, il se dirigera vers toutes les EDE, a contrario, s'il se sent en détresse, il se dirigera davantage vers sa maman.

Une responsable pense toutefois que l'enfant de l'EDE/mère s'orientera davantage vers sa mère, quel que soit le sentiment qui l'habite.

Questions posées aux deux EDE/mères

Question 1 : Selon vous, quels sont les enjeux de l'accueil de votre enfant en structure, en prenant en considération l'institution et votre enfant ?

Pour l'une des EDE/mères, ce sont ses collègues qui s'occupent de son enfant, les choses ont été posées et claires dès le début.

Concernant la seconde EDE/mère, celle-ci laisse ses collègues agir avec son enfant lorsque arrive une éventuelle situation problématique avec celui-ci. Elle ajoute également qu'elle doit se mettre une barrière car il est plus difficile pour elle de poser un cadre avec lui. Elle a par ailleurs remarqué que ses collègues voulaient toujours faire du mieux qu'elles pouvaient et qu'il est donc impératif pour elle de lâcher prise et de leur passer le relais.

Par contre, lorsque son enfant est en peine, elle ressent de la difficulté à le confier à ses collègues.

Question 2 : Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'institution, en prenant en considération votre enfant et vous-même ?

Les deux EDE/mères ont constaté qu'il n'y avait pas d'impact négatif sur l'institution. Tout se passe bien.

La seconde EDE/mère n'a jamais bénéficié d'un statut privilégié dû au fait qu'elle accueillait son enfant. Celle-ci était sollicitée en tant que mère uniquement concernant les habitudes de son enfant.

Question 3 : Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur votre enfant, en prenant en considération l'institution et vous-même ?

Pour les deux EDE/mères interrogées, il n'y a pas de problème majeur à signaler. L'enfant de l'une d'entre elle a d'ailleurs toujours éprouvé beaucoup de plaisir à venir à la crèche, même quand sa maman ne travaillait pas.

Pour la deuxième EDE/mère, s'il y a proximité entre son enfant et elle-même, celui-ci se dirigera instinctivement vers elle. Dans le cas contraire, il va facilement vers les autres EDE.

Questions d'approfondissement

Question 4 : Est-ce qu'il est facile pour vous de bien faire la distinction entre votre rôle de collègue et votre rôle de mère ? »

Les deux EDE/mères ont répondu qu'elles éprouvaient de la facilité à distinguer leurs deux rôles.

La première EDE/mère ne s'occupe pas directement de son enfant et passe le relais à ses collègues, ce qui rend la situation plus confortable. Ayant bien discuté au préalable, les choses ont été claires et posées dès le départ. Pour la seconde EDE/mère, elle est sécurisée de savoir son enfant proche d'elle.

Question 5 : A votre avis, comment vos collègues vivent-elles cette situation ?

La première EDE/mère a constaté que ses collègues ne voulaient pas trop laisser pleurer son enfant. Elle a également remarqué que l'une de ses collègues était plus attentive à son enfant qu'aux autres enfants du groupe.

Pour la seconde EDE/mère, c'est un soulagement pour ses collègues que la mère de l'enfant soit dans la structure, car celui-ci souffre de problèmes de santé. Elles ont cependant pris beaucoup de responsabilités et d'autonomie vis-à-vis de la maladie de son enfant.

Question 6 : Est-ce que la collaboration entre vos collègues et vous s'en trouve perturbée ?

Les deux EDE/mères ressentent de la confiance au sein de l'équipe ainsi qu'une bonne collaboration.

Question 7 : Selon vous, vos collègues vous voient-elles davantage comme une collègue ou comme la mère d'un enfant qu'elles accueillent ?

Pour les deux EDE/mères, leurs collègues les voient davantage comme collègues. Concernant les collègues de la deuxième EDE/mère, elles ont beaucoup ressenti le besoin de solliciter son côté « maman » au départ, peut-être dû à la maladie de son enfant. Par la suite, elles l'ont sollicitée davantage en tant que collègue.

Question 8 : Est-ce que votre enfant se dirige vers chacune de vos collègues ou davantage vers vous ?

Pour chacune des EDE/mères, leur enfant se dirige autant vers les autres EDE que vers elles-mêmes. L'une d'entre elles est d'avis que s'il y a proximité physique entre elle et son enfant, celui-ci se dirigera davantage vers elle.

Questions posées aux deux collègues des EDE/mères

Question 1 : Quels sont les enjeux que vous rencontrez d'accueillir l'enfant de votre collègue ?

Les deux collègues interrogées ont répondu de manière différente. La première collègue avait envie de se montrer parfaite, le regard de l'EDE/mère avait beaucoup d'importance pour elle. Elle éprouvait également de la difficulté à détecter ce qui se passait au niveau des émotions de l'enfant de l'EDE/mère. Elle essayait d'ailleurs de les détecter avant celle-ci afin qu'elle n'arrive pas au stade de l'inquiétude.

Pour la deuxième collègue interrogée, la situation est plus facile car elle ne travaille pas sur le même groupe que l'EDE/mère. Cependant, un des grands enjeux a été les problèmes de santé de l'enfant de celle-ci. Elle a d'ailleurs beaucoup ressenti le besoin de solliciter le côté maman de l'EDE/mère, mais cette dernière a rapidement fait confiance à toutes ses collègues, ce qui a eu un impact positif.

→ Quels sont les impacts de cette situation sur votre collaboration ?

Selon elles, il n'y a pas eu d'impact négatif sur la collaboration.

Une collègue relève que ce sujet est souvent abordé entre les collaboratrices. Cependant, elle reconnaît être plus attentive envers l'enfant de l'EDE/mère qu'envers les autres enfants du groupe. Cet aspect peut être renforcé par le fait qu'elles travaillent sur le même groupe. La seconde collègue était un peu anxieuse au départ. Si elle devait se fâcher avec l'enfant de l'EDE/mère, comment cette dernière allait réagir ? Elles ont par après mis les choses à plat et, depuis, la situation a été claire pour tout le monde.

Questions d'approfondissement

Question 2 : A votre avis, comment l'EDE/mère vit-elle cette situation ?

La première collègue pense que ça ne doit pas être évident à vivre pour l'EDE/mère, même si la situation est claire. Cette dernière détecte forcément plus rapidement les signaux de son enfant et doit toutefois veiller à rester un peu à distance malgré l'instinct maternel qui pourrait la rattraper.

Pour la seconde collègue, l'EDE/mère est à l'aise et vit bien la situation.

Question 3 : Est-ce que votre collaboration s'en trouve perturbée ?

Il y a une bonne collaboration selon les deux collègues interrogées, ainsi qu'une discussion ouverte.

Question 4 : Voyez-vous l'EDE/mère davantage comme collègue ou comme la mère d'un enfant que vous accueillez ?

Les deux collègues voient l'EDE/mère autant comme collègue que comme mère.

Pour la première collègue, celle-ci sollicite l'EDE/mère en tant que mère uniquement si elle ressent de la difficulté à repérer les signaux de son enfant.

La seconde collègue, lors des retours en fin de journée, veille à solliciter l'EDE/mère en tant que mère. Elle la sollicite également en tant que mère lorsqu'elle a des questions liées aux problèmes de santé de l'enfant. Pour les autres aspects collaboratifs, l'EDE/mère est davantage sollicitée en tant que collègue.

Question 5 : Eprouvez-vous de la facilité ou de la difficulté à faire la distinction entre les différents rôles de votre collègue EDE/mère ?

Les deux collègues éprouvent de la facilité à distinguer les différents rôles de l'EDE/mère.

Question 6 : Est-ce que vous vous comportez de la même façon avec son enfant qu'avec les autres enfants du groupe ?

Pour la première collègue, la situation fut plus difficile car l'EDE/mère était présente sur le groupe. Lorsque cette dernière était absente, elle avait malgré tout un regard plus particulier sur son enfant que sur les autres enfants du groupe.

Au début, la seconde collègue a ressenti de l'appréhension face au regard de l'EDE/mère, mais dès lors qu'elles ont pu en parler, il n'y a plus eu de problèmes.

Question 7 : Est-ce que l'enfant de votre collègue vous sollicite également ? Ou sollicite-t-il davantage sa mère ?

Selon les deux collègues interrogées, l'enfant de l'EDE/mère n'éprouvait pas de difficulté à solliciter les autres EDE. Pour la première collègue, l'enfant réclamait davantage sa mère, mais il n'avait pas de peine à solliciter les autres EDE s'il voyait que celle-ci était occupée. Il ressentait de la confiance envers les autres EDE.

Pour la seconde collègue, l'enfant demandait davantage sa mère lors des moments de regroupement. Lorsque les groupes étaient séparés, il n'éprouvait aucune difficulté à rester avec les autres EDE. Toutefois, il sollicitait souvent sa mère lorsque ses camarades lui rappelaient qu'elle était présente.

2.2.2. Description et énumération des données selon les mots-clés retenus

C) Troisième partie présentée en commun

Par le biais de ces entretiens nous avons obtenu des réponses complètes et variées. Afin de pouvoir répondre à notre question de départ, nous avons besoin de pouvoir les placer dans différentes catégories. Nous avons de ce fait trouvé intéressant de les classer par mots-clés.

En analysant donc les résultats des différents entretiens effectués, sans distinguer les deux parties, nous en avons ressorti plusieurs qui ont été présents de manière significative dans les réponses obtenues. Ces mots-clés sont :

Attachement -lien affectif- émotions - développement de l'enfant de zéro à quatre ans - professionnalisme - travail d'équipe -confiance

Dans la partie qui va suivre, nous reprendrons ces différents mots-clés en les mettant en lien avec des aspects théoriques et avec les interviews que nous avons menés. Quelques-uns d'entre eux ont d'ailleurs déjà été cités et développés dans la partie introductive de ce travail de mémoire.

1. L'attachement

Selon Bowlby : « *Pour comprendre la réaction d'un enfant à la séparation d'avec la mère ou à la perte de celle-ci, il est nécessaire de comprendre le lien qui l'attache à cette figure maternelle* ». ⁴⁸

Nous avons déjà développé ce concept précédemment. Cette notion a été mentionnée par la totalité des personnes interrogées.

Pour reprendre cette citation, nous pensons qu'il n'y a pas uniquement le lien d'attachement qui unit l'enfant à sa mère qui prédéfinit la réaction qu'il va adopter lorsqu'il se retrouve séparé d'elle. A notre avis, sa réaction dépend de comment l'enfant vit cette situation, et comment il la comprend. L'enfant peut avoir un attachement tout à fait sécurisant avec sa mère, et se retrouver dans des émotions désagréables lorsqu'il la voit s'éloigner de lui afin de s'occuper d'autres enfants. L'exemple est tiré d'une situation réelle, vécue par l'une des personnes interrogées.

Nous avons pu constater que l'enfant d'une EDE/mère recherchait davantage le contact avec sa mère qu'avec les autres EDE. Une collègue nous a expliqué que c'est surtout lorsque celui-ci voyait sa maman, ou lorsque quelqu'un lui rappelait sa présence, qu'il commençait à la solliciter.

Une responsable a souligné que si l'enfant de l'EDE/mère approuvait que celle-ci s'occupe d'autres enfants et était à l'aise avec la situation, les impacts étaient positifs pour toute l'institution, en particulier pour l'EDE/mère.

⁴⁸BOWLBY, John, Attachement et perte, volume 1, p. 245

Pour conclure, une autre responsable a ajouté le fait que pour l'enfant de l'EDE/mère, cette situation pouvait être une richesse, car de ce fait il voyait sa mère travailler. Il peut se trouver sécurisé par sa présence, car il a la possibilité de la voir facilement.

En lien avec l'attachement nous allons à présent aborder le thème de la séparation.

1.1. La séparation

T. Berry Brazelton explique qu'après l'âge de neuf mois, les séparations deviennent plus difficiles. Elle indique qu'il faut préparer le bébé chaque fois que l'adulte doit partir. Au début, il ne faut pas le laisser longtemps seul et toujours avec une personne qu'il connaît. A notre retour, il faut lui montrer que nous sommes là. Il faut peu à peu augmenter la durée des absences. Vers neuf mois, le bébé acquiert peu à peu le concept de l'indépendance et celui de l'éloignement.⁴⁹ En rapport à ce qui est expliqué en début de paragraphe par T. Berry Brazelton, l'EDE/mère pour qui les séparations se passaient bien avec son fils, risquait par la suite de vivre des séparations plus difficiles étant donné qu'il vient de fêter son neuvième mois.

C'est au cours de la deuxième année que la séparation devient la plus pénible. L'enfant est alors capable de protester avec violence. Si l'on veut que l'enfant supporte la séparation, il est impératif de l'y préparer.⁵⁰ Une EDE/mère explique qu'il lui arrivait de rencontrer des difficultés de séparation avec sa fille de deux ans, lorsque cette dernière désirait rester avec sa mère uniquement, et ne pas aller vers les autres EDE.

Plusieurs responsables ont observé que les séparations se passaient bien entre les EDE/mères et leurs enfants. Une responsable pense qu'il est positif pour l'enfant de se séparer de sa mère. En effet, la séparation permet à l'enfant de parcourir gentiment le chemin vers l'autonomie. Elle est bénéfique pour son développement afin qu'il puisse découvrir d'autres lieux et expérimenter d'autres façons de faire. L'enfant va apprendre, lorsque sa mère le laisse à un tiers, qu'elle reviendra toujours le chercher.

Selon une responsable, il est plus évident pour l'enfant de vivre une grande séparation (lorsque celui-ci n'est pas accueilli dans le même groupe que sa mère), que plusieurs petites séparations durant la journée (pour l'enfant qui se trouve sur le même groupe que sa mère). En effet, l'EDE/mère est parfois amenée à quitter le groupe, par exemple lors de repas ou lors de la sieste.

Une autre responsable se demande si l'enfant est vraiment prêt à se séparer de sa mère en sachant qu'elle travaille là où il est placé.

Nous terminerons le développement de l'attachement en relevant que plusieurs auteurs déconseillent aux parents de placer leurs enfants en structure à huit mois car c'est à cette période que l'enfant prend conscience qu'il ne forme plus une seule et même personne avec sa mère. Il prend conscience qu'il a une identité qui lui est propre, séparée et différente de celle des autres personnes.

2. Le lien affectif

Nous avons observé au travers des entretiens que chaque personne interrogée parle à un moment donné du lien affectif. Les collègues se questionnent quant aux réactions des EDE/mères vis-à-vis de leur enfant quand celui-ci se fait gronder par l'une d'entre elles.

⁴⁹ BRAZELTON, T. Berry, Points forts de la naissance à 3 ans, p.186

⁵⁰Ibid, p.238-239

L'EDE/mère va-t-elle réagir si elle trouve que les comportements adoptés vis-à-vis de son enfant ne sont pas adaptés? A plusieurs reprises, les responsables de structures disent que les enjeux émotionnels et affectifs sont difficiles à gérer pour les EDE/mères.

Mary Ainsworth définit le lien affectif comme : « *un lien relativement durable ou l'autre a de l'importance en tant qu'être unique et irremplaçable.*⁵¹

Une EDE/mère explique que son enfant recherchait davantage les limites avec elle-même qu'avec les autres membres de l'équipe éducative. De ce fait, si elle voyait une situation conflictuelle intégrant sa fille, elle laissait ses collègues agir et n'intervenait pas. Etre attaché à quelqu'un, c'est éprouver un sentiment de sécurité et de bien-être en sa présence et pouvoir l'utiliser comme « base de sécurité » pour explorer le monde.⁵²

Pour Mary Ainsworth, l'attachement est un type particulier de lien affectif où le sentiment de sécurité de l'individu est lié à la relation qu'il a avec autrui. Dans un lien affectif, il y a l'envie de maintenir un rapport étroit avec l'autre.⁵³

T. Berry Brazelton dit qu'une mère a mille manières de rassurer son enfant qui pleure. L'enfant est vite capable d'établir un lien entre ces différentes expressions sensorielles, ce qui lui permet de se créer l'image d'une mère rassurante.⁵⁴ A quatre mois, l'enfant d'une EDE/mère ressentait lorsque sa maman s'absentait, il se mettait à pleurer et la recherchait. Tant qu'il voyait sa mère, il se sentait rassuré. Isabelle Lelouvier Hamelin pense que la présence maternelle « *non disponible* », dans le cas d'une EDE, peut-être, à cet-âge-là, source d'insécurité pour l'enfant étant donné qu'il se trouve en pleine phase de construction du lien affectif.⁵⁵

Selon nous, le thème de l'instinct maternel est également en lien avec le concept du lien affectif.

2.1.L'instinct maternel

Deux responsables, une EDE/mère et les deux collègues interrogées ont cité l'instinct maternel dans leurs réponses. Nous incluons ce mot dans le lien affectif, toutefois nous y avons émis une différence entre eux deux de par le fait que nous pensons que le lien affectif est présent dans toutes les relations où il y a l'affect qui prédomine. Or, l'instinct maternel, d'où le mot « maternel » désigne à notre sens uniquement le lien puissant qui unit la mère à son enfant.

Selon Françoise Héritier : « *Il y a [...] chez certaines femmes, un fort sentiment de culpabilité qui peut se développer si celles-ci ont l'impression de ne pas fournir ce qui est attendu d'elles* ». ⁵⁶

L'instinct maternel a toute son importance dans cette thématique. En effet, il est ressorti à plusieurs reprises qu'il doit être difficile pour l'EDE/mère de lâcher prise lorsqu'elle voit son enfant en peine, et de laisser ses collègues agir. La casquette de professionnelle et celle de mère sont omniprésentes chez l'EDE/mère, à tel point que plusieurs personnes ont dit qu'il était difficile pour elle de mettre l'affect de côté. Il est d'ailleurs plus facile pour l'EDE/mère si

⁵¹BEE, Helen, BOYD, Denise. *Les âges de la vie*. p. 103

⁵²Ibid, p. 104

⁵³Ibid, p. 103

⁵⁴BRAZELTON, T. Berry, Points forts de la naissance à 3 ans, p.47

⁵⁵LELOUVIER HAMELIN, Isabelle, Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p.24

⁵⁶ www.psychologies.com/famille/etre-parent

ce sont ses collègues qui s'occupent de son enfant, ce qui évite une trop grande implication affective.

Les collègues de l'EDE/mère ont régulièrement le souci d'agir plus vite et de comprendre plus rapidement les émotions de l'enfant de l'EDE/mère, pour que cette dernière « *n'arrive pas au stade de l'inquiétude...* ». L'EDE/mère est d'ailleurs beaucoup sollicitée en tant que « *maman* » par ses collègues, lorsqu'il y a un problème avec son enfant, ou que celles-ci n'arrivent pas à calmer un éventuel chagrin.

Pour les collègues de l'EDE/mère, l'appréhension du regard de celle-ci lorsqu'elles devaient se fâcher avec son enfant était une grande inquiétude.

Nous avons pu remarquer que le plus difficile pour l'EDE/mère était la culpabilité ressentie, lorsqu'elle se retrouve démunie et impuissante, lorsque son enfant ne peut pas comprendre pourquoi sa maman ne l'est pas vraiment dans la structure, et qu'elle s'occupe aussi des autres enfants.

Nous avons également relevé que plus l'enfant est à l'aise avec la situation, plus l'EDE/mère vient le cœur léger au travail, ce qui a des répercussions positives sur toute l'institution. Au contraire, si l'enfant n'accepte pas la situation, pour autant qu'il puisse la comprendre, sa mère aura davantage de difficulté à lâcher prise.

3. Les émotions

Isabelle Filliozat dit : « *L'enfant est une personne. L'émotion est au cœur de l'individu, c'est l'expression de sa vie. Savoir l'écouter, la respecter, c'est écouter sa personne* ». ⁵⁷ « *Les parents sont démunis devant l'intensité des affects de leurs enfants, ils cherchent volontiers à les calmer, à faire taire les cris, les larmes, l'expression de l'émoi* ». ⁵⁸ Une EDE/mère a communiqué à ses collègues qu'à un moment ou un autre, si ces dernières n'arrivaient pas à comprendre l'émotion de son enfant, elles ne devaient pas hésiter à la solliciter afin qu'elle puisse les aider. Une responsable a remarqué que l'EDE/mère, en vivant ou ayant vécu cette situation, est davantage sensible et plus compréhensive à l'égard des parents des enfants accueillis.

Une EDE/mère a observé que lorsque celle-ci s'absentait, son enfant le vivait, selon elle, comme un abandon et se mettait à pleurer. Comme l'indique Isabelle Filliozat : « *les pleurs sont les témoins du travail de réparation de l'organisme après une perte. Les larmes soulagent, guérissent* ». ⁵⁹

Michael Schleifer indique : « *Si la jalousie fait partie intégrante de la vie, notre tâche, à titre d'éducateurs, est d'en parler, d'en reconnaître l'existence, d'explicitier cette émotion et d'aider les jeunes enfants à en prévoir les conséquences* ». ⁶⁰ La jalousie peut se définir comme le désir de posséder la source de sa satisfaction de façon exclusive, sans avoir à la partager. ⁶¹ Une EDE/mère explique que sa fille, lors du changement de groupe a commencé à ressentir de la jalousie, lorsqu'elle voyait sa mère s'occuper d'autres enfants. En effet, à partir de trois ans, les enfants commencent à ressentir plusieurs émotions, à les comprendre et à les reconnaître ». ⁶²

⁵⁷ FILLIOZAT Isabelle, Au cœur des émotions de l'enfant, p.15

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ SCHLEIFER, Michael, Valeurs et sentiments des 2 à 5 ans, p.213-214

⁶¹ Ibid, p.213-214

⁶² Ibid, p.199-200

Deux responsables de structures pensent que si l'enfant d'une EDE/mère ressent de la jalousie, il peut être perturbé de voir celle-ci s'occuper d'autres enfants. Isabelle Lelouvier rejoint l'avis de ces deux responsables : « *S'il la voit s'occuper d'autres enfants et ne pas répondre à ses besoins comme à la maison, ceci ne risque-t-il pas de provoquer des tensions de part et d'autre, chez les enfants et chez les adultes, et donc des comportements de rivalité plus ou moins conscients* »⁶³ Une autre responsable pense au contraire que l'enfant de l'EDE/mère peut ressentir des émotions positives en sachant que sa mère se trouve à proximité.

Il est ressorti lors d'un entretien que certaines situations impliquant l'enfant de l'EDE/mère pouvaient être plus difficiles à transmettre à celle-ci de peur de la blesser. Une responsable nous a également fait part que pour l'EDE/mère, une émotion d'énervement devait être plus compliquée à gérer avec son enfant que si elle était générée par un autre enfant du groupe. Dans ce sens, une autre responsable a également ajouté que l'EDE/mère devait éprouver de la difficulté à gérer ses émotions.

4. Le développement de l'enfant de zéro à quatre ans

Isabelle Lelouvier Hamelin explique : « *l'enfant doit adapter son comportement à sa propre mère en fonction du lieu. Et si sa mère ne se comporte pas comme d'habitude, l'enfant peut réagir et faire en sorte d'essayer de déclencher ce comportement attendu qu'il connaît à la maison : « à la maison, elle dit "mon chéri" mais pas ici ».*⁶⁴

Toutes les personnes interrogées ne sont pas du même avis quant à la meilleure période, pour l'enfant de vivre cette situation. Certaines pensent que la situation est plus difficile pour un petit enfant car il n'a pas la faculté de comprendre la situation, alors que d'autres pensent que plus l'enfant est grand, plus la situation doit être pénible à vivre pour lui.

A partir de dix-huit mois, certains enfants comprennent de façon rudimentaire que les personnes fonctionnent avec des objectifs et des intentions. L'égoïsme de l'enfant de deux ou trois ans ne l'empêche pas de saisir jusqu'à un certain point qu'une autre personne voit ou vit les choses autrement que lui. Ils comprennent certains éléments du lien entre le comportement d'autrui et ce que ce dernier pense, ressent ou désire.⁶⁵ Une responsable trouve que c'est davantage à cette période de l'égoïsme que l'enfant peut se sentir perturbé de voir sa mère s'occuper des autres enfants.

Nous pensons que la situation est vécue tout à fait différemment d'un enfant à l'autre. Tout dépend de sa capacité à la comprendre, de quelle façon il la vit et de quelle manière il décide de la vivre.

Isabelle Lelouvier Hamelin conclut son article en disant que : « *l'enfant qui est confronté au principe de réalité, à la capacité de s'adapter si l'on répond, pour l'essentiel à ses besoins fondamentaux en particulier en matière de sécurité interne et si toute modification de son environnement est associée à une parole chargée de sens* ». ⁶⁶

5. Le professionnalisme

« *Ce terme englobe cet ensemble d'attitudes qui donnent du sens à toute relation. Une posture nous renseigne sur ce que l'adulte met dans ses actes (intention, tact et manière) et ses rencontres quotidiennes.* »⁶⁷

⁶³ LÉLOUVIER HAMELIN, Isabelle, Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p.24

⁶⁴ Ibid, p.24

⁶⁵ BEE, Helen, BOYD, Denise, Les âges de la vie, p. 140

⁶⁶ LÉLOUVIER HAMELIN, Isabelle, Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p.25

⁶⁷ crede-vd.com

Le professionnalisme est un élément prégnant dans cette thématique dont toutes les personnes interrogées en ont cité l'importance. En effet, il est ressorti que pour l'EDE/mère il doit être difficile de respecter les valeurs professionnelles et personnelles étant donné que ces deux statuts sont omniprésents chez cette dernière. Il a également été soulevé que cette difficulté à se positionner en tant que professionnelle et en tant que mère doit être présente au quotidien pour l'EDE/mère.

Selon les personnes interrogées, l'EDE/mère peut rester professionnelle, pour autant qu'il y ait une confiance réciproque entre elle et ses collègues. Une des collègues ajoute à cela la nécessité de bien discuter au préalable et d'avoir une cohérence institutionnelle. L'EDE/mère doit être considérée comme une collègue et non comme une mère, cet élément est important selon une responsable. Cette dernière a également souligné le fait que les collègues de l'EDE/mère doivent être sûres de leur actions éducatives, afin d'éviter d'éventuels répercussions négatives sur l'institution.

Nous avons également fait le constat que ce ne sont pas que les EDE/mères qui peuvent éprouver de la difficulté à rester professionnelles, les collègues de celles-ci peuvent également se retrouver dans le même schéma vis-à-vis de l'enfant. Il a été clairement formulé que certaines collègues étaient plus attentives à l'enfant de l'EDE/mère qu'aux autres enfants du groupe. Cependant, il est ressorti à maintes reprises que pour l'EDE/mère, la situation est plus facile lorsqu'elle n'a pas la charge directe de son enfant, et qu'elle laisse ses collègues s'occuper de lui.

Une des responsables interrogées a souligné que la situation devait être plus facile si c'est une crèche horizontale, de par le fait qu'il y a la possibilité pour l'EDE/mère de ne pas s'occuper directement de son enfant.

Comme il a déjà été relevé plus haut, l'EDE/mère ressent certainement plus de tolérance vis-à-vis des autres parents, en raison de son statut ambiguë.

Nous avons également inclus dans ce mot-clé la distance professionnelle que nous pensons liée au professionnalisme.

5.1. La distance professionnelle

Selon Bosse-Platière : « *Le métier d'éducateur renvoie au professionnel à sa propre histoire d'enfant, [...] d'éducation ou de parent, s'il est parent. Toute cette dimension-là, il faut savoir la mettre à distance. Il faut savoir passer du subjectif à une situation plus objective, tout en sachant que l'on est jamais complètement objectif dans une situation relationnelle puisque l'on est impliqué en tant que personne* ». ⁶⁸

Cette citation nous amène au cœur du sujet traité. Cet élément a été souligné par toutes les personnes interrogées. En effet, l'EDE/mère, sur son lieu de travail, ne se retrouve pas uniquement dans son rôle de professionnelle, car son enfant est également présent dans la structure. Il a été relevé que pour l'EDE/mère il est difficile de voir son enfant en peine, sans pouvoir aller le consoler.

Nous avons pu constater que les EDE/mères pour qui la situation convenait le mieux étaient celles qui n'accueillaient pas leur enfant dans leur groupe, ou qui laissaient ses collègues s'occuper de lui. En effet, la mère a un gros travail émotionnel à faire afin de respecter ses valeurs professionnelles et personnelles et ne pas se perdre dans ses deux rôles. L'EDE/mère risque de rester dans son regard de mère et il est impératif qu'elle soit psychiquement disponible et qu'elle ne soit pas submergée sur le plan affectif.

⁶⁸ BOSSE-PLATIERE, Suzon, Qu'est-ce que la distance professionnelle?, p.21

Les collègues doivent aussi faire ce travail émotionnel et assumer leur fonctionnement jusqu'au bout, malgré le fait que ce soit l'enfant d'une collègue.

Il est ressorti également de nos entretiens que les EDE/mères peuvent être soit davantage sollicitée en tant que « maman » ou davantage en tant que collègue.

La cohérence dans l'équipe éducative a été soulignée par une responsable comme étant primordiale dans cette situation.

6. Le travail d'équipe

Ce concept adéjà été développé au début de notre travail de mémoire. Nous allons l'élargir en créant des liens avec les réponses récoltées lors de nos entretiens.

En tant que membres d'une équipe, les EDE font différents choix : elles doivent choisir les interventions directes et indirectes qui favorisent le développement des habiletés et des forces des enfants; elles doivent se prononcer sur les pratiques pédagogiques à modifier, à maintenir, à améliorer ou à mettre en veilleuse.⁶⁹

En travaillant ensemble, les EDE partagent leurs observations sur les enfants et commentent les événements avec leurs propres mots de façon à construire et à utiliser leurs connaissances collectivement.⁷⁰ Une responsable indique que des tensions et des désaccords peuvent s'installer rapidement si l'équipe éducative observe que l'enfant de l'EDE/mère a davantage de passe-droits qu'un autre enfant. Elle rajoute que si l'EDE/mère agit de cette manière, la collaboration au sein de l'équipe pourrait être perturbée. Isabelle Lelouvier Hamelin se questionne sur le fait que : « *une mère/accueillante a peut-être tendance, plus ou moins consciemment, à vouloir se retrouver avec son enfant de temps en temps* » ? Elle dit : « *Le risque est grand à ce moment-là de voir surgir des tensions au sein d'une équipe dont l'objectif est de parvenir à adopter des attitudes justes et équitables envers les enfants* ». ⁷¹ Les deux collègues des EDE/mères ont vécu la situation d'une façon sereine. Elles jouissaient d'une bonne collaboration et se sentaient à l'aise avec les EDE/mères grâce aux discussions ouvertes qu'elles ont toujours eues au sujet de leurs enfants.

La coopération entre les EDE dans un programme pédagogique exige la participation dynamique de chacune. Plusieurs responsables soulignent que la cohésion d'équipe est primordiale, qu'il est nécessaire de collaborer et de communiquer.

Lors des divers entretiens que nous avons eus, il est ressorti que plus la situation était claire, établie et posée, plus elle était facile à vivre au quotidien pour l'ensemble de l'équipe. Discuter de l'implication de l'EDE/mère auprès de son enfant lorsque celui-ci se trouvait dans la structure est également un point important.

Le travail en équipe exige également le respect mutuel. Chaque membre de l'équipe apprécie et respecte les expériences, le jugement, les valeurs et les opinions des autres.⁷² Une responsable trouve qu'une confiance réciproque au sein de l'équipe et envers l'institution est importante. Isabelle Lelouvier pense que : « *la mère peut se sentir, vis-à-vis de ses collègues, responsable voire coupable des écarts de son enfant par rapport à la représentation de normalité que les professionnelles lui renvoient* ». ⁷³ Cette dernière ajoute également que les collègues de l'EDE/mère peuvent avoir tendance, plus ou moins

⁶⁹ HOHMANN, Mary [et al.], Partager le plaisir d'apprendre, p. 85-86

⁷⁰ Ibid, p. 85-86

⁷¹ LELOUVIER HAMELIN, Isabelle, Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p. 24

⁷² HOHMANN, Mary [et al.], Partager le plaisir d'apprendre, p. 85-86

⁷³ LELOUVIER HAMELIER, Isabelle, Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p. 24-25

consciemment, à attendre d'elle qu'elle fasse par solidarité tout ce qu'il faut pour que son enfant ne leur pose pas de problème.⁷⁴ Cet aspect n'est pas ressorti lors de nos entretiens.

7. La confiance

Nous avons pu constater, au travers de nos entretiens, que la confiance était un mot qui revenait très régulièrement et qui avait été cité par la totalité des personnes interrogées.

Il y a plusieurs sortes de confiance :

- **La confiance d'un point de vue rationnel** : [...] « L'on entend parler d'indice de confiance, de ce qui est maîtrisable, de ce que l'on peut déléguer »,⁷⁵
- **La confiance d'un point de vue normatif** : Exemple : nous confions notre santé à notre médecin traitant que nous ne connaissons pas personnellement, au vu du fait qu'il a obtenu un diplôme certifiant qu'il est capable d'exercer ce métier,
- **La confiance par intuition** : C'est une confiance émotionnelle qui ne s'explique pas rationnellement,
- **La confiance « d'engagement à respecter la norme »**⁷⁶ : Cette confiance est issue de devoirs éthiques et moraux envers la société.

En analysant les réponses obtenues, nous avons pu faire ressortir plusieurs sortes de confiance. Notamment, la confiance d'un point de vue normatif ; en effet, lorsque l'EDE/mère confie son enfant à ses collègues, la confiance qui la lie à elles est due au fait qu'elles sont des professionnelles de l'enfance, capables, d'un point de vue normatif, de répondre adéquatement à la mission qui leur est demandée.

Nous pouvons également souligner qu'il y a une autre sorte de confiance, la confiance par intuition, qui est bien plus subjective et qui est très marquée dans cette thématique. L'EDE/mère peut avoir confiance, ou non, envers ses collègues et vice-versa. Cette confiance ne s'explique pas rationnellement, elle dépend de notre côté humain et de nos affinités avec certaines personnes. Une auxiliaire non diplômée peut tout à fait inspirer confiance auprès d'une EDE/mère, malgré que celle-ci n'ait pas été formée. Tout comme une EDE pourrait ne pas inspirer confiance à l'EDE/mère, de par leurs difficultés relationnelles.

Une toute autre confiance qui n'a pas encore été citée, mais qui est très représentative de ce que nous avons ressorti de nos entretiens, est la confiance en soi. En effet, régulièrement, il arrive que les collègues de l'EDE/mère aient un souci de perfection à l'égard de l'accueil qu'elles fournissent à l'enfant de l'EDE/mère. Celui-ci est très important, voire primordial. Elles ne se laissent pas le droit à l'erreur et ont ainsi tendance à traiter différemment l'enfant de l'EDE/mère.

La confiance de l'EDE/mère envers elle-même a également été citée par les deux EDE/mères interrogées. « Mes collègues voient, par le biais de l'éducation que j'ai donnée à mon enfant, tout un pan de ma vie privée. Vont-elles me juger » ?, « Je n'aime pas voir mon enfant pleurer, j'ai de la difficulté à lâcher prise et à laisser mes collègues agir lorsqu'il est en peine, est-ce que celles-ci vont penser que je suis une mère-poule » ?

Nous avons parlé de la confiance établie entre adultes mais la confiance entre les enfants et les EDE est aussi un élément essentiel. Il est d'autant plus important de travailler sur cet aspect quand l'enfant d'une EDE/mère est accueilli en crèche.

⁷⁴ LELOUVIER HAMELIER, Isabelle, Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p. 24-25

⁷⁵ www.usabilis.com

⁷⁶ www.usabilis.com

3. Conclusion

3.1. Résumé et synthèse des données traitées

Nous avons tout d'abord dépouillé et développé nos deux parties de manière individuelle à l'aide de nos grilles de dépouillement respectives. En analysant ces dernières, nous avons chacune constaté que des thèmes apparaissaient très régulièrement dans les réponses obtenues. Nous les avons appelés : *les mots-clés*.

La plupart des mots-clés que nous avons ressortis sont significatifs et ont été abordés dans nos deux parties. De ce fait, nous avons trouvé intéressant et davantage cohérent d'effectuer une troisième partie de développement de façon commune, ceci afin de les développer. La synthèse que nous avons effectuée ensemble nous a permis d'explicitier pour qui ces mots-clés étaient significatifs, et pour quelles raisons.

Nous avons également étoffé chacun de ces mots-clés avec des éléments théoriques, ceci afin de pouvoir faire des liens entre ces derniers, et les résultats obtenus.

3.2. Analyse et discussion des résultats obtenus

Comme nous l'avons déjà explicité, nous avons ressorti différents mots-clés de nos grilles de dépouillement et les avons développés dans la partie commune de notre développement.

Concernant le point qui va suivre, nous avons effectué deux analyses distinctes. En effet, des mots-clés ont davantage été significatifs dans une partie que dans l'autre, ce qui nous a amenées à exposer nos résultats de manière distincte. Afin de respecter la structure de notre travail, Malorie exposera tout d'abord son analyse, et, en seconde partie, Amélie développera à son tour ses propres résultats. Nous terminerons ce point par une analyse commune. Celle-ci nous permettra d'ailleurs de répondre à notre question de départ.

A) Analyse de la partie développée par Chuard Malorie

Pour ma part, les personnes interviewées n'ont pas fait de lien entre les questions posées et le thème de *la confiance*. Je dirais que ce terme aurait pu difficilement être abordé dans ma partie du développement étant donné qu'elle concerne principalement l'EDE/mère, son enfant et le groupe d'enfants. Il me semble plus évident d'en parler au niveau institutionnel comme dans la partie développée par Amélie.

Concernant les mots-clés qui sont ressortis fréquemment dans mes grilles de dépouillement, il y avait entre autre *l'attachement* et *la séparation*. En effet, ces deux mots ne vont pas l'un sans l'autre, ils concernent de part et d'autre l'EDE/mère et son enfant. Comme expliqué dans le chapitre précédent, la séparation peut bien ou mal se passer entre une mère et son enfant, tout dépend en partie du type d'attachement que celui-ci a tissé avec elle. Les deux EDE/mères n'ont pas rencontré de difficultés particulières avec leur enfant lors des moments de séparations.

La plupart des réponses des responsables et des EDE/mères à un moment ou à un autre du questionnaire, avaient un rapport avec *le lien affectif* ou *l'instinct maternel*, voire les deux. Les EDE/mères appréhendaient beaucoup le fait de ne pas parvenir à laisser de côté l'affect. Les responsables trouvent que les enjeux affectifs sont difficiles à gérer pour les EDE/mères. Une responsable parle de l'instinct maternel comme suit : « *l'EDE/mère doit être attentive à son enfant et si elle le voit pleurer, c'est la première à être à même de le consoler* ». Toujours en relation avec l'instinct maternel, une EDE/mère explique qu'elle a trouvé dur de

repousser sa fille quand celle-ci ne se sentait pas bien et qu'elle voulait se faire reconforter par sa mère.

Une responsable fait un lien avec le mot-clé *émotion* lorsqu'elle parle du sentiment de jalousie que l'enfant de l'EDE/mère peut ressentir lorsqu'il voit sa mère s'occuper des autres enfants. Une autre responsable pense qu'il est important pour l'EDE/mère de prêter attention au groupe afin que celui-ci ne ressente pas un sentiment d'injustice étant donné que leur mère est absente. Je pense qu'il serait intéressant d'arriver à définir quelles émotions ressent l'enfant de l'EDE/mère ainsi que ses pairs en vivant cette situation. Bien entendu, étant donné leur âge et la non-acquisition du langage pour certains, il paraît peu évident d'obtenir leurs avis sur la question.

Le développement de l'enfant entre zéro et quatre ans est abordé par les EDE/mères et les responsables quant à l'âge auquel l'enfant a la capacité de comprendre la situation. Elles se questionnent aussi sur quand se situe le moment propice pour placer des enfants en structure. Comme indiqué dans le point précédent, cette situation peut être vécue et comprise différemment d'un enfant à l'autre. Une responsable a indiqué que même dans une fratrie, la situation peut être vécue de façon distincte.

En ce qui concerne *le professionnalisme*, à cinq reprises les interlocutrices font des liens avec ce mot-clé. Par exemple, les deux EDE/mères et certaines responsables ont expliqué qu'il était difficile pour une EDE/mère de séparer son rôle de maman et son rôle de professionnelle. Une responsable rajoute : « *les enjeux de la situation sur le groupe d'enfant dépend tout du professionnalisme de l'EDE/mère* ». Étant donné que les deux EDE/mères passent le relais à leurs collègues pour la prise en charge de leurs enfants, *la distance professionnelle* semble être respectée pour elles. Deux responsables évoquent la difficulté pour l'EDE/mère de maintenir un juste milieu avec son enfant. Elles rajoutent que l'EDE/mère est soit trop laxiste, soit trop sévère avec son enfant.

Des liens avec le mot-clé *travail d'équipe* ne sont pas ressortis chez les EDE/mères interrogées. Encore une fois, ce terme est davantage abordé lorsque l'on parle de l'institution. Selon plusieurs responsables, mettre un cadre à l'enfant et être cohérent est primordial.

L'analyse que vous trouverez au point suivant permettra d'apporter un complément à la mienne. De cette manière, nous arriverons plus facilement à effectuer une analyse commune synthétisée qui nous permettra de répondre à la question de départ.

B) Analyse de la partie développée par Chappot Amélie

Pour ma part, la totalité de ces mots-clés ont été abordés par au moins une des personnes interrogées. Même si certains sont ressortis de façon plus significative que d'autres, j'ai trouvé intéressant de n'en négliger aucun.

La confiance est l'élément qui a été le plus significatif concernant ma partie. Selon Isabelle Lelouvier Hamelin : « *La mère peut se sentir, vis-à-vis de ses collègues, responsable voire coupable des écarts de son enfant* ».⁷⁷

Il est ressorti plusieurs fois que l'EDE/mère peut avoir peur du regard de ses collègues vis-à-vis de l'éducation qu'elle a donné à son enfant. Il a également été mentionné que les collègues de l'EDE/mère pouvaient avoir besoin de l'approbation de celle-ci pour intervenir auprès de son enfant. À mon sens, une EDE/mère qui a confiance en elle ne se sentira pas,

⁷⁷LELOUVIER HAMELIN, Isabelle. Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p. 24

ou moins, coupable vis-à-vis de ses collègues, de l'éducation de son enfant. De même que si l'EDE/mère a confiance en ses collègues, elle pourra se consacrer à son travail en toute sérénité, en étant pleinement disponible pour les enfants dont elle a la charge et en ne s'inquiétant pas pour son propre enfant.

L'attachement est également un sujet ressorti à plusieurs reprises. L'enfant a en face de lui sa mère, mais également l'EDE. Il doit faire la distinction qu'à la maison c'est « maman », et qu'à la crèche c'est l'EDE. Selon Isabelle Lelouvier Hamelin : « *L'attitude de la mère professionnelle risque d'être difficile à supporter pour un enfant. Il doit adapter son comportement à sa propre mère en fonction du lieu. Et si sa mère ne se comporte pas comme d'habitude, l'enfant peut réagir et faire en sorte d'essayer de déclencher ce comportement attendu qu'il connaît à la maison* ». ⁷⁸ Une responsable qui avait effectué un remplacement dans la structure où étaient accueillis ses enfants nous a dit : « *Mon enfant me disait : « Mais t'es quand-même ma maman » ! Dans cette situation, il était très difficile pour l'enfant de voir sa mère s'éloigner de lui pour s'occuper des autres enfants.*

Le terme *émotions* n'est quant à lui pas apparu souvent dans ma partie. Toutefois, ce que j'ai pu constater, c'est que selon les réponses obtenues de la part de certaines responsables, il y a un gros travail émotionnel que l'EDE/mère doit apprendre et réussir à faire, afin de ne pas souffrir de la situation. La majorité des responsables interrogées ont parlé de ces valeurs professionnelles et personnelles qui s'emboîtent et qui doivent être difficiles à gérer pour l'EDE/mère. En effet, une émotion d'énerverment est plus difficile à gérer lorsqu'elle est provoquée par son propre enfant. Il est également ressorti que l'enfant de l'EDE/mère pouvait ressentir différentes émotions, l'une des responsables nous a d'ailleurs dit à ce propos qu'à son sens : « *l'enfant est gagnant de voir sa maman travailler, et peut de ce fait en ressentir des émotions positives* ». ⁷⁹

Une autre responsable pense au contraire que pour l'enfant, d'entendre la voix de sa mère mais de ne pas pouvoir la voir doit être trop difficile à gérer émotionnellement. Malorie l'a déjà explicité dans le chapitre précédent, tiré d'une citation d'Isabelle Lelouvier Hamelin : « *S'il la voit [sa mère] s'occuper d'autres enfants et ne pas répondre à ses besoins comme à la maison, ceci ne risque-t-il pas de provoquer des tensions de part et d'autre, chez les enfants et chez les adultes, et donc des comportements de rivalité plus ou moins conscients* » ? ⁸⁰

J'ai trouvé intéressant de reprendre cette citation car elle explique bien comment la situation peut être perçue par l'enfant.

Le professionnalisme est l'élément qui a le plus été abordé lors des entretiens effectués avec les responsables. L'EDE/mère doit se détacher de son rôle de mère afin d'être professionnelle, elle est de ce fait contrainte de mettre de la distance entre elle et son enfant. Les EDE/mères que nous avons interrogées ainsi que leurs collègues ont fait part de leur bonne collaboration et le professionnalisme était de mise. J'ai également constaté que la distance est plus facile à mettre entre l'EDE/mère et l'enfant s'il s'agit d'une structure horizontale et où la possibilité existe pour la mère de ne pas s'occuper directement de son enfant. Pour conclure, j'ajouterais également que selon certaines responsables, la difficulté pour les collègues de l'EDE/mère se trouve davantage dans le fait qu'elles doivent assumer leur fonctionnement jusqu'au bout et rester professionnelles, bien qu'elles puissent se retrouver dans certaines situations où elles doivent ressentir l'envie de traiter l'enfant de l'EDE/mère différemment des autres enfants du groupe.

⁷⁸ LELOUVIER HAMELIN, Isabelle. Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p. 24

⁷⁹ Ibid

⁸⁰ Ibid

Le lien affectif est également à prendre en considération. Selon Isabelle Lelouvier Hamelin : « *Comment ne pas imaginer que cette mère/professionnelle n'échappe pas à un sentiment de frustration voire de culpabilité* ». ⁸¹

Les collègues ont parlé de l'instinct maternel et de la difficulté pour l'EDE/mère qui connaît mieux son enfant que quiconque, de ne pas réagir lorsque celui-ci pourrait en avoir besoin. Il est également difficile pour une EDE/mère de confier son enfant lorsque celui-ci est en peine. La même EDE/mère relevait d'ailleurs qu'elle a dû apprendre à poser une certaine distance afin de ne pas se laisser envahir par les aspects affectifs lorsqu'elle se retrouvait face à son enfant. Elle a également relevé qu'il lui était plus difficile de mettre un cadre à son propre enfant qu'aux autres enfants du groupe. Cependant le savoir proche d'elle la mettait en confiance.

Pour terminer, j'ai retenu *le travail d'équipe*. Celui-ci englobe à mon sens également le professionnalisme. Le travail d'équipe est un concept ayant déjà été développé dans l'introduction. Je trouve le terme « collaboration » davantage pertinent dans cette thématique. Nous avons pu constater que plus la collaboration et la communication étaient bonnes, plus la situation était vécue de manière sereine. Il est ressorti à plusieurs reprises dans les entretiens que si l'EDE/mère ne s'occupe pas directement de son enfant, la situation est plus facile à vivre pour elle, pour son enfant et pour l'ensemble des collaborateurs de la structure. Dans les crèches horizontales, où les groupes d'enfants sont séparés selon leur âge, la situation est peut-être plus facile du fait que l'EDE/mère n'est pas directement avec son enfant. Certaines collègues ressentent parfois de la difficulté à intervenir auprès de l'enfant de celle-ci, pour cette raison, il est important que la situation ait été discutée au préalable.

C) Analyse commune

Nous pouvons conclure, par le biais de nos deux analyses, que *l'attachement, le lien affectif, les émotions, le développement de l'enfant de zéro à quatre ans, le professionnalisme, le travail d'équipe* ainsi que *la confiance* sont des thèmes importants lorsque nous parlons de l'accueil de l'enfant de l'EDE/mère.

Grâce à notre recherche, aux réponses des différentes personnes que nous avons interrogées et aux analyses que nous avons effectuées, nous avons pu obtenir la réponse à notre question de départ, à savoir :

« *Quels sont les enjeux pour une professionnelle d'accueillir son enfant au sein d'une structure ?* ».

Afin d'obtenir la réponse à notre question, nous avons regroupé ces divers mots-clés par catégories. En procédant ainsi, nous pouvons déduire que les différents enjeux pour une professionnelle d'accueillir son enfant en structure sont d'ordre **affectif, émotionnel** et **institutionnel**.

En effet, en englobant *l'attachement, le lien affectif* et *le développement de l'enfant de zéro à quatre ans* dans une seule catégorie, nous pouvons déduire que ceux-ci correspondent à des *enjeux affectifs* car ils mettent en exergue davantage la relation mère-enfant.

Nous déduisons que *les émotions* et *la confiance* font partie des *enjeux émotionnels*. Concernant ces enjeux-ci, nous pensons qu'ils sont liés à l'EDE/mère envers elle-même, et comment cette dernière arrive à gérer ses propres émotions, avec l'impact de la relation qu'elle entretient avec ses collègues, ainsi qu'avec son propre enfant, au sein de l'institution.

⁸¹ LELOUVIER HAMELIN, Isabelle. Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil, p. 24

Le professionnalisme et le travail d'équipe font quant à eux partie des enjeux institutionnels, l'EDE/mère est invitée à rester professionnelle et à faire la distinction entre son rôle de mère et son rôle de professionnelle. Un non-respect de ces différents rôles peut entraîner des difficultés de collaboration.

Evidemment, les différents enjeux cités ci-dessus sont complémentaires et forment un ensemble ayant un impact les uns sur les autres, selon les situations et les événements vécus.

3.3.Limites du travail

Grâce aux entretiens réalisés, nous avons observé que les enjeux pour une professionnelle d'accueillir son enfant au sein d'une structure sont multiples. Lors de l'analyse des données, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des similitudes dans les différentes réponses ainsi que des avis contraires. Certaines personnes interrogées se contredisaient parfois d'une réponse à l'autre, ce qui nous a déstabilisées lors du dépouillement.

Afin que les réponses soient cohérentes, nous avons pris en considération qu'il y avait une grande part de subjectivité dans cette situation. Les personnes interrogées peuvent être amenées à ressentir des émotions différentes, voire contradictoires. En effet, celles-ci ne demeurent pas statiques et peuvent changer, selon l'évolution de la situation, ou, lors de facilités ou difficultés rencontrées lors d'une période donnée.

Afin de ne rien oublier, il a fallu régulièrement nous accorder concernant la méthodologie du travail. Nous nous sommes également beaucoup concentrées sur la méthodologie, ce qui amenait un travail trop fragmenté, qui a dû être régulièrement modifié, ceci afin de fluidifier au maximum le texte.

3.4. Perspectives et pistes d'actions professionnelles

Ce travail de mémoire permettra, nous l'espérons, à toutes les équipes éducatives susceptibles d'être concernées par cette situation, d'être conscientes des enjeux sous-jacents. En effet, accueillir son enfant en structure peut paraître anodin au premier abord, car il résout des problèmes de praticité du quotidien et peut également rassurer certaines EDE/mères. Cependant, si la situation n'a pas été correctement analysée et discutée au préalable, des événements inconfortables pourraient se produire par la suite.

Le fait d'être conscientes de ces enjeux peut faciliter la collaboration ainsi que la prise en charge de l'enfant de l'EDE/mère. Nous pensons qu'il serait intéressant pour les structures d'intégrer un chapitre concernant cette situation dans leur projet pédagogique institutionnel, afin que chaque personne concernée puisse s'y référer et agir dans les limites fixées par l'institution. Ceci serait donc une aide afin d'éviter un investissement davantage personnel que professionnel. Il serait important d'effectuer un travail d'équipe concernant la situation avant l'intégration de l'enfant de l'EDE/mère dans la structure. En procédant de cette manière, la possibilité de s'exprimer à propos du sujet est donnée aux différents acteurs concernés.

Nous avons ciblé notre travail uniquement sur la gente féminine car nous sommes tous conscients que ce métier est davantage pratiqué par des femmes. Cependant, il aurait été captivant et innovant de questionner des hommes afin d'avoir peut-être un regard différent sur la question. L'idéal aurait aussi été de pouvoir demander l'avis des enfants, mais étant donné leur âge, cela n'était malheureusement pas concevable.

Il serait également intéressant d'élargir et d'approfondir la recherche en se penchant également sur des enfants de quatre à douze ans. En effet, les enjeux rencontrés peuvent être différents selon l'âge de l'enfant.

Grâce à ce travail nous avons pu acquérir d'autres connaissances et prendre du recul sur cette situation. Il nous a en outre permis de répondre à nos questions et d'argumenter nos choix.

3.5. Remarques finales

Chuard Malorie :

Ce travail m'a permis de découvrir les différents enjeux affectifs, institutionnels et émotionnels engagés par cette position d'EDE/mère. Au niveau professionnel, essentiellement par le biais des entretiens avec les EDE/mères, j'ai pu m'apercevoir que malgré leur formation, la double casquette n'est pas toujours évidente à porter. De mon point de vue personnel, je pense que le regard que peuvent porter les autres parents ou les collègues n'est peut-être pas toujours facile à gérer au quotidien.

Choisir ce sujet m'a donné l'opportunité de découvrir de nouvelles structures avec des fonctionnements différents. Avant chaque rendez-vous, j'appréhendais le fait d'être mal reçue ainsi que celui de ne pas réussir à tenir un entretien du début à la fin. Finalement, je n'ai rien ressenti de négatif, tout s'est bien déroulé. Les interviews étaient très intéressantes et variées. J'ai fait la connaissance de personnes qui sont riches d'expérience et cela m'a fait apprécier la thématique d'une autre manière. Au fur et à mesure des entretiens, je me suis sentie valorisée, j'ai pris confiance en moi et ai été fière d'avoir osé prendre la parole face à des personnes souvent inconnues. Au fil des interviews, ainsi que lors de l'analyse des données, j'ai pu me rendre compte que les professionnelles émettaient des opinions divergentes les unes des autres.

Avoir effectué cette recherche à deux a été enrichissant et constitue une bonne expérience. Elle m'a permis d'apprendre à coopérer et à communiquer avec Amélie. Lors de divergences, il a fallu donner mon avis, même si cela n'était pas toujours évident pour moi. J'ai trouvé rassurant de pouvoir compter sur quelqu'un pour me motiver, pour répondre à mes questions et pour m'aider lors de doutes. Je suis convaincue que ces compétences me seront fort utiles lorsque je travaillerai en structure.

Au terme de cette recherche, je conclus en disant que l'EDE/mère se doit de réfléchir à cette situation avant de la vivre en prenant en compte les différents enjeux et acteurs concernés. Une discussion, auparavant avec l'équipe éducative et l'institution serait la bienvenue afin d'obtenir l'avis des personnes impliquées.

Le bilan que je retiens de ce travail est que si à l'avenir je devais me retrouver dans cette situation d'EDE/mère ou de collègue, je saurais davantage comment agir grâce aux informations ressorties lors de nos entretiens. Personnellement, je pense davantage vivre le cas de la collègue de l'EDE/mère car je n'ai pas envie, à ce jour, d'accueillir mon futur enfant en tant qu'EDE/mère dans la structure où je travaillerai. Cela, afin d'éviter d'éventuels problèmes au sein de l'équipe et aussi afin de garder une vie professionnelle et personnelle bien distinctes.

Chappot Amélie :

Ce travail de mémoire fut très enrichissant. J'ai tout de suite ressenti un intérêt profond pour cette thématique. Cependant, il m'est arrivé régulièrement d'éprouver beaucoup de stress dû à mes contraintes et à mes rendez-vous professionnels, qui me prenaient également beaucoup de temps. C'est pour cette raison que je me suis sentie de suite soulagée lorsque le délai que nous avions demandé nous fût accordé. J'avais également l'impression de m'éparpiller dans tous les sens. L'envie de m'investir dans ce travail afin de pouvoir offrir des informations claires et intéressantes aux lecteurs, mais également la crainte de m'éparpiller et de me désorienter étaient des ressentis omniprésents en moi.

Le fait d'effectuer à deux ce travail de mémoire a été une aide pour moi, ainsi qu'un facteur motivant. Cependant, j'y ai ressenti quelques difficultés à certains moments, comme la peur que nos deux développements ne se rejoignent pas de façon significative, et n'aboutissent pas à une finition logique. Une grande organisation a été de rigueur, mais j'ai le sentiment que nous avons réussi à trouver un terrain d'entente, des compromis et à effectuer ce travail de mémoire de la meilleure manière qui soit.

Pour conclure, je dirais que j'ai pu obtenir la réponse à ma question principale : *Est-il possible, en tant que mère, d'accueillir son enfant en structure, sans mettre à mal la collaboration qui nous unit à nos collègues, ainsi que la relation avec notre enfant.* Je dirais que pour moi, tout dépend de ce que l'on recherche dans cette situation. Si c'est davantage pour un côté pratique, ou pour être proche de son enfant. Je pense qu'il est très important pour une EDE/mère de se poser les bonnes questions dès le départ, afin d'éviter des désagréments par la suite. Bien en discuter au préalable lors d'un colloque me paraît être également primordial, afin de connaître les avis de chaque personne travaillant dans la structure, ce qui permet d'identifier les personnes qui sont à l'aise avec cette situation, et d'autres qui le sont peut-être moins. Il me paraît également évident que pour que cette situation soit bien vécue par l'ensemble de l'équipe, que règne une bonne collaboration à la base. Il est donc préférable, je pense, que l'EDE qui souhaite accueillir son enfant, travaille depuis déjà quelques temps dans la structure. Et à mon sens, il est tout de même souhaitable que celle-ci n'accueille pas son enfant dans son groupe, dans la mesure du possible, afin de pouvoir séparer vie privée/vie professionnelle au maximum.

Je serai peut-être amenée à vivre cette situation dans mon futur professionnel. Soit en tant qu'EDE/mère, soit en tant que collègue. Je peux donc affirmer que je serai favorable à accueillir mon enfant, mais uniquement si ce dernier n'est pas accueilli dans mon groupe et que règne une bonne entente au sein de la structure.

4. Sources bibliographiques

Livres, ouvrages

AUZOU-RIANDEY, Dominique, MOUSSY, Bernadette. *Les enjeux du métier d'éducateur de jeunes enfants*, 3^{ème} édition, Issy-Les-Moulineaux : ESF, 2012. 191p. ISBN : 978-2-7101-2357-6

BEE, Helen, BOYD, Denise. *Les âges de la vie*, 4^{ème} édition, Saint-Laurent : ERPI, 2012. 507p. ISBN : 978-2-7613-4005-2

BOUCHARD, Caroline. *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2009. 463p. ISBN : 978-2-7605-1550-5

BOSSE-PLATIERE [et al.]. *Accueillir le jeune enfant : Quelle professionnalisation ?* 1^{ère} édition, Ramonville Saint-Agne : ERES, 2008. 333p. ISBN : 978-2-86586-385-3

BOSSE-PLATIERE, Suzon. *Accueillir les parents des jeunes enfants*, 1^{ère} édition, Toulouse : ERES, 2010. 222p. ISBN : 978-2-7492-0371-3

BOSSE-PLATIERE Suzon. *La mère, le bébé, le travail*, 2^{ème} édition, Ramonville Saint-Agne : ERES, 2006. 117p. ISBN : 2-7492-0682-0

BOWLBY, John. *Attachement et perte*. Volume 1. 1^{ère} édition, Paris : Presses Universitaires de France (PUF), 2002. 540 p. ISBN : 213-052-922-4

BRAZELTON, T. Berry. *Points forts de la naissance à 3 ans*. Tome 1, 1^{ère} édition, Stock-Laurence Pernoud. 607 p. ISBN : 978-2-253-08198-2

COUCHAERE, Marie-Josée, *Travailler en équipe*. 1^{ère} édition, Paris : Ellipses Edition Marketing SA, 2006. 141 p. ISBN : 978-2-7298-3029-8

DELDIME Roger, VERMEULEN Sonia. *Le développement psychologique de l'enfant*. 7^{ème} édition, Bruxelles : De Boeck & Larcier SA, 1997. 241p. ISBN : 978-2-8041-4707-5

FILLIOZAT Isabelle. *Au cœur des émotions de l'enfant*. Nouvelles éditions Marabout, 2008, 321 p. ISBN 978-2-501-05251-1

GIAMPINO, Sylviane. *Les mères qui travaillent sont-elles coupables ?* 1^{ère} édition, Paris : Albin Michel SA, 2000. 298p. ISBN : 2-226-11420-3

HOHMANN, Mary [et al.]. *Partager le plaisir d'apprendre*. Montréal : les éditions de la Chenelièreinc., 489 p. ISBN 978-2-8041-5347-2

JOVELIN, Emmanuel. *Histoire du travail social en Europe*. 1^{ère} édition, Paris : Vuibert, 2008. 287p. ISBN : 978-2-7117-1638-8

KAPLAN, Louise, *Symbiose et séparation*. 1^{ère} édition, Paris : Robert Laffont S.A, 1980. 291p. ISBN :2-221-00418-3

LEMELIN Jean-Pascal [et al.]. *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent. Les bases du développement*. Tome 1, Québec : Presses de l'université du Québec, 2012, 452 p. ISBN : 978-2-7605-3194-9

SCHLEIFER, Michael. *Valeurs et sentiments des 2 à 5 ans*. Québec : Presses de l'université du Québec, 2007, 315 p. ISBN : 978-2-7605-1448-5

STERN, Daniel. *Mère-enfant, les premières relations*. 3^{ème} édition, Sprimont : Pierre Mardaga, 1977. 196 p. ISBN : 2-87009-644-5

VERBA, Daniel. *Le métier d'éducateur de jeunes enfants*. 1^{ère} édition, Paris : Syros-Alternatives, 1993. 212p. ISBN : 2.86738.859.7

Périodiques, revues, brochures, articles

BOSSE-PLATIERE. Qu'est-ce que la distance professionnelle ? EJE : *Journal des éducateurs de jeunes enfants*, numéro 40, 2013.p.21

LELOUVIER HAMELIN, Isabelle. *Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil*. *Métiers de la petite enfance*, 2014, n° 206, p.23-25

Autres documents

ORTRAS, SPAS, *Plan d'Etude Cadre*. 2008. 42 p.

Sites internet

Dr ROSSANT Lyonel, Dr ROSSANT-LUMBROSO, Jacqueline. *L'importance des liens affectifs*. In : Doctissimo : [en ligne]. 2009. Adresse URL : http://www.doctissimo.fr/html/sante/bebe/sa_1304_relations_afec_nouv02.htm. 2009 (consultée le 12 octobre 2014)

CENTRE DE RESSOURCES EN EDUCATION DE L'ENFANCE. *Professionnalisme*. [en ligne]. 2014. Adresse URL : <http://www.crede-vd.ch> (consultée le 4 octobre 2014)

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION UNIVERSITÉ LAVAL. *Le travail en équipe* [en ligne]. 1996. Adresse URL : <http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/sites/guide2.html#1> (consultée le 5 avril 2014)

IMMATERIEL.FR : *l'habileté managériale* [en ligne]. 2008-2014. Adresse URL : http://librairie.immateriel.fr/fr/read_book/9782847691184/e9782847691184_c11 (consultée le 5 avril 2014)

NAITRE ET GRANDIR. COM. *2½ à 3 ans : développement affectif*. [en ligne]. 2013. Adresse URL : http://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/developpement/31_36_mois/fiche.aspx?doc=ik-naitre-grandir-enfant-31-36-mois-affectif (consultée le 14 septembre 2014)

ORIENTATION.CH. *Educateur de l'enfance ES/Educatrice de l'enfance ES* [en ligne]. 2013. Adresse URL : <http://www.orientation.ch/dyn/1109.aspx?data=description&id=628> (consultée le 9 mai 2014)

PRAX, Jean-Yves. *Le rôle de la confiance dans la performance collective*. In : USABILIS. [en ligne] 2004. Adresse URL : <http://www.usabilis.com> (consultée le 20 octobre 2014)

PSYCHOLOGIES.COM. *L'instinct maternel existe-t-il vraiment?* [en ligne]. 2013. Adresse URL : www.psychologies.com/famille/etre-parent (consultée le 4 octobre 2014)

RELEVE ACADEMIQUE : *Professionnalisme* [en ligne]. Adresse URL : http://www2.unine.ch/releve/a-propos_genese-site (consultée le 5 avril 2014)

Annexes

Annexe A

Article de Madame Lelouvier Hamelin Isabelle
« *Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue
en multi-accueil* »

Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil

Quand la professionnelle accueille son propre enfant ou le confie à des collègues de la même structure d'accueil, elle ne juge pas toujours les difficultés qu'il y a à accorder la posture maternelle et la posture professionnelle. De même, il faudra que l'enfant comprenne les différentes attitudes de sa mère selon le lieu où tous deux se trouvent.

© 2013 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés - ambivalence ; culpabilité ; équipe ; juste distance ; mission parentale ; posture professionnelle

Isabelle LELOUVIER
HAMELIN
Psychologue clinicienne,
formatrice petite enfance

30, rue Marcellin-Berthelot,
33200 Bordeaux, France

Accueillir un enfant en crèche est aujourd'hui une activité professionnelle à part entière. Il s'agit d'un ensemble de postures professionnelles reposant sur des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être centrés sur l'enfant et ses parents. L'objectif est d'accueillir des enfants au sein d'une collectivité en leur garantissant un environnement et une relation de qualité respectant l'individualité de chacun ainsi que le projet éducatif parental. Il s'agit aussi d'un travail d'équipe fondé sur un ensemble de valeurs qui font consensus sur l'accueil des parents et de leur enfant.

Mission parentale et posture professionnelle

Depuis quelques décennies, des crèches parentales existent. La question de l'accueil des enfants en collectivité par leurs propres parents s'est posée et celui-ci a été rendu possible malgré des inconvénients. Pourtant, pour avoir reçu en consultation des adultes dont les parents étaient professeurs ou assistantes maternelles, et avoir entendu les plaintes liées à cette situation passée, il paraît intéressant de se poser la question de la place du parent/professionnel qui accueille son propre enfant.

La qualité relationnelle proposée à l'enfant par le parent repose sur le postulat que le très jeune enfant a

besoin de sécurité interne pour se développer de façon harmonieuse et qu'il est fondamentalement dépendant de l'adulte avec qui il construit une relation affective au fil du temps. Il s'agit là d'une relation éminemment subjective faite de projections et d'interprétations maternelles nécessaires à la construction de ce lien (Donald W. Winnicott d'ailleurs parlait de « *folie maternelle* » [1]).

Le parent devient de fait parent avec son premier enfant. Son histoire personnelle, ses représentations plus ou moins conscientes, ses critères, ses valeurs orientent sa façon de d'élever son enfant. Il faut d'ailleurs que les deux parents s'accordent pour harmoniser leurs conduites éducatives.

La professionnelle, elle, a bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante. Elle prend appui sur un référentiel de base, comme le projet d'établissement de sa structure d'accueil. Cette formation garantit une posture commune à tous les intervenants et une bonne distance. Elle permet d'éviter les contre-attitudes liées à la dimension émotionnelle subjective propre à toute interaction humaine – la dimension relationnelle affective restant du domaine privé familial. Cela n'est possible pour la professionnelle que si la posture attendue est clairement définie dans le projet d'établissement qui sert de référence fondamentale à toutes.

Accueillir son enfant en crèche en tant que professionnelle

Lorsque la professionnelle devient accueillante de son propre enfant au sein d'une structure d'accueil, comment se positionne-t-elle vis-à-vis de lui et au sein d'un groupe ? Ne doit-elle pas inhiber certaines attitudes affectueuses puisque la posture professionnelle exige qu'elle maintienne une certaine distance entre elle et les enfants ? De son côté, comment l'enfant va-t-il supporter cette situation sans en être affecté ?

Du point de vue de l'adulte

On sait combien l'attitude juste est déjà délicate à trouver pour la plupart des professionnelles alors que ce ne sont pas leurs propres enfants. C'est un travail de longue haleine que d'y parvenir et de l'intégrer dans un comportement habituel collectif en crèche, comme l'a montré le travail effectué à Lóczy et qui a fait ses preuves [2]. Le subjectif, c'est ce qui échappe, on ne s'en rend pas compte d'emblée. Il faut faire un travail sur soi de réflexivité pour apprendre à reconnaître ses comportements, prendre du recul, se remettre en question et gérer ses émotions.

✦ **L'enfant, lorsqu'il arrive en crèche, doit se séparer de sa mère. La mère doit elle aussi faire**

Adresse e-mail :
lelouvierhamelin@gmail.com
(I. Lelouvier)

ce travail de séparation/individuation avec son enfant dans les mois qui suivent la naissance. L'enfant apprend à vivre sans elle, progressivement, pour mieux la retrouver et ainsi développer dans cet espace d'absence et de manque tout un univers psychique source d'individuation et d'autonomie. Ce processus de séparation nécessite du temps. Il est complexe, contradictoire, et empreint d'ambivalence de la part des deux partenaires de la relation.

✦ **La mère qui confie son enfant en crèche n'échappe pas, de près ou de loin, au sentiment de culpabilité, tiraillée entre la nécessité de reprendre le travail et l'envie de rester avec son enfant.** En tant que professionnelle, elle ne peut s'en occuper autant qu'elle le souhaiterait. Comment, par exemple, va-t-elle le nommer ? « *Mon chéri* », « *mon cœur* » ? Non, pas de surnom, il est préférable d'appeler les enfants par leur prénom. Pas de bisou non plus, par souci de bonne distance affective aussi et d'équité vis-à-vis des autres. Comment ne pas imaginer que cette mère/professionnelle n'échappe pas à un sentiment de frustration voire de culpabilité : « *mon enfant est là et je ne peux même pas le consoler, comme je le ferais par ailleurs* », pense-t-elle. Ce sentiment de culpabilité maternelle ne risque-t-il pas d'être source de mal-être et de tension chez la professionnelle ? Par ailleurs, une mère/accueillante n'a-t-elle pas tendance, plus ou moins consciemment, à vouloir se retrouver avec son enfant de temps en temps ? Le risque est grand alors de voir surgir des tensions au sein d'une équipe dont l'objectif est de parvenir à adopter des attitudes justes et équitables envers tous les enfants. Ce genre de tensions est par exemple observable lorsque certaines professionnelles ne se rendent pas compte qu'elles ont des "préférés" dans le groupe.

✦ **Elle doit, bien plus que les autres, brider sa spontanéité et de ne pas montrer ce qui la lie à son enfant : gestes, mimiques, mots, intonations.** Ce lien est d'autant plus particulier qu'il repose également sur l'histoire et l'enfance de la mère. Comment la mère trouve-t-elle un équilibre entre son projet éducatif parental et le projet professionnel auquel elle adhère sur des questions de règles et de limites à l'âge de l'apprentissage de la socialisation ? Des tensions liées à des

La mère peut se sentir, vis-à-vis de ses collègues, responsable voire coupable des écarts de son enfant

points de vue différents peuvent être source de conflit pour la mère/professionnelle et les membres de son équipe.

Du point de vue de l'enfant

L'attitude de la mère professionnelle risque d'être difficile à supporter pour un enfant. Il doit adapter son comportement à sa propre mère en fonction du lieu. Et si sa mère ne se comporte pas comme d'habitude, l'enfant peut réagir et faire en sorte d'essayer de déclencher ce comportement attendu qu'il connaît à la maison : « *à la maison, elle dit "mon chéri" mais pas ici* ». Les expériences américaines de « *still face* » ont montré combien l'enfant est sensible très précocement aux attitudes maternelles qui font partie de son environnement sécurisant [3].

✦ **Le très jeune enfant, en pleine phase de construction du lien affectif, est dépendant affectivement de son « *care giver* » qu'est la mère.** Immature sur le plan du développement, l'enfant apprend à se séparer de ses parents, la mère en particulier, si c'est elle qui s'est surtout occupée de lui lors des premiers mois de sa vie, comme c'est encore majoritairement le cas. Cette présence maternelle

« *non disponible* » pour lui peut-elle être, à cet âge-là, source d'insécurité pour l'enfant ?

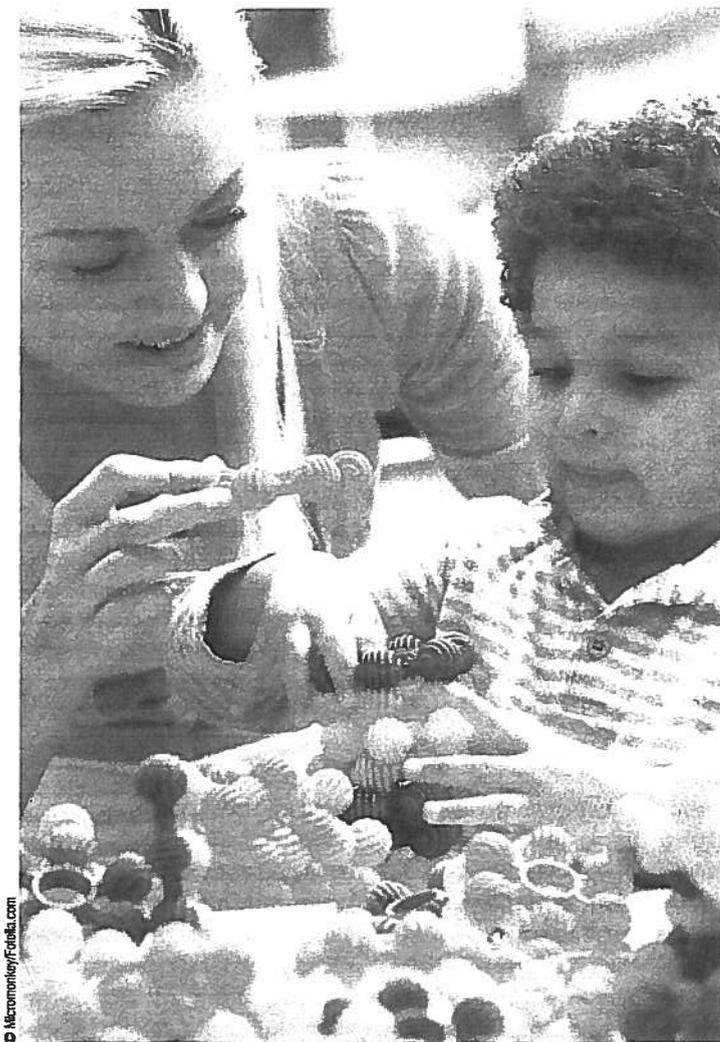
✦ **L'enfant manifeste, au cours de ce processus de séparation pourtant à l'origine de son individuation, des comportements de détresse.** Ceux-ci ont été mis en évidence par le psychiatre anglais John Bowlby [4]. Ces manifestations signent son immaturité affective et sa difficulté à supporter cette mise à distance trop précoce. S'il la voit s'occuper d'autres enfants et ne pas répondre à ses besoins comme à la maison, ceci ne risque-t-il pas de provoquer des tensions de part et d'autre, chez les enfants et chez les adultes, et

donc des comportements de rivalité plus ou moins conscients ? Même si la mère accompagne ses comportements de mots, cela suffira-t-il au jeune enfant pour s'adapter confortablement à la situation ?

Le parent qui confie son enfant aux collègues

Lors des réunions de parents ou de consultations avec les parents, il est habituel de les entendre évoquer leur crainte du jugement de valeur de la part des professionnelles.

✦ **Le parent est fragile dans sa fonction parentale naissante, surtout avec le premier enfant.** Il est sensible aux regards des autres adultes. Pas toujours sûr de lui, il se confronte au regard de professionnelles qui, elles, sont supposées savoir. Que vont-elles penser d'elle si son enfant n'a pas un développement "normal", s'il mord ou ne dort pas à la sieste ? La mère peut se sentir, vis-à-vis de ses collègues, responsable voire coupable des écarts de son enfant par rapport à la représentation de normalité que les professionnelles lui renvoient. Les collègues ne s'attendent-elles pas, de leur côté, à ce que cette mère, leur collègue, soit d'autant plus irréprochable qu'elle détient un



© Micromoney/Fotobla.com

Le tout-petit qui voit sa mère sur son lieu de travail doit s'adapter à ses attitudes différentes de celles de la maison.

savoir professionnel ? La mère, elle, peut ressentir de la culpabilité à déranger ses collègues : « *il n'a pas dormi à la sieste, ça a réveillé les autres* », pense l'une ; « *à cause de mon enfant, la sieste a été perturbée* », analyse l'autre.

✦ **Les professionnelles accueillantes elles-mêmes peuvent avoir tendance, plus ou moins consciemment, à attendre de cette collègue qu'elle fasse par solidarité tout ce qu'il faut pour que cet enfant ne leur pose pas de problème :** « *on me répète tous les jours qu'il ne dort pas à la sieste, qu'est-ce que je peux faire ?* », se

plaint la mère désespérée et culpabilisée, « *je devrais savoir, sinon elles ne le répéteraient pas ainsi tous les soirs...* », explique une auxiliaire qui confie son enfant à une autre équipe de sa crèche.

✦ **À quoi tient cette insistance de la part des collègues, qui en oublient d'être rassurantes pour leur associée/mère ?** « *Même pas capable de faire dormir son enfant à la crèche, alors qu'elle est professionnelle !* » peuvent-elles penser. Ne serait-ce pas là l'une des manifestations inconscientes de rivalité qui existe au sein d'une équipe. Cette situation ne renforcerait-elle

pas l'idéalisation de l'enfant accueilli.

Conclusion

Accueillir son propre enfant à la crèche ou le confier à des collègues se révèle plutôt inconfortable, et pour la mère et pour l'enfant. On ne peut accueillir son enfant à la crèche comme à la maison. Il n'est pas toujours facile de trouver la solution idéale. À défaut d'éviter les situations trop complexes, il est au moins indispensable d'être conscient des complications liées au fait de s'occuper de son propre enfant sur son terrain professionnel (les assistantes maternelles ne le savent que trop). Des confusions de place sont inévitables, tant il paraît impossible de se contrôler en permanence en matière d'émotions. Même si accueillir son propre enfant sur son lieu de travail apparaît comme une solution de compromis, il est préférable de choisir un autre mode d'accueil, de faire un choix plus clair et d'éviter les tensions plus ou moins conscientes liées à cette situation ambiguë. Il est évident que seul un tiers, la directrice de crèche par exemple, peut aider la professionnelle à faire ce choix moins complexe de confier son enfant à des professionnelles neutres, dans une autre structure, afin qu'elle puisse bien se positionner dans le registre parental d'une part et professionnel d'autre part.

À moins d'intégrer cette variable parentale dans le projet éducatif et d'en faire un travail de réflexion de l'équipe. Et n'oublions pas que confronté au principe de réalité, l'enfant a la capacité de s'adapter si l'on répond pour l'essentiel à ses besoins fondamentaux en particulier en matière de sécurité interne et si toute modification de son environnement est associée à une parole chargée de sens. ▶

Références

- [1] Winnicott DW. De la pédiatrie à la psychanalyse [1956]. Paris: Payot; 1975.
- [2] David M, Appell A. Lóczy ou le maternage insolite. Toulouse: Érès; 2008.
- [3] Tronk E, Aish H, Adamson I, Wise S, Brazelton T. The Infant response to entrapment between contradictory messages in face-to-face interaction. *Journal of American Academy of Child Psychiatry* 1978;17:1-13.
- [4] Bowlby J. Attachement et perte [1969]. Paris: PUF; 2002.

Déclaration d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

Annexe B

Dépouillements des entretiens
réalisés avec les responsables de structures, les
EDE/mères et les collègues des EDE/mères

Dépouillement des entretiens avec les responsables

Entretien n°1	<i>10 ans d'expérience en tant qu'éducatrice de l'enfance et 5 ans d'expérience en tant que responsable de structure</i>
Entretien n°2	<i>36 ans d'expérience en tant que responsable de structure</i>
Entretien n°3	<i>5 ans d'expérience en tant qu'éducatrice de l'enfance et 13 ans d'expérience en tant que responsable de structure</i>
Entretien n°4	<i>15 ans d'expérience en tant qu'éducatrice de l'enfance et 5 ans d'expérience en tant que responsable de structure</i>
Entretien n°5	<i>20 ans d'expérience en tant qu'éducatrice de l'enfance et 10 ans d'expérience en tant que responsable de structure</i>

Est-ce que votre structure est une structure verticale ou horizontale

Entretien n°1	<i>Crèche verticale</i>
Entretien n°2	<i>Crèche horizontale</i>
Entretien n°3	<i>Crèche horizontale</i>
Entretien n°4	<i>Crèche horizontale</i>
Entretien n°5	<i>Crèche horizontale</i>

Pourquoi êtes-vous pour ou contre, expliquez en deux phrases.

Entretien n°1	<p><i>- Contre, c'est le comité qui en a décidé ainsi. Toutes les crèches de la ville ont le même comité donc aucune d'entre elles ne permet à une éducatrice de l'enfance, à une ASE ou à une auxiliaire d'accueillir son propre enfant.</i></p> <p><i>- Si vraiment une EDE/mère se trouve dans cette situation, de devoir placer son enfant sur la commune de Martigny car elle y habite, son enfant ne sera pas placé dans la structure dans laquelle elle travaille.</i></p> <p><i>- C'est une situation non concevable car il y a beaucoup trop d'enjeux et cela met tous les acteurs dans une situation difficile.</i></p>
Entretien n°2	<i>Pour, car impossibilité de placer son enfant ailleurs, il y a une seule structure sur la commune.</i>
Entretien n°3	<i>Oui, pour une question de praticité.</i>
Entretien n°4	<i>Pour, mais pas dans le même groupe car le lien qui relie la mère à l'enfant a quand-même un impact sur le reste de l'équipe éducative et sur le groupe d'enfants. Nous avons vécu des situations qui étaient très difficiles. C'est pour cela que nous avons pris cette décision plus haut. Avant, c'était une petite structure et il était impossible d'accueillir son enfant sur un autre groupe.</i>
Entretien n°5	<i>Personnellement, je ne suis pas contre. Cela a été imposé suite à certaines situations qui ont posé des difficultés dans le passé. J'ai dû amener certaines EDE/mères à se positionner lors de problèmes avec leurs enfants. Au départ, l'enfant de l'EDE/mère a le droit d'avoir une relation privilégiée avec sa maman au sein de la structure (repas, etc.). Petit à petit l'enfant prend ses marques et s'éloigne. L'enfant se sent en sécurité et par après il se sent prêt à faire des expériences avec moins de proximité avec sa mère.</i>

Dans les structures qui sont pour, est-ce que l'EDE/mère a-t-elle droit à des tarifs préférentiels ?

Entretien n°1	<i>Non pas le droit.</i>
Entretien n°2	<i>Non pas le droit.</i>
Entretien n°3	<i>Non, pas de tarif préférentiel.</i>
Entretien n°4	<i>Non, elle a droit aux mêmes tarifs que tous.</i>
Entretien n°5	<i>Les EDE/mères, étant employées communales, ont droit à des tarifs</i>

	<i>préférentiels, alors que l'enfant est accueilli dans une autre structure, mais de la même commune. Il y a 10% de rabais.</i>
--	---

Si l'EDE/mère en poste habite hors-commune, comment ça se passe ?

Entretien n°1	<i>L'EDE/mère doit placer son enfant dans une structure de la commune où elle habite et si la commune n'en possède pas, c'est possible de placer l'enfant dans la structure où elle travaille.</i>
Entretien n°2	<i>L'EDE/mère place son enfant dans une structure de la commune où elle habite.</i>
Entretien n°3	<i>La priorité est aux enfants de la commune.</i>
Entretien n°4	<i>Si une EDE/mère habitant hors-commune désire accueillir son enfant, ce dernier n'aura pas plus de privilège qu'un autre enfant habitant hors-commune, à savoir : les enfants vivant dans la commune sont privilégiés.</i>
Entretien n°5	<i>C'est un réseau qui est constitué de quelques communes, les EDE/mères hors commune, qui font partie du réseau, peuvent donc accueillir leur enfant au sein d'une des structures faisant partie du réseau.</i>

Développement concernant l'EDE/mère, l'enfant et le groupe d'enfants :

Selon vous, quels sont les enjeux pour l'EDE/mère d'accueillir son enfant en structure, en prenant en considération son enfant et le groupe d'enfants ?

Entretien n°1	<i>-Ce n'est pas compatible d'être maman et éducatrice en même temps lorsque qu'on accueille son enfant. -Les enjeux émotionnels et affectifs sont difficiles à gérer. -Difficultés d'arriver à se positionner vis-à-vis de son enfant.</i>
Entretien n°2	<i>-L'EDE/mère doit apprendre à lâcher. -L'EDE/mère ne sait pas forcément quel rôle elle doit jouer. -Les règles doivent être les mêmes pour l'enfant de l'EDE/mère que pour les autres enfants. -La maman doit passer beaucoup de temps à expliquer à l'enfant la situation. -La discussion est primordiale. -C'est probablement plus difficile pour l'EDE/mère que pour son enfant.</i>
Entretien n°3	<i>C'est très compliqué pour une mère d'accueillir son enfant sur son lieu de travail.</i>
Entretien n°4	<i>Il est difficile de faire la part des choses entre la maman et l'éducatrice, le lien affectif est fort, on n'agit pas la même chose avec son enfant qu'avec l'enfant des autres.</i>
Entretien n°5	<i>-L'EDE/mère peut devenir irritable si son enfant la sollicite beaucoup alors qu'elle veut s'occuper du groupe. -C'est impératif de discuter et de mettre des normes strictes pour qu'il n'y ait pas de répercussion sur l'institution.</i>

Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'enfant de l'EDE/mère, en prenant en considération l'enfant de l'EDE/mère et le groupe d'enfants ?

Entretien n°1	<i>-C'est plus difficile sur un groupe vertical. -Ce n'est pas le groupe d'enfants qui fait la distinction entre l'EDE/mère et les autres éducatrices, mais plus l'enfant de l'EDE/mère qui rappelle au groupe d'enfants que c'est sa maman et pas la leur. -Il est difficile de comprendre ce que l'enfant de l'EDE/mère ressent vis-à-vis de la situation.</i>
Entretien n°2	<i>- C'est plus difficile pour l'enfant qui doit apprendre que maman ici elle est éducatrice. -Lorsque l'enfant se sent en sécurité, il ne se dit plus « c'est ma maman »,</i>

	<i>mais il faut du temps. Il comprend alors qu'il ne « perd » pas sa maman.</i>
Entretien n°3	<i>Oui certainement mais ça dépend de l'âge de l'enfant.</i>
Entretien n°4	<i>-L'enfant va sentir que c'est sa maman et tout au début il n'arrivera pas à faire la part des choses entre son rôle de maman « maman » et le rôle de maman « éducatrice à la crèche ». -Si l'enfant est un peu plus grand ça sera plus clair pour lui. -En nurserie c'est très compliqué cette situation.</i>
Entretien n°5	<i>-L'enfant a quand-même une place spéciale par rapport aux autres enfants, sa maman est présente. -L'enfant peut solliciter davantage sa mère lors de problèmes. -Cela peut avoir un impact positif sur l'enfant pour autant que l'EDE/mère soit au clair et positionnée, avec elle-même et avec l'équipe. -L'EDE/mère doit aussi prendre ses responsabilités vis-à-vis de son enfant et doit également mettre ses normes.</i>

Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur le groupe d'enfants, en prenant en considération l'EDE/mère et son enfant ?

Entretien n°1	<i>-Plus facile pour le groupe d'enfants que pour l'enfant de l'EDE/mère ou l'EDE/mère. Les enfants vivent la situation sans trop se poser de questions. Cet âge-là ne pose pas trop de problèmes.</i>
Entretien n°2	<i>-Il faut expliquer également la situation au groupe d'enfants. -Il n'est pas possible de dire : « on procède de la même manière qu'avec les autres enfants du groupe » car la situation est différente.</i>
Entretien n°3	<i>-Ca dépend tout du professionnalisme de l'EDE/mère. -Selon l'attitude de l'EDE/mère il peut y avoir des impacts sur le groupe d'enfants. -Ca dépend comment l'EDE/mère vit la situation. -Dans le groupe d'enfants des préscolaires (trois-quatre ans) ils peuvent penser que l'enfant de l'EDE/mère a de la chance d'avoir sa maman avec lui.</i>
Entretien n°4	<i>-La manière de gérer le groupe d'enfants quand la maman a l'enfant avec elle n'est pas la même chose que lorsque l'enfant de l'EDE/mère n'est pas là, et cela se ressent.</i>
Entretien n°5	<i>Ça dépendra comment l'EDE/mère et les autres éducatrices y répondent. Est-ce que les éducatrices osent intervenir auprès de l'enfant de l'EDE/mère ? Si elles n'interviennent pas auprès de l'enfant de l'EDE/mère, cela peut amener des situations délicates pour le groupe d'enfants.</i>

Questions d'approfondissement :

Est-ce que l'EDE/mère se comporte/se comporterait-elle de la même façon avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants ?

Entretien n°1	<i>Comme exemple concret, elle (la responsable interrogée) a eu de la facilité à s'occuper de façon égale de son enfant et du groupe d'enfants.</i>
Entretien n°2	<i>-Non, ce serait nier l'évidence que de dire que l'EDE/mère se comporte de la même façon avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants. -On est en général plus dur avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants. -On ne veut pas que le groupe d'enfants ressente un sentiment d'injustice.</i>
Entretien n°3	<i>Non, ça serait difficile.</i>
Entretien n°4	<i>Non, tout le côté affectif ressort. -Lorsque tout va bien peut-être que c'est facile parce que ça roule, mais lorsqu'il y a une règle à recentrer par rapport à son enfant peut-être que la</i>

	<p>situation va être plus compliquée car l'enfant risque de manifester une réaction.</p> <p>-Les règles de la crèche ne sont pas les mêmes qu'à la maison.</p>
Entretien n°5	<p>- Elle pense qu'elle ne se comporte pas de la même façon avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants.</p> <p>-L'EDE/mère est soit plus laxiste ou plus sévère mais rarement dans le juste milieu.</p> <p>-L'EDE/mère est souvent plus sévère avec son enfant.</p>

Est-ce que l'âge de l'enfant de l'EDE/mère peut-il/pourrait-il avoir un impact sur la situation ?

Entretien n°1	<p>-L'âge de l'enfant a un impact considérable sur la situation.</p> <p>-Cela peut être vraiment problématique d'avoir son enfant tout petit dans son groupe.</p> <p>-Entre deux ans et demi et quatre ans, c'est une période difficile chez l'enfant.</p>
Entretien n°2	<p>-Oui certainement, plus difficile si c'est un bébé car il ne peut pas comprendre.</p> <p>-Un enfant plus grand peut montrer une insécurité mais la situation est plus facile à lui expliquer.</p> <p>-En nurserie, si l'on voit son enfant pleurer, il ne faut pas l'ignorer. L'EDE/mère est invitée et encouragée par la responsable à aller consoler son enfant.</p> <p>-A quatre mois l'enfant rentre dans des habitudes car il commence à connaître la crèche.</p> <p>Entre neuf mois et un an il ne va pas bien comprendre et c'est beaucoup plus difficile à cette période.</p> <p>-C'est mieux d'intégrer son propre enfant lorsqu'il a quatre mois, ou lorsqu'il est plus grand car on peut lui expliquer et il peut comprendre. Entre deux, c'est difficile.</p>
Entretien n°3	L'âge de l'enfant a beaucoup d'impact sur la situation.
Entretien n°4	Oui, plus l'enfant est petit plus c'est difficile et compliqué.
Entretien n°5	Oui, je pense que c'est plus difficile pour un enfant plus grand.

L'enfant de l'EDE/mère peut/pourrait-il être perturbé de voir sa maman s'occuper des autres enfants ?

Entretien n°1	Oui, un enfant qui est très jaloux.
Entretien n°2	Oui, l'EDE/mère doit être attentive à son enfant, et si elle le voit pleurer, c'est la première personne à être à même de le consoler.
Entretien n°3	<p>-En phase d'égoïsme et d'opposition c'est possible que l'enfant se sente perturbé de voir sa maman s'occuper des autres enfants.</p> <p>-Un enfant doit pouvoir être capable de comprendre la situation pour autant que celle-ci lui ait été clairement expliquée.</p>
Entretien n°4	<p>-Oui, ça peut développer des jalousies</p> <p>-L'enfant va peut-être vouloir toujours accaparer sa maman et ne plus la lâcher sur son lieu de travail</p>
Entretien n°5	<p>-Non, je ne pense pas que l'enfant peut se sentir perturbé de voir sa maman s'occuper d'autres enfants pour autant que la situation lui ait été expliquée préalablement et soit claire pour lui.</p> <p>-L'enfant a l'avantage de voir travailler sa maman.</p> <p>-C'est plus une richesse pour l'enfant et il va apprendre à partager sa maman.</p>

L'enfant se comporte/comporterait-il de la même façon avec l'EDE/mère qu'avec les autres éducatrices ?

Entretien n°1	<i>Ne se comporte pas la même chose avec l'EDE/mère qu'avec ses collègues.</i>
Entretien n°2	<i>L'enfant va forcément aller rechercher en premier la présence de sa maman s'il a un chagrin par exemple.</i>
Entretien n°3	<i>Non</i>
Entretien n°4	<i>Au niveau normes et règles c'est plus facile avec quelqu'un avec qui il n'y a pas l'affect qu'avec quelqu'un avec qui il y a l'affect.</i>
Entretien n°5	<i>-Non il y a une différence. -C'est là qu'il faut cadrer et qu'une cohésion d'équipe est primordiale. Toutes les éducatrices doivent agir de la même manière.</i>

A votre sens, quel impact cette situation peut/pourrait-elle avoir sur le groupe d'enfants ? (le fait que la maman de l'un de leur copain est présente et la leur absente)

Entretien n°1	<i>C'est facile pour le groupe d'enfants, ils vivent la situation sans trop se poser de questions.</i>
Entretien n°2	<i>Pas d'impact sur le groupe d'enfants, aucun impact visible et aucun retour négatif de la part de qui que ce soit.</i>
Entretien n°3	<i>-Selon l'attitude de l'EDE/mère il peut y avoir des impacts sur le groupe d'enfants. -Ca dépend comment l'EDE/mère vit la situation. -Dans le groupe d'enfants des préscolaires (trois-quatre ans), les pairs trouvent que l'enfant de l'EDE/mère a de la chance d'avoir sa maman.</i>
Entretien n°4	<i>Oui, la manière de gérer le groupe d'enfants quand la maman a l'enfant avec elle n'est pas la même que lorsque l'enfant de l'EDE/mère n'est pas là, et cela se ressent.</i>
Entretien n°5	<i>-L'enfant a quand-même une place spéciale par rapport aux autres enfants, sa maman est présente. -L'enfant peut solliciter davantage sa mère lors de problèmes et l'EDE/mère doit se positionner et être claire avec son enfant. -La situation peut avoir un impact positif sur l'enfant pour autant que l'EDE/mère soit au clair et positionnée, avec elle-même et avec l'équipe. -L'EDE/mère doit aussi prendre ses responsabilités vis-à-vis de son enfant et doit également mettre ses normes.</i>

Comment, à votre avis, se passe/passeraient leur séparation ?

Entretien n°1	<i>-C'est différent si c'est une crèche verticale ou horizontale. -Il est plus facile pour l'enfant de vivre une grande séparation que plusieurs petites séparations durant la journée.</i>
Entretien n°2	<i>Les séparations se passent bien.</i>
Entretien n°3	<i>Elle pense que les séparations peuvent être positives pour l'enfant.</i>
Entretien n°4	<i>-Ca dépend de la clarté de la maman, comment elle arrive à se détacher et à dire les choses. -Ca peut provoquer des situations qui ne sont pas faciles à gérer pour la mère et l'enfant. -Lors de moments où ils se croisent dans la structure, l'EDE/mère devra continuer à s'occuper de son groupe et l'autre éducatrice devra gérer l'enfant de l'EDE/mère, et ce n'est pas évident.</i>
Entretien n°5	<i>-C'est une question de discussion avec le groupe. -Est-ce que l'enfant est prêt à se séparer de la maman ? -Il faut de la cohérence dans le travail d'équipe.</i>

Développement concernant l'EDE/mère, l'institution et l'enfant :

Selon vous, quels sont les enjeux pour l'EDE/mère d'accueillir son enfant en structure, en prenant en considération l'institution et son enfant ?

Entretien n°1	<ul style="list-style-type: none"> -C'est moins problématique si l'on se concentre juste sur l'EDE/mère car ce sont des problèmes qui peuvent être discutés et traités en colloque. -Difficulté à devoir respecter les valeurs institutionnelles et personnelles. -Davantage à l'aise que ce soit ses collègues qui s'occupent de son enfant et que celui-ci ne soit pas dans son groupe. -Si l'enfant avait été à l'aise vis-à-vis de cette situation, l'EDE/mère n'en aurait pas été perturbée. -Relation entre l'EDE/mère et ses collègues déterminante pour la suite. -C'est plus facile si c'est une crèche horizontale et que l'EDE/mère n'est pas dans le même groupe que son enfant.
Entretien n°2	<ul style="list-style-type: none"> -Emotionnellement il y a un gros travail à faire pour l'EDE/mère. -Il est important de bien en discuter avant. -La partie affective doit être discutée. -Il ne faut pas régler les problèmes entre collègues mais plutôt aller en discuter avec la direction.
Entretien n°3	<ul style="list-style-type: none"> -Il y a de gros enjeux par rapport aux valeurs personnelles. -Cela peut mettre une certaine pression, l'envie de vouloir montrer qu'en tant qu'éducatrice on sait faire mais qu'en tant que mère on éprouve les mêmes difficultés que tout le monde. -L'EDE/mère peut craindre de ne pas se montrer crédible en tant qu'éducatrice lorsque l'institution est au courant que ce n'est pas comme ça qu'elle agit à la maison.
Entretien n°4	<ul style="list-style-type: none"> -Il est parfois difficile d'intervenir auprès de l'enfant de l'EDE/mère. -Des fois des choses doivent être dites et l'EDE/mère sera peut-être dans son regard de maman avec l'affect qui prend le dessus. -Il serait bien d'éviter le jugement.
Entretien n°5	<ul style="list-style-type: none"> -L'EDE/mère a deux casquettes, celle de professionnelle et celle de mère. - La casquette de « maman » est vite rappelée du fait que son enfant est présent. -Ce n'est pas simple, mais souvent les EDE/mères sont plus sensibles et compréhensives à certaines choses, notamment vis-à-vis des autres parents. -Il peut y avoir des enjeux positifs et des enjeux négatifs, notamment la difficulté à se positionner en tant que maman et éducatrice.

Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'institution, en prenant en considération l'EDE/mère et son enfant ?

Entretien n°1	<ul style="list-style-type: none"> -Si l'enfant de l'EDE/mère est un enfant qui tape cela peut avoir des répercussions négatives sur l'institution. -La cohérence dans l'équipe éducative est primordiale, et il faut l'être encore plus lorsque l'on accueille l'enfant d'une collègue. -Il ne faut pas considérer l'EDE/mère comme la maman mais comme une collègue. -Cela dépend de la solidité de l'équipe éducative. -Cette situation peut suffire à déstabiliser une équipe éducative malgré la solidité de cette dernière.
Entretien n°2	<ul style="list-style-type: none"> -Il est important de beaucoup en parler avant.
Entretien n°3	<ul style="list-style-type: none"> -Certainement un impact de non-autonomisation de l'éducatrice de référence de l'enfant. -Etant donné que l'enfant de l'EDE/mère a des problèmes de santé,

	<p><i>l'institution la sollicite davantage que si la maman n'était pas là.</i></p> <p><i>-Cette situation peut poser problème (à la responsable) lorsque l'EDE/mère quitte le groupe dans lequel elle travaille pour aller porter son aide dans le groupe de son enfant.</i></p> <p><i>-Cette situation peut être difficile à vivre pour l'institution.</i></p>
Entretien n°4	<p><i>-Risque de changer l'organisation par rapport à son propre enfant et risque de répercussions négatives sur le groupe d'enfants.</i></p> <p><i>-La communication est très importante. Il faut voir comment on peut mettre en place les choses pour que ça se déroule bien.</i></p>
Entretien n°5	<p><i>-Doit être irritant pour certaines collègues, cela peut vite mettre des tensions et des désaccords.</i></p>

Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'enfant de l'EDE/mère, en prenant en considération l'EDE/mère et l'institution ?

Entretien n°1	<p><i>-Il n'y a pas les mêmes règles à la crèche qu'à la maison.</i></p> <p><i>-A la maison maman elle est comme ça et ailleurs elle est différente !</i></p> <p><i>-Difficulté à pouvoir faire comprendre à l'enfant les deux rôles qu'à sa mère.</i></p> <p><i>-De 18 mois à quatre ans et demi, c'est trop difficile pour l'enfant de comprendre la situation.</i></p> <p><i>-Pour l'enfant, d'entendre la voix de sa mère et de ne pouvoir la voir est très difficile.</i></p> <p><i>-En tant que collègue, montrer que l'on est sûr de soi devant l'enfant de l'EDE/mère. S'il y a des problèmes avec lui, il faut en parler par après ou en colloque.</i></p>
Entretien n°2	<p><i>-Si l'enfant se sent bien et en sécurité, les impacts seront positifs.</i></p>
Entretien n°3	<p><i>-Cette situation peut être une richesse pour l'enfant de l'EDE/mère.</i></p> <p><i>-L'enfant est gagnant dans cette situation (il voit sa maman lorsqu'elle travaille).</i></p> <p><i>-L'enfant de l'EDE/mère a des bénéfices à ce que sa maman soit là.</i></p>
Entretien n°4	<p><i>-Une image négative d'elle-même peut revenir à l'EDE/mère.</i></p>
Entretien n°5	<p><i>-Suivant ce qui se passe dans le groupe, l'enfant de l'EDE/mère saura ce qu'il peut se permettre ou non, des choses qu'on ne laisserait pas faire aux autres enfants du groupe.</i></p> <p><i>-Il peut y avoir des réactions de l'enfant de l'EDE/mère.</i></p>

Questions d'approfondissement :

Est-ce que selon vous, l'EDE/mère arrive/arriverait-elle à rester professionnelle, à bien faire la distinction entre son rôle de collègue et son rôle de mère ?

Entretien n°1	<p><i>-Elle a réussi à le faire.</i></p> <p><i>-Elle avait confiance envers ses collègues et ces dernières ne devaient pas changer leur comportement.</i></p> <p><i>-Les collègues devaient se comporter avec son enfant comme n'importe quel autre enfant.</i></p>
Entretien n°2	<p><i>-Oui mais un temps d'adaptation a été nécessaire pour l'EDE/mère et son enfant.</i></p>
Entretien n°3	<p><i>-L'EDE/mère est mère avant tout.</i></p>
Entretien n°4	<p><i>-Sur le vif le côté émotionnel ressort et il est difficile des fois de gérer ses émotions.</i></p> <p><i>-Une émotion d'énerverment est plus facile à gérer avec le groupe d'enfants qu'avec son propre enfant.</i></p> <p><i>-Avec son enfant le juste milieu est difficile à trouver.</i></p> <p><i>-C'est soit l'on tolère moins, soit plus que pour les autres enfants.</i></p>

Entretien n°5	-Au début ça ne doit pas être simple. -Souvent à la maison l'EDE/mère est moins sévère qu'à la crèche.
---------------	---

A votre avis, comment les collègues de l'EDE/mère vivent/vivraient-elles cette situation ?

Entretien n°1	-L'enjeu du regard des collègues, comment me perçoivent-elles en tant que mère ? -Les collègues la voient davantage comme une maman (est arrivée après ses enfants à la crèche) -Si les collègues sont certaines de leur action éducative il n'y a pas de problème. -Si les collègues sont mal à l'aise, l'enfant va trouver la faille et jouer avec cela.
Entretien n°2	-Elles vivent bien la situation.
Entretien n°3	-Il y a le risque que la situation soit plus compliquée pour les collègues que pour l'EDE/mère car il faut assumer son fonctionnement, et trouver un équilibre entre ses valeurs professionnelles et ses valeurs personnelles. -Complicé de devoir assumer une responsabilité jusqu'au bout lorsque l'EDE/mère est présente. -Il y a le risque d'attendre une permission d'intervenir de la part de l'EDE/mère. -Il est nécessaire de bien connaître les valeurs institutionnelles. -Le côté pratique est davantage mis en avant. -Il n'y a souvent pas de réflexion concernant les enjeux sous-jacents
Entretien n°4	l'EDE/mère peut avoir des demandes particulières pour son enfant et être plus pointilleuse pour les retours qu'on lui fait, comme ça peut être l'inverse.
Entretien n°5	-Ca peut être très lourd. -Difficulté à dire à l'EDE/mère telle ou telle chose. -L'EDE/mère peut se trouver dans une position difficile à vivre.

A votre avis, est-ce que la collaboration entre l'EDE/mère et ses collègues s'en trouve/trouverait perturbée ?

Entretien n°1	-Si bonne entente et bonne collaboration non, la confiance est nécessaire. -Plus facile si c'est une crèche horizontale et que l'EDE/mère ne travaille pas sur le même groupe que son enfant.
Entretien n°2	-Bonne collaboration et confiance mutuelle.
Entretien n°3	-A son sens oui, elle peut s'en trouver perturbée. -Nécessaire d'être disponible psychiquement afin d'être au travail uniquement. -Rappel permanent que son enfant est présent avec l'EDE/mère.
Entretien n°4	-Oui, si ça se passe mal ou si quelque chose pose problème la collaboration peut être perturbée.
Entretien n°5	-Oui la collaboration peut être perturbée. -La difficulté est d'ouvrir la discussion envers l'EDE/mère. -Il y a la peur de blesser l'EDE/mère.

Selon vous, les collègues de l'EDE/mère voient/verraient-elles cette dernière davantage comme une collègue ou comme la mère d'un enfant qu'elles accueillent ?

Entretien n°1	- Si la mère voit son enfant qui est en peine, triste etc mais qui ne va pas vers lui, à ce moment-là, les collègues peuvent la voir comme une mauvaise mère qui ne veut pas consoler son enfant. -Il est plus difficile pour les collègues de se comporter de la même façon avec l'enfant de l'EDE/mère.
---------------	--

Entretien n°2	<i>-Comme une collègue.</i>
Entretien n°3	<i>-Davantage comme une collègue. -Il doit être plus difficile de dire les choses à l'EDE/mère si l'on est proche d'elle.</i>
Entretien n°4	<i>-La vision est difficile à trancher, elles voient les deux côtés, tantôt la collègue, tantôt la mère.</i>
Entretien n°5	<i>-Ca dépend de comment la situation se passe, et si l'équipe et l'EDE/mère auraient besoin de coaching. -A certains moments l'EDE/mère est davantage éducatrice et à d'autres elle est davantage maman.</i>

A votre avis, est-ce que l'enfant de l'EDE/mère se dirige/dirigerait vers chacune des éducatrices ou davantage vers sa mère/éducatrice ?

Entretien n°1	<i>-Il se dirige davantage vers sa maman. -L'enfant ayant compris le malaise de sa maman, jouait avec ses nerfs. -Si les collègues de l'EDE/mère faisaient une remarque à son enfant, l'enfant leur répondait que ce n'était pas elle sa maman.</i>
Entretien n°2	<i>-Si l'enfant se sent bien et en sécurité, il se dirige autant vers sa maman que vers les autres EDE.</i>
Entretien n°3	<i>-A son sens si l'enfant est autonome et qu'il va bien il peut se diriger vers les autres éducatrices. -En cas de détresse, il se dirigera davantage vers sa maman car l'instinct prime.</i>
Entretien n°4	<i>-Cela dépend de beaucoup de choses, lorsque ça ne va pas il aura peut-être tendance à aller voir sa maman, et lorsque tout va bien il ira peut-être vers les autres EDE.</i>
Entretien n°5	<i>-Au départ, il est possible que l'enfant se dirige davantage vers sa maman car c'est quelqu'un de connu pour lui et de sécurisant. Si la situation se passe bien, c'est possible qu'il se dirige aussi vers les autres EDE. -Si c'est un enfant qui est bien sécurisé, il peut se sentir à l'aise d'aller vers toutes les EDE.</i>

Dépouillement des entretiens avec les EDE/mères

Entretien n°1	<i>20 ans d'expérience en tant qu'éducatrice de l'enfance</i>
Entretien n°2	<i>7 ans d'expérience en tant qu'éducatrice de l'enfance</i>

Développement concernant l'EDE/mère, l'enfant et le groupe d'enfants :

Selon vous, quels sont les enjeux que vous rencontrez d'accueillir votre enfant en structure, en prenant en considération votre enfant et le groupe d'enfants ?

Entretien n°1	<i>-Elle a eu beaucoup d'appréhension au début, c'est son 3^{ème} enfant et les deux premiers elle ne les a jamais pris avec elle dans son groupe. -La 2^{ème}, elle l'accueillait dans le groupe d'à côté. Un temps d'adaptation a été nécessaire. -Il a fallu bien cadrer avec la 2^{ème}, dès que la situation a été claire, ce fut bon. -Le 3^{ème} a l'habitude de partager.</i>
Entretien n°2	<i>-Appréhension de ne pas arriver à faire la distinction entre son rôle d'éducatrice et son rôle de maman car selon elle il y a tout le lien psychoaffectif qui est en jeu. -La maman de la maison n'est pas la même que la maman à la crèche. -Elle n'a pas rencontré de difficulté au niveau de l'affection car sa fille est</i>

	<p>très indépendante et autonome.</p> <p>-L'EDE/mère a tout le temps expliqué et verbalisé à sa fille lorsqu'elle devait s'occuper, consoler, prendre dans ses bras un autre enfant. Elle expliquait à sa fille qu'à la crèche elle n'était pas que «maman» mais qu'elle était aussi présente pour s'occuper de tous les enfants et qu'à la maison maman ne s'occupait que d'elle.</p> <p>-Plus difficile d'apporter un cadre à sa fille qu'aux autres enfants.</p> <p>-Lorsque sa fille n'était pas bien et qu'elle sollicitait sa maman, celle-ci se demandait si elle sollicitait l'éducatrice ou sa maman.</p>
--	--

Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur votre enfant, en prenant en considération le groupe d'enfants et vous-même ?

Entretien n°1	<p>-L'enfant ressent que sa maman est présente et lors d'une absence l'enfant pleure beaucoup et recherche sa maman. Il sent son absence. Tant qu'il la voit, l'enfant est rassuré.</p> <p>-La situation risque de se détériorer au fur et à mesure que l'enfant grandit, lorsque l'enfant devra changer de groupe, il faudra à nouveau clairement lui expliquer la situation.</p> <p>-Pour l'instant la situation se passe relativement bien.</p>
Entretien n°2	<p>-Plus difficile lorsque sa fille a changé de groupe. L'EDE/mère est restée sur son groupe et n'a donc pas pu la suivre.</p> <p>-Sa fille n'a pas compris pourquoi sa maman ne changeait pas de groupe avec elle.</p> <p>-Sa fille était étonnée au tout début lorsque sa maman portait un autre enfant dans ses bras.</p> <p>-Sa fille a assez vite compris et réussi à faire la différence entre la maman de la maison et la maman à la crèche qui s'occupe également des autres enfants.</p> <p>-Lorsque sa maman n'était pas dans le groupe elle allait voir les autres éducatrices.</p> <p>-Lorsque sa fille se faisait mal elle venait directement vers sa maman mais si cette dernière n'était pas présente physiquement elle ne la réclamait pas forcément.</p>

Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur le groupe d'enfants que vous accueillez également, en prenant en considération votre enfant et vous-même ?

Entretien n°1	<p>-Elle se posait la question si elle allait davantage s'occuper de son enfant que du groupe d'enfants, est-ce que ces derniers allaient ressentir quelque chose ?</p> <p>-En nurserie, les enfants sont trop petits pour le ressentir et le comprendre. Dans le groupe de la nurserie il n'y a donc pas un gros impact sur le groupe d'enfants.</p> <p>-En crèche, la situation est différente. Entre 18 mois et quatre ans les enfants arrivent à se rendre compte que la maman d'un de leur copain est présente.</p> <p>-Tout va bien dans le groupe, il n'y a aucun problème.</p>
Entretien n°2	<p>-Pas d'impact au début car enfants trop petits (18 mois-deux an et demi).</p>

Questions d'approfondissement :

Quel est l'âge de votre enfant ? Est-ce que vous pensez que cela peut-il avoir un impact sur la situation ?

Entretien n°1	<p>-L'enfant a été accueilli à l'âge de quatre mois et maintenant il a neuf mois.</p> <p>-Beaucoup de différences durant ces cinq mois. L'enfant comprend mieux.</p>
---------------	--

Entretien n°2	<i>-A deux ans. Oui, mais ça aurait été plus difficile si sa fille avait eu entre trois et quatre ans. Dû beaucoup verbaliser et expliquer à sa fille.</i>
---------------	--

Travaillez-vous/avez-vous travaillé sur le même groupe que celui de votre enfant ?

Entretien n°1	<i>Oui, elle travaille sur le même groupe, mais elle passe le relais à ses collègues et ne s'en occupe pas directement.</i>
Entretien n°2	<i>Juste quand sa fille avait entre deux ans et deux ans et demi, donc durant six mois.</i>

→ Si oui : Est-ce que vous vous comportez/comportiez de la même façon avec votre enfant qu'avec le groupe d'enfants ?

Entretien n°1	<i>-Elle essaie de se comporter de la même façon, en mettant de côté l'affect. -Elle a beaucoup d'appréhension à ne pas réussir à séparer les deux rôles (entre son rôle de mère et de professionnelle).</i>
Entretien n°2	<i>-Oui, elle a assez vite pris l'habitude. -Il était difficile pour l'EDE/mère de repousser sa fille lors des moments où cette dernière n'était pas bien.</i>

Votre enfant paraît-il/paraissait-il perturbé de vous voir vous occuper des autres enfants ?

Entretien n°1	<i>-Au début il était intrigué lorsqu'elle passait avec les autres enfants. Maintenant, non, il voit régulièrement sa maman s'occuper d'autres enfants et tout va bien. Il a bien compris.</i>
Entretien n°2	<i>-Non, au début ça se passait très bien. Plus difficile maintenant pour elle lorsque l'EDE/mère a un enfant dans ses bras. Sa fille est jalouse. Plus petite c'était plus facile.</i>

Votre enfant se comporte-t-il/se comportait-il de la même façon avec vous qu'avec vos collègues ?

Entretien n°1	<i>Ça va toujours mieux quand l'enfant est avec les collègues de sa maman. Lorsque cette dernière est présente, il essaiera de se rapprocher d'elle, comme lorsqu'ils sont à la maison.</i>
Entretien n°2	<i>Recherchait plus les limites avec sa maman qu'avec les autres éducatrices.</i>

A votre sens, quel impact cette situation peut-elle avoir sur le groupe d'enfants ? (le fait que la maman de l'un de leur copain est présente et la leur absente)

Entretien n°1	<i>Tout va bien, il n'y a aucun impact. Ils se trouvent à un âge où ils ne se rendent pas compte.</i>
Entretien n°2	<i>Aucun impact négatif sur le groupe d'enfants, ils étaient certainement trop petits pour comprendre.</i>

Comment se passe/se passaient vos séparations ?

Entretien n°1	<i>Les séparations se passent relativement bien, cependant il est arrivé qu'il y ait la maman qui s'absente et l'enfant qui recherche sa présence.</i>
Entretien n°2	<i>Un peu plus difficile si sa fille voulait être avec sa maman mais en temps normal tout se passait bien.</i>

Développement concernant l'EDE/mère, l'institution et l'enfant :

Selon vous, quels sont les enjeux de l'accueil de votre enfant en structure, en prenant en considération l'institution et votre enfant ?

Entretien n°1	<i>-Elle passe le relais aux collègues, les choses ont donc été posées et la situation a été claire dès le départ.</i>
---------------	--

Entretien n°2	<p>-S'il y a une situation conflictuelle intégrant son enfant, elle laisse ses collègues agir.</p> <p>-Se mettait une barrière car plus difficile pour l'EDE/mère de mettre un cadre.</p> <p>-Elle observait que ses collègues voulaient tout le temps faire du mieux qu'elles pouvaient.</p> <p>-Il est impératif de lâcher prise et de passer le relais à ses collègues.</p> <p>-Il lui était difficile de donner sa fille lorsque celle-ci pleurait, même qu'elle avait pleine confiance en ses collègues.</p>
---------------	---

Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'institution, en prenant en considération votre enfant et vous-même ?

Entretien n°1	-Tout se passe bien pour l'institution.
Entretien n°2	<p>-Pas d'impact négatif, car en tant que parent jamais bénéficié d'un statut privilégié.</p> <p>-Son enfant bénéficiait du même projet pédagogique que les autres enfants.</p> <p>-l'EDE/mère était juste sollicitée en tant que maman concernant les habitudes que sa fille a à la maison (bien-être etc.).</p>

Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur votre enfant, en prenant en considération l'institution et vous-même ?

Entretien n°1	-Si proximité entre les deux, l'enfant se dirigera instinctivement vers sa maman. Sinon, il va facilement vers les autres EDE.
Entretien n°2	<p>-Son enfant a toujours adoré venir à la crèche. Même lorsque l'EDE/mère n'allait pas travailler et que son enfant venait à la crèche tout se passait bien.</p> <p>-Plus difficile pour sa fille de ne pas venir à la crèche lorsque sa maman allait travailler et qu'elle restait à la maison.</p>

Questions d'approfondissement :

Est-ce qu'il est facile pour vous de bien faire la distinction entre votre rôle de collègue et votre rôle de mère ?

Entretien n°1	-Du fait qu'elle ne s'occupe pas directement de son enfant mais qu'elle passe le relais à ses collègues, les choses ont donc été posées et la situation a été claire dès le départ.
Entretien n°2	<p>-Rapidement, il lui a été facile de s'imprégner de ses deux rôles.</p> <p>-Elle est sécurisée de savoir sa fille proche d'elle.</p>

A votre avis, comment vos collègues vivent-elles cette situation ?

Entretien n°1	<p>- Les collègues sont plus attentives à l'enfant de l'EDE/mère qu'aux autres enfants.</p> <p>-Les collègues ne veulent pas trop laisser pleurer l'enfant de l'EDE/mère..</p>
Entretien n°2	<p>-Etant donné que sa fille a des problèmes de santé, les collègues sont soulagées que la maman se trouve dans l'institution.</p> <p>-Les collègues ont sinon bien vécu la situation, elles ont fait du mieux qu'elles pouvaient.</p> <p>-Elles ont beaucoup pris de responsabilité et d'autonomie vis-à-vis de la maladie de sa fille.</p>

Est-ce que la collaboration entre vos collègues et vous s'en trouve perturbée ?

Entretien n°1	-Non, collaboration non perturbée, au contraire, confiance mutuelle.
Entretien n°2	-Très bonne collaboration

	<i>-Il y a une confiance mutuelle.</i>
--	--

Selon vous, vos collègues vous voient-elles davantage comme une collègue ou comme la mère d'un enfant qu'elles accueillent ?

Entretien n°1	<i>-La voient davantage comme une collègue que comme une maman.</i>
Entretien n°2	<i>-Petit peu des deux. -Nécessité de faire la part des choses et de poser beaucoup de questions à l'EDE/mère au début. -La sollicitaient des fois en tant que mère et des fois en tant que collègue, mais davantage en tant que collègue.</i>

Est-ce que votre enfant se dirige-t-il vers chacune de vos collègues ou davantage vers vous ?

Entretien n°1	<i>-Si la maman est à proximité, l'enfant se dirigera instinctivement vers elle. Sinon, il va facilement vers les autres EDE.</i>
Entretien n°2	<i>-Facilité pour l'enfant de l'EDE/mère de se diriger aussi vers les autres éducatrices.</i>

Dépouillement pour les entretiens avec les collègues

Entretien n°1	21 ans d'expérience en tant qu'éducatrice spécialisée
Entretien n°2	6 ans d'expérience en tant qu'éducatrice de l'enfance

Quels sont les enjeux que vous rencontrez d'accueillir l'enfant de votre collègue ?

Entretien n°1	<i>-Le regard de l'EDE/mère car l'on s'occupe de son enfant et l'envie d'être parfaite. -Il est difficile de détecter ce qui se passe au niveau des émotions de l'enfant de l'EDE/mère. -Il faut essayer de détecter les émotions de l'enfant de l'EDE/mère avant cette dernière afin que celle-ci n'arrive pas au stade de l'inquiétude.</i>
Entretien n°2	<i>-La situation est plus facile si on ne travaille pas sur le même groupe que l'EDE/mère. -Un des grands enjeux a été les problèmes de santé de l'enfant de l'EDE/mère. La collègue a beaucoup sollicité l'EDE/mère par rapport à la maladie de sa fille. Mais, l'EDE/mère a fait très rapidement confiance à ses collègues car elle a beaucoup discuté au préalable avec elles.</i>

Quels sont les impacts de cette situation sur votre collaboration ?

Entretien n°1	<i>-Pas d'impact sur la collaboration, la discussion est ouverte. -La collègue est plus attentive à l'enfant de l'EDE/mère qu'aux autres enfants, surtout que l'EDE/mère est présente. -La situation est différentesi l'EDE/mère ne travaille pas sur le même groupe que son enfant. Dans ce cas-là il y aurait d'autres enjeux.</i>
Entretien n°2	<i>-La collègue se demandait comment l'EDE/mère réagirait avec ses collègues si elles devaient se fâcher avec son enfant. Mais, elle a tout de suite discuté de ça avec l'EDE/mère. Et après discussion, il y a eu une très bonne collaboration et elle n'a jamais été gênée d'intervenir auprès de la fille de l'EDE/mère.</i>

Questions d'approfondissement :

A votre avis, comment l'EDE/mère vit-elle cette situation ?

Entretien n°1	<i>-La situation à son avis n'est pas évidente pour l'EDE/mère. -L'EDE/mère détecte plus rapidement les signaux de son enfant que ses</i>
---------------	---

	<p>collègues. Elle doit avoir envie de réagir à leurs places car la maman connaît son enfant mieux que qui que ce soit.</p> <p>-L'EDE/mère doit rester un peu à distance.</p> <p>-La situation est délicate même si la situation est claire.</p> <p>-L'instinct maternel rentre en jeu.</p>
Entretien n°2	-A son sens, l'EDE/mère vit bien la situation et est à l'aise avec ses collègues.

Est-ce que votre collaboration s'en trouve perturbée ?

Entretien n°1	<p>-Très bonne collaboration.</p> <p>-Confiance mutuelle.</p> <p>-Discussion au préalable.</p>
Entretien n°2	<p>-Très bonne collaboration</p> <p>-Confiance mutuelle.</p>

Voyez-vous l'EDE/mère davantage comme collègue ou comme la mère d'un enfant que vous accueillez ?

Entretien n°1	<p>-Autant mère que collègue.</p> <p>-Si la collègue n'arrive pas à détecter les signaux de l'enfant, elle va solliciter l'EDE/mère en prenant en considération davantage le rôle de maman de cette dernière.</p>
Entretien n°2	<p>-Par rapport à la maladie de la fille de l'EDE/mère, la collègue sollicitait plus l'EDE/mère en tant que maman.</p> <p>-Pour le reste, la collègue sollicitait l'EDE/mère en tant que collègue.</p> <p>-Pour les retours, la collègue sollicitait l'EDE/mère en tant que maman.</p>

Eprouvez-vous de la facilité ou de la difficulté à faire la distinction entre les différents rôles de votre collègue EDE/mère ?

Entretien n°1	<p>-Elle éprouve de la facilité.</p> <p>-Il y a eu une bonne discussion au préalable.</p>
Entretien n°2	-Elle a de la facilité à bien faire la distinction entre les différents rôles qu'a sa collègue EDE/mère.

Est-ce que vous vous comportez de la même façon avec son enfant qu'avec les autres enfants du groupe ?

Entretien n°1	<p>-Non, c'est difficile. L'EDE/mère est présente, c'est l'enfant de sa collègue. Même si l'EDE/mère était absente, son regard envers son enfant est particulier, du fait que c'est l'enfant d'une collègue.</p> <p>-Elle a davantage d'attention envers cet enfant.</p>
Entretien n°2	<p>-Du moment que ça a été discuté avec l'EDE/mère il n'y avait plus de souci.</p> <p>-Au début, appréhension du regard de l'EDE/mère.</p>

Est-ce que l'enfant de votre collègue vous sollicite-t-il également ? Ou sollicite-t-il davantage sa mère ?

Entretien n°1	<p>-L'enfant sollicite davantage sa maman.</p> <p>-Il n'a pas de peine à solliciter les autres collègues lorsque sa maman est occupée.</p> <p>-L'enfant a confiance envers les autres collègues.</p>
Entretien n°2	<p>-Lors des moments de regroupement, l'enfant sollicitait sa maman.</p> <p>-Et lorsque les groupes étaient de nouveau séparés, aucun problème, elle ne demandait pas sa maman.</p> <p>-L'enfant de l'EDE/mère sollicitait sa maman souvent lorsque les autres enfants lui disaient qu'ils voyaient sa maman.</p>

Annexe C

Trois retranscriptions d'entretiens :
La première avec une responsable de structure,
la seconde avec une EDE/mère et la dernière avec
une collègue d'une EDE/mère

Retranscription d'un entretien avec une responsable de structure

- **Est-ce que votre structure est une structure verticale ou horizontale ?**
C'est une structure horizontale.
- **Pourquoi êtes-vous pour ou contre, expliquez en deux phrases.**
Pour, car pas de possibilité de placer son enfant dans une autre structure de la commune étant donné qu'il y en a qu'une.
- **Dans les structures qui sont pour, est-ce que l'EDE/mère a le droit à des tarifs préférentiels ?**
Non, elle n'a pas le droit à des tarifs préférentiels.
- **Si l'EDE/mère en poste habite hors-commune, comment ça se passe ?**
Elle place son enfant dans une structure de la commune où elle habite.

Développement concernant l'EDE/mère, l'enfant et le groupe d'enfants :

- **Selon vous, quels sont les enjeux pour l'EDE/mère d'accueillir son enfant en structure, en prenant en considération son enfant et le groupe d'enfants ?**
Elle doit apprendre à lâcher. Elle ne sait pas forcément quel rôle elle doit jouer. Les règles doivent être les mêmes pour l'enfant de l'EDE/mère que pour les autres enfants. La maman doit passer beaucoup de temps à expliquer à l'enfant la situation (comment ça va se passer à la crèche etc.). L'EDE/mère a un regard régulier sur cet enfant et sur l'EDE qui va s'occuper de son enfant. La discussion est primordiale. C'est probablement plus difficile pour l'EDE/mère que pour son enfant.
- **Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'enfant de l'EDE/mère, en prenant en considération l'EDE/mère, son enfant et le groupe d'enfants ?**
Plus difficile pour l'enfant qui doit apprendre que maman ici elle est éducatrice. Difficile de comprendre pour l'enfant que sa maman est également éducatrice. Lorsque l'enfant se sent en sécurité, il ne se dit plus « c'est ma maman », il faut du temps. Il comprend alors qu'il ne « perd » pas sa maman.
- **Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur le groupe d'enfants, en prenant en considération l'EDE/mère et son enfant ?**
Il faut expliquer également au groupe d'enfants la situation. Il n'est pas possible de dire : « On fait comme pour les autres enfants » car la situation est différente dans ce cas présent.

Questions d'approfondissement :

- **Est-ce que l'EDE/mère se comporte/se comporterait-elle de la même façon avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants ?**
Non, ce serait nier l'évidence que de dire que l'EDE/mère se comporte de la même façon avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants. On est en général plus dur avec son enfant qu'avec le groupe d'enfants. On ne veut pas que le groupe ressente un sentiment d'injustice. Lors des rassemblements, il faudrait demander à la maman d'aller dans un autre groupe pour le bien-être des deux.
- **Est-ce que l'âge de l'enfant de l'EDE/mère peut-il/pourrait-il avoir un impact sur la situation ?**
Oui certainement, c'est plus difficile si c'est un bébé car il ne peut pas comprendre. Un enfant plus grand peut montrer une insécurité mais c'est plus facile à lui expliquer la situation. En nurserie, si l'on voit son enfant pleurer, il ne faut pas l'ignorer. L'EDE/mère est invitée et encouragée par la direction à aller consoler son enfant. A quatre mois l'enfant rentre dans des habitudes car il commence à connaître la crèche. Entre neuf mois et un an, il ne va pas bien comprendre et c'est beaucoup plus difficile à cette période. C'est mieux d'intégrer son propre enfant lorsqu'il a quatre mois, ou lorsqu'il est plus grand car on peut lui expliquer et il peut comprendre. Entre deux c'est difficile.

- ***L'enfant de l'EDE/mère peut/pourrait-il être perturbé de voir sa maman s'occuper des autres enfants ?***
Oui, l'EDE/mère doit être attentive à son enfant, et si elle le voit pleurer, c'est la première personne à être à même de le consoler. Il faut prendre du temps avec lui.
- ***L'enfant se comporte/comporterait-il de la même façon avec l'EDE/mère qu'avec les autres éducatrices ?***
L'enfant va forcément aller rechercher en premier la présence de sa maman s'il a un chagrin par exemple.
- ***A votre sens, quel impact cette situation peut/pourrait-elle avoir sur le groupe d'enfants ? (le fait que la maman de l'un de leur copain est présente et la leur absente).***
Il n'y a pas d'impact sur le groupe d'enfants. Il n'y a aucun impact visible et elle n'a jamais entendu de retour négatif de la part de qui que ce soit.
- ***Comment, à votre avis, se passe/passerait leur séparation (si l'EDE/mère n'accueille pas son enfant dans son groupe, ou dans les moments de transition, etc...)***
Les séparations se passent bien.

Développement concernant l'EDE/mère, l'institution et l'enfant :

- ***Selon vous, quels sont les enjeux pour l'EDE/mère d'accueillir son enfant en structure, en prenant en considération l'institution et son enfant ?***
Emotionnellement il y a un gros travail à faire pour l'EDE/mère. On ne peut pas dire c'est comme ça et il faut s'adapter. Il est important de bien en discuter avant. La partie affective doit être discutée. Il ne faut pas régler les problèmes entre collègues mais aller voir la direction.
- ***Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'institution, en prenant en considération l'EDE/mère et son enfant ?***
Il est important de beaucoup en parler auparavant.
- ***Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'enfant, en prenant en considération l'EDE/mère et l'institution ?***
Si l'enfant se sent bien et en sécurité, il y aura des impacts positifs.

Questions d'approfondissement :

- ***Est-ce que selon vous, l'EDE/mère arrive/arriverait-elle à rester professionnelle, à bien faire la distinction entre son rôle de collègue et son rôle de mère ?***
Oui mais il faut laisser un temps d'adaptation à l'EDE/mère et à son enfant.
- ***A votre avis, comment les collègues de cette dernière vivent/vivraient-elles cette situation ?***
Elles vivent bien la situation.
- ***A votre avis, est-ce que la collaboration entre l'EDE/mère et ses collègues s'en trouve/trouverait perturbée ?***
Non si elles ont une bonne collaboration et une confiance mutuelle.
- ***Selon vous, les collègues de l'EDE/mère voient/verraient-elles cette dernière davantage comme une collègue, ou comme la mère d'un enfant qu'elles accueillent ?***
Les collègues la voient comme une collègue.
- ***A votre avis, est-ce que l'enfant de l'EDE/mère se dirige/dirigerait vers chacune des éducatrices ou davantage vers sa mère/éducatrice ?***
Si l'enfant se sent bien et en sécurité, il se dirige autant vers sa maman que vers les autres EDE.

Question finale :

- ***Souhaiteriez-vous rajouter quelque chose ?***

Cette expérience peut être une richesse pour la structure. Lorsque nous n'avons pas le choix, il faut faire du mieux que l'on peut. Il n'y a pas de choses justes et de choses fausses. Nous devrions tous avoir la capacité d'adaptation dans notre profession. Il est intéressant de se questionner à propos de cette situation.

Retranscription d'un entretien avec une EDE/mère

Développement concernant l'EDE/mère, l'enfant et le groupe d'enfants :

- ***Selon vous, quels sont les enjeux que vous rencontrez d'accueillir votre enfant en structure, en prenant en considération votre enfant et le groupe d'enfants ?***

Beaucoup d'appréhension au début, c'est mon 3^{ème} enfant et les 2 premiers je ne les ai jamais pris avec moi dans le groupe. La 2^{ème} je l'accueillais dans le groupe d'à côté, et un temps d'adaptation a été nécessaire. Elle savait que maman travaillait là alors elle essayait de venir me voir à la nurserie. Il a fallu bien cadrer. Dès que la situation a été claire ce fut bon. Etant donné que cet enfant est le 3^{ème}, il a l'habitude de partager.

- ***Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur votre enfant, en prenant en considération le groupe d'enfants et vous-même ?***

Mon enfant ressent que je suis présente et lors d'une absence il a beaucoup pleuré et recherchait ma présence. Il sentait mon absence. Tant qu'il me voit, mon enfant est rassuré. Il vient un jour par semaine. Il va bien. Il est rassuré de toujours me voir dans les environs. Si je n'étais pas présente, mon enfant réagirait peut-être différemment. La situation risque de se détériorer au fur et à mesure que mon enfant grandira, lorsque il devra changer de groupe, il faudra à nouveau clairement lui expliquer la situation (que maman est toujours là mais plus dans le même groupe). Pour l'instant la situation se passe relativement bien.

- ***Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur le groupe d'enfants que vous accueillez également, en prenant en considération votre enfant et vous-même ?***

Mes soucis principaux : Est-ce que je vais m'occuper plus de mon enfant que du groupe d'enfants, est-ce que ces derniers vont le ressentir ? En nurserie les enfants sont trop petits pour le ressentir et le comprendre. En crèche la situation est différente. Entre 18 mois et 4 ans les enfants arrivent à se rendre compte que la maman d'un de leur copain est présente. Dans le groupe de la nurserie il n'y a donc pas un gros impact sur le groupe d'enfants. En l'occurrence dans son groupe tout va bien et il n'y a aucun problème.

Questions d'approfondissement :

- ***Quel est l'âge de votre enfant ? Est-ce que vous pensez que cela peut-il avoir un impact sur la situation ?***

Mon enfant a été accueilli à l'âge de quatre mois et maintenant il en a neuf. Beaucoup de différences durant ces cinq mois. Il comprend mieux.

- ***Travaillez-vous/avez-vous travaillé sur le même groupe que celui de votre enfant ?***
Oui, je travaille sur le même groupe, mais je passe le relais à mes collègues et ne m'en occupe pas directement.

Si oui : Est-ce que vous vous comportez/comportiez de la même façon avec votre enfant qu'avec le groupe d'enfants ?

J'essaie de me comporter de la même façon, en mettant de côté l'affect. Beaucoup d'appréhension de ne pas réussir à séparer les deux rôles, entre mon rôle de mère et de professionnelle.

- **Votre enfant paraît-il/paraissait-il perturbé de vous voir vous occuper des autres enfants ?**
Au début, il était intrigué lorsque je passais avec les autres enfants. Maintenant non, il me voit régulièrement m'occuper d'autres enfants et tout va bien. Il a bien compris.
- **Votre enfant se comporte-t-il/se comportait-il de la même façon avec vous qu'avec vos collègues ?**
Ca va toujours mieux quand mon enfant est avec mes collègues. Lorsque je suis présente, il essaiera de se rapprocher de moi, comme lorsqu'on est à la maison.
- **A votre sens, quel impact cette situation peut-elle avoir sur le groupe d'enfants ? (le fait que la maman de l'un de leur copain est présente et la leur absente)**
Tout va bien, il n'y a aucun impact. Ils se trouvent à un âge où ils ne se rendent pas compte.
- **Comment se passent/se passaient vos séparations ?**
Les séparations se passent relativement bien, cependant il est arrivé que je m'absente et qu'il me cherche.

Développement concernant l'EDE/mère, l'institution et l'enfant :

- **Selon vous, quels sont les enjeux de l'accueil de votre enfant en structure, en prenant en considération l'institution et votre enfant ?**
Je ne m'occupe pas directement de mon enfant mais je passe le relais à mes collègues, les choses ont donc été posées et la situation a été claire dès le départ.
- **Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur l'institution, en prenant en considération votre enfant et vous-même ?**
Tout se passe bien pour l'institution.
- **Selon vous, quels sont les impacts de la situation sur votre enfant, en prenant en considération l'institution et vous-même ?**
Si je suis à proximité, mon enfant se dirigera instinctivement vers moi. Sinon, il va facilement vers les autres EDE. A cet-âge, il reconnaît bien les personnes.

Questions d'approfondissement:

- **Est-ce qu'il est facile pour vous de bien faire la distinction entre votre rôle de collègue et votre rôle de mère ?**
Je ne m'occupe pas directement de mon enfant mais je passe le relais à mes collègues, donc comme je l'ai déjà dit la situation est claire.
- **A votre avis, comment vos collègues vivent-elles cette situation ?**
L'une de mes collègues m'a dit qu'elle était plus attentive à mon enfant qu'aux autres enfants. Elle ne veut pas trop le laisser pleurer. Je fais totalement confiance à mes collègues et je n'ai aucun problème et aucune appréhension. Je ne suis pas sur le qui-vive.
- **Est-ce que la collaboration entre vos collègues et vous s'en trouve perturbée ?**
Non, la collaboration n'est pas perturbée, au contraire, il y a une confiance mutuelle.
- **Selon vous, vos collègues vous voient-elles davantage comme une collègue ou comme la mère d'un enfant qu'elles accueillent ?**
Elles me voient davantage comme une collègue que comme une maman.
- **Est-ce que votre enfant se dirige-t-il vers chacune de vos collègues ou davantage vers vous ?**
Si je suis pas loin, il viendra vers moi, mais autrement il va facilement vers mes collègues.

Question finale :

- **Souhaitez-vous rajouter quelque chose ?**

Non

- **Est-ce que vs éprouvez de la facilité à faire la distinction entre votre rôle de professionnelle et votre rôle de mère ?**

Oui, aucun souci à ce niveau-là car mon enfant est à l'aise avec la situation.

Retranscription d'un entretien avec une collègue de l'EDE/mère

- **Quels sont les enjeux que vous rencontrez d'accueillir l'enfant de votre collègue ? Quels sont les impacts qu'a cette situation sur votre collaboration ?**

Le regard de l'EDE/mère, on s'occupe de son enfant, on a envie d'être parfaite. L'EDE/mère connaît les émotions et les réactions de son enfant davantage que nous. Je ne détecte pas tout de suite ce qui se passe au niveau des émotions de son enfant. J'essaie le plus possible de détecter ses émotions avant elle pour qu'elle ne soit pas inquiète. Par contre il n'y a pas d'impact sur la collaboration, on a une discussion ouverte et dès le départ les choses ont été claires et posées. Il y a une confiance mutuelle. Je serai de toutes façons plus attentive à son qu'aux autres enfants, surtout qu'elle est présente. La situation serait différente si l'EDE/mère ne travaillait pas sur le même groupe que son enfant. Dans ce cas-là il y aurait d'autres enjeux.

Questions d'approfondissement :

- **A votre avis, comment l'EDE/mère vit elle cette situation ?**

C'est une situation à mon avis pas évidente pour l'EDE/mère. La maman détecte plus rapidement les signaux que ses collègues, et l'EDE/mère doit avoir envie de réagir à la place de ses collègues car elle connaît son enfant mieux que qui que ce soit. Cela peut mettre un malaise. L'EDE/mère doit rester un peu à distance. Ça ne doit pas toujours être facile. C'est une situation délicate même si elle est claire. L'instinct maternel rentre en jeu.

- **Est-ce que votre collaboration s'en trouve perturbée ?**

Il y a une très bonne collaboration et une confiance mutuelle. Il y a eu discussion au préalable.

- **Voyez-vous votre collègue davantage comme collègue ou comme la mère d'un enfant que vous accueillez ?**

Autant mère que collègue. C'est 50/50. Si je n'arrive pas à détecter les signaux de son enfant, je vais la solliciter en prenant en considération davantage son rôle de maman.

- **Éprouvez-vous de la facilité ou de la difficulté à faire la distinction entre les différents rôles de votre collègue/mère ?**

J'éprouve de la facilité car on a bien discuté avant.

- **Est-ce que vous vous comportez de la même façon avec son enfant qu'avec les autres enfants du groupe ?**

Non. L'EDE/mère est présente, c'est l'enfant de notre collègue, même si elle était absente on aurait un regard plus particulier envers son enfant parce-que c'est l'enfant d'une collègue. On a davantage d'attention envers cet enfant.

- **Est-ce que l'enfant de votre collègue/mère vous sollicite-t-il également ? Ou sollicite-t-il davantage sa mère ?**

Il sollicite davantage sa maman. Il n'a pas de peine à nous solliciter quand sa maman est occupée. Il a confiance en nous et il a créé un lien de confiance avec nous.

Question finale :

- **Souhaiteriez-vous rajouter quelque chose ?**

Non